Bernard Cerquiglini

# « La langue anglaise n'existe pas »

## C'est du français mal prononcé

INÉDIT

folio essais

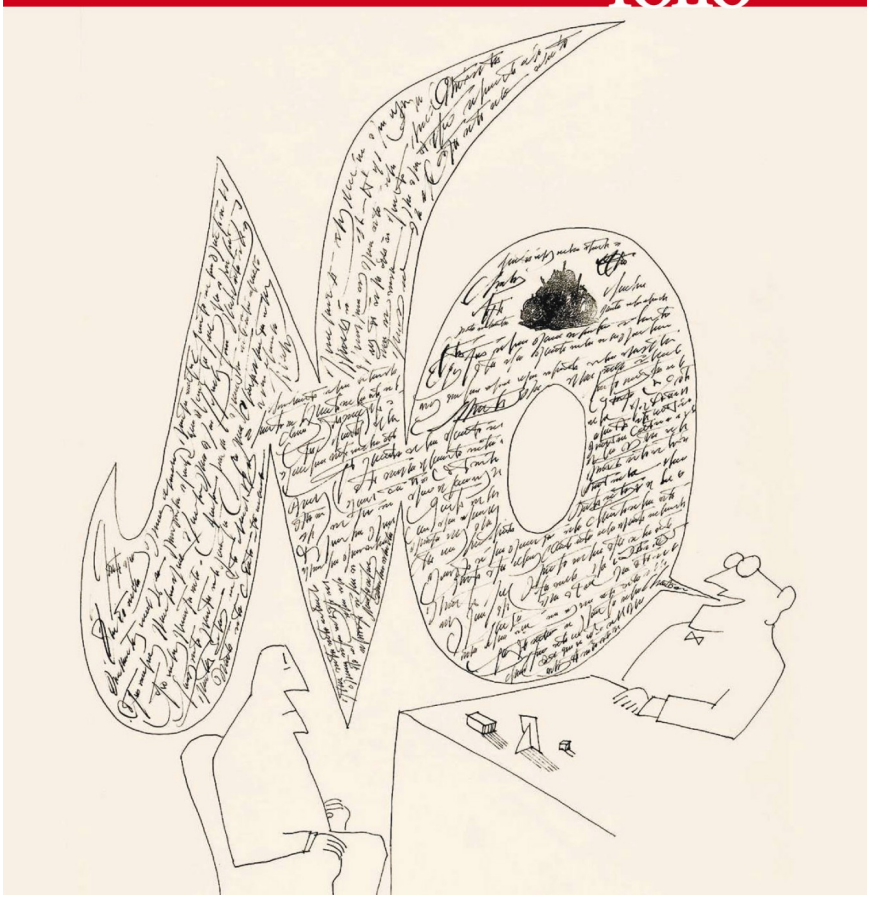

COLLECTION
FOLIO ESSAIS

Bernard Cerquiglini

# « La langue anglaise n'existe pas »

## C'est du français mal prononcé

Gallimard

Universitaire, Bernard Cerquiglini fut professeur aux universités de Paris, Bruxelles et Baton Rouge, directeur de l'Institut national de la langue française (C.N.R.S.) ; il est l'auteur d'une quinzaine d'ouvrages, dont *L'Accent du souvenir* et *L'invention de Nithard* (Minuit), *Le Ministre est enceinte* et *Un participe qui ne passe pas* (Seuil), *Les Mots immigrés* (avec Erik Orsenna) aux éditions Stock. Haut fonctionnaire, il fut notamment délégué général à la langue française et aux langues de France, recteur de l'Agence universitaire de la francophonie.

Il est membre de l'Ouvroir de littérature potentielle (Oulipo), et auteur-présentateur de l'émission « Merci professeur ! » (TV5Monde).

# *Parti pris*

« C'est icy un Livre de *mauvaise* foy, Lecteur. » Il faut de l'audace pour citer Montaigne à rebours ; nous aurons cet aplomb : la mauvaise foi est ici proclamée, assumée, réfléchie.

Nul n'ignore en effet, et au premier chef le linguiste de profession auteur de ces lignes, que la langue anglaise existe. Elle est parlée (langue maternelle ou seconde) par plus d'un milliard d'êtres humains ; et tant d'autres la désirent, qui en barbouillent leur parlure native. L'anglais domine la production éditoriale et l'espace numérique de la Toile. C'est en outre un idiome difficile, qu'il est fort aisé de mal parler, tout en particularités et en coutumes ; si le réel est ce à quoi on s'affronte, l'anglais témoigne âprement de la réalité langagière.

Contre toute évidence, nous soutiendrons néanmoins qu'il n'est pas de langue « anglaise », telle du moins que la présentent les manuels et encyclopédies : un parler germanique occidental issu du nord de l'Europe (Saxons) et développé en Angleterre. Cette pensée de l'origine masque la vérité (et le succès) de la langue anglaise, qui doit tout à son histoire. Car ce vainqueur de la mondialisation est un ensemble hétéroclite d'emprunts, manteau d'Arlequin lexical, porte ouverte avec bienveillance à tous les mots du large. Sa souplesse, sa capacité d'absorption sont une vertu : l'anglais manque rarement de mots pour dire le monde, car il les a glanés çà et là. Comme le remarquait en 1578 John Florio (qui écrivit peut-être les pièces de Shakespeare) : « Ouvrez un livre et observez ; vous n'y trouverez pas

quatre mots ensemble de vrai anglais. » Nous irons plus loin : la puissance véritable de l'anglais et son prestige universel, sa valeur, son aptitude à traiter de tout, tiennent au recours massif à une langue particulière : le français.

Les manuels de linguistique en conviennent, avec un rien d'aigreur quand ils sont anglophones : plus du tiers du vocabulaire est d'origine française ; si l'on ajoute les mots imités du latin, la barre des 50 % est dépassée. L'anglais, empli de français, de normand, de latin est une langue plus romane que germanique ; l'ossature saxonne se revêt d'une plantureuse et précieuse chair issue de la romanité. Au-delà des chiffres, il importe de comprendre que la langue française a fourni à l'anglais sa couleur et son originalité, son prix : un vocabulaire abstrait, le lexique du commerce et de l'administration, ses termes du droit et de la politique, etc., tout ce qui a fait d'elle une langue internationale recherchée, employée, estimée comme telle. Nous ne craindrons pas d'affirmer que l'anglais doit au français son rayonnement mondial ; nous soutiendrons qu'à travers lui, c'est le français qui rayonne.

Georges Clemenceau, qui parlait l'anglais, cultivait l'humour et pratiquait l'effronterie avec aisance, avait coutume de dire : « La langue anglaise n'existe pas ; c'est du français mal prononcé. » De plus, il ne manquait pas de lectures : dans *Le Vicomte de Bragelonne*, Alexandre Dumas fait prononcer à d'Artagnan, en mission secrète à Londres, ce jugement définitif ; rendons à Dumas ce qui appartient à Alexandre. Mais l'on doit aussi à Clemenceau cette affirmation péremptoire : « L'Angleterre n'est qu'une colonie française qui a mal tourné. » Le Tigre nous a régalés de tant de mots brillants ; nous lui attribuerons, au nom d'une mauvaise foi partagée et dont cet ouvrage s'honore, la formule qui résume notre propos.

Une variété de français semée puis élevée en Angleterre a transmué l'anglo-saxon, qui est ainsi parti à la conquête du monde ; nous pouvons nous en montrer satisfaits, et témoigner à la langue anglaise une paternelle sympathie. En regrettant toutefois que son triomphe s'accompagne désormais d'une tendance au minimalisme : l'envahissant anglais d'aéroport se révèle du français singulièrement indigent. Nous ne saurions donc lui donner la palme ni notre faveur ; encore moins nous y rallier.

L'essor mondial de l'anglais est un hommage à la francophonie,

l'acquittement d'une dette séculaire envers notre idiome. De cette langue française, universelle et prodigue, nous avons les meilleures raisons de faire le plus constant et intrépide usage, ainsi que le plus grand cas.

# *Un peu d'histoire*

Que le vieil anglo-saxon parlé en Angleterre depuis le Ve siècle ait bénéficié, à partir du XIe siècle, d'une véritable transsubstantiation francophone tient à des faits historiques bien connus et que nul ne conteste. Il convient, en ouverture de cet ouvrage, de les rappeler à grands traits : le cadre sera ainsi posé, dont nous ne manquerons pas toutefois de nous échapper dès que possible.

La francisation de l'anglo-saxon est due à une véritable colonisation (1066-1260), suivie par une période d'emploi en langue seconde (1260-1400) ; elle fut complétée par une ascendance prestigieuse (XVe siècle-1945).

La colonisation a commencé le plus simplement du monde : par une flèche normande pénétrant l'œil de Harold. Depuis l'an mille des liens étroits rapprochaient l'Angleterre et la Normandie. Le roi Édouard le Confesseur (1042-1066), petit-fils d'un duc de Normandie, y avait été élevé. À sa mort sans héritier, le trône échoit à Harold, comte de Wessex. Mais Guillaume, puissant duc de Normandie, qui avait été secrètement encouragé par Édouard, revendique la Couronne. Ayant levé une armée, il débarque en septembre 1066, rencontre l'armée adverse à Hastings le 14 octobre. Harold est tué, son armée mise en déroute ; en décembre, Guillaume, désormais « Le Conquérant », est couronné roi d'Angleterre. Commence alors une colonisation normande : Guillaume confisque les terres, les biens des nobles, les charges ecclésiastiques ; il les distribue à ses fidèles. Une aristocratie normande se substitue à la Couronne et s'installe, fait

venir marchands et artisans du continent ; le peuple anglo-saxon et sa langue subissent le joug. Pendant plus d'un siècle, les classes supérieures ont pour langue maternelle le français, dans lequel est rédigée une brillante littérature, que favorisent les Plantagenêts ; les échanges avec la Normandie, avec la France sont constants ; les prétentions au trône de France en témoignent.

Toutefois, la perte de la Normandie par la couronne anglaise (1204), la fin des échanges, les rivalités et les guerres (dont celle de Cent Ans), l'essor d'un sentiment patriotique (et linguistique) anglais font reculer l'usage du français, qui n'est plus langue maternelle. Il maintient néanmoins largement ses positions, les renforçant même, au cours des XIIIe et XIVe siècles, en tant que langue seconde (apprise), dans l'enseignement, le commerce et le droit. Le français est alors la langue de culture, de gouvernement, d'administration et de justice, de commerce, de communication de la société anglaise : il est le véhicule d'innombrables professions et activités. Cette langue officielle et commune perd lentement ses emplois et privilèges à partir du XVe siècle jusqu'à la fin du XVIe ; ensuite, l'usage universel de l'anglais s'impose.

Durant quatre siècles l'empreinte du français sur cette langue fut puissante et profonde ; la francisation qui en résulte se comprend. On l'attribue très généralement à un bilinguisme socialement hiérarchisé ; le français a pourvu l'anglo-saxon d'un lexique noble et de registre élevé. On cite à l'envi ce passage d'*Ivanhoé* de Walter Scott (1819) ; au premier chapitre du roman, le serf Wamba déclare à son ami porcher :

« Le bœuf s'appelle *ox* quand il est sous la garde de misérables serfs comme toi ; mais il devient *beef* lorsqu'il arrive devant les honorables mâchoires destinées à le consommer. De même *mynheer calve* devient *monsieur le veau* ; il est saxon tant qu'il a besoin de soins, et prend un nom normand aussitôt qu'il peut être mangé. »

Bien avant les recherches savantes sur l'histoire de la langue anglaise, Scott, en ouverture d'un roman patriotique, avait relevé et déchiffré la dualité (*ox*/*beef*, *calf*/*veal*, *pig*/*pork*, etc.) du lexique anglais : le même animal est désigné par un mot saxon quand il pait dans le pré, par un terme français quand on le sert à table. La langue française des nobles, des écrivains, des commerçants, plus tard des juristes, est venue s'installer au sein de l'anglo-saxon.

Cela d'autant plus que, l'anglais étant maitre chez lui à partir du XVIe siècle, il a continué à bénéficier de l'apport du français, langue prestigieuse de l'Europe jusqu'au XIXe siècle. Un volumineux lexique a traversé la Manche, selon un flux qui ne s'est inversé véritablement qu'à partir de 1945. On redoute et dénonce de nos jours une « invasion » d'anglicismes ; jusqu'à la Libération, voire les années 1960, c'est le français qui se plut à « envahir » l'anglais. Ou plutôt, qui fut appelé à enrichir un idiome qui manquait de termes dans bien des domaines : commerce, artisanat, armée, art de vivre, galanterie. Des centaines de mots furent importées. Au XVIIIe siècle, une gallomanie qui emprunte *ballet*, *connoisseur*, *coquette*, *coterie*, *intrigue*, *soubrette*, etc., déclenche la fureur des puristes et défenseurs de l'idiome national. En 1708, Daniel Defoe s'insurge contre le recours aux mots étrangers :

> « I cannot but think that the *using* and *introducing* of *foreign terms* of *art* or *foreign* words into speech while our *language labours* under no *penury* or *scarcity* of words is an *intolerable grievance*. » (*Essay upon Projects*)

Sans en avoir conscience, il use dans sa diatribe d'une majorité de termes issus du français (nous les avons placés en italiques). Que l'on ouvre aujourd'hui un roman, un journal, un blog anglophones pour y compter les termes venus du continent, on vérifiera alors aisément cette maxime : qui s'exprime en anglais parle largement français.

Il est manifeste que l'influence du français sur l'anglais fut des plus fortes : elle est sans doute un des exemples les plus spectaculaires d'emprise d'un idiome sur un autre. Sans les Normands, l'anglais serait aujourd'hui un second néerlandais.

Dans cet ouvrage, nous irons plus loin. Dépassant cet historique généralement admis, nous adopterons une autre perspective. Nous montrerons d'abord que la langue anglaise est du français : pour l'essentiel et dans ce qui lui assure sa prépondérance internationale. Revenant ensuite à nouveaux frais sur les raisons historiques de l'éminente francité de cette langue, nous établirons tout simplement que la francophonie est née en Angleterre, dans les années 1300.

*Chapitre premier*

# L'anglais est (largement) du français

« The trouble with the French is that they have no word for *entrepreneur*. » On attribue cette déclaration péremptoire au président des États-Unis d'Amérique George W. Bush, blâmant l'incapacité économique française. Dans le parler du président étatsunien, « an *entrepreneur* » énonce mieux que « a *businessman* » la dynamique du capitalisme ; un *entrepreneur* prend des risques pour fonder une entreprise, créer des emplois, faire du profit : tout ce que les Français, englués dans la routine et l'administration, dans les corporatismes, ne sauraient faire. Le président Bush semble ignorer toutefois que ce mot *entrepreneur*, emblématique de l'anglais des affaires, est français. L'anecdote, si elle est avérée, est piquante ; elle montre la part centrale du vocabulaire français au sein du lexique anglo-saxon le plus moderne.

Le premier contact avec la langue anglaise en donne le sentiment ; bien des mots d'usage courant laissent transparaitre leur origine, et tout spécialement à la lecture ; citons *age, advantage, air, approach, balance, beauty, blame, cage, chair, charge, chimney, cider, city, country, cruel, different, fine, flower, fruit, gain, guide, jolly, journey, judge, juice, just, language, lamp, large, marriage, money, niece, nourish, part, to pay, people, person, place, prince, profound, real, river, season, siege, sojourn, table, travel, use, vain, vice,* etc. Ces termes donnent raison à Georges Clemenceau. Inversement, nous verrons dans cet ouvrage que des mots à l'allure très saxonne et paraissant strictement indigènes, comme *avoid, disease, endeavour, faith, fee,*

*fuel, gown, plenty, poor, rob, rule, size, stay, very, wait*, proviennent du continent. L'anglais est tissé de français. « My tailor is rich », la célèbre première phrase de *L'anglais sans peine* (*Assimil*, 1929) est à moitié française : le substantif *tailor* (fr. *tailleur*) et l'adjectif *rich* (fr. *riche*) trahissent leur provenance ; ils procurent en outre son sémantisme à la phrase. Notre ami Daniel Levin Becker, de l'Oulipo, a recueilli pour nous des phrases franco-anglaises ; citons :

> The *judge*, in her *robes*, *regarded* me with an *air* of *reproach*.
> *Despite* all my *rage*, I am still *just* a *rat* in a *cage*.

Le nombre confirme cette impression : l'anglais actuel comporte plus de 80 000 termes d'origine française, c'est-à-dire l'équivalent d'un Petit Larousse. On relève en moyen anglais (état de la langue anglaise de la conquête normande à la seconde moitié du XVe siècle) 10 000 mots français, dont les trois quarts sont encore en usage. Plus tard, on note que 40 % des 15 000 mots de l'œuvre de Shakespeare (de 1590 à 1613) sont d'origine française. On trouve enfin le même pourcentage dans la version anglaise actuelle de la Bible. Les chiffres sont stables ; au total, afin de mesurer une influence qui a duré, rappelons-le, de 1066 à 1945, on s'accorde sur les estimations suivantes :

| *Origine du vocabulaire anglais* | |
|---|---|
| Français | 29 % |
| Latin | 29 % |
| Germanique | 26 % |
| Autres | 16 % |

La langue anglaise est donc majoritairement (58 %) « romane ».

Au-delà du quantitatif observons que le français s'est installé en souverain dans la langue anglaise. « Invasion », pour reprendre le terme dont on qualifie de nos jours l'influence de l'anglais sur notre idiome ? Quelques faits donnent à le penser : la colonisation des terres et des biens s'est accompagnée de celle des mots. Au cours du Moyen Âge, des vocables français éliminent des termes bien vivants du vieil anglais (état de la langue du Ve siècle à la conquête normande), et cela en tout domaine : le saxon *chapman*, « commerçant », sort de l'usage, au profit du français *merchant*, comme le fait le vieil anglais *lēod(e),* supplanté par le français *people* ;

les nombreux vocables du vieil anglais désignant un conflit (dont le courant *orlege*) sont évincés par le normand *war* ; le vieil anglais ēam disparait devant le français *uncle* (il en est de même pour d'autres termes de parenté, qui cèdent la place à *aunt, nephew, niece*). Des couples lexicaux sont défaits, le second élément étant éliminé en faveur d'un emprunt. Ainsi, le lien ancien peut se rompre entre un substantif et son correspondant adjectival : *mouth* a désormais pour adjectif le français *oral* ; de même *town* avec *urban*, *house* avec *domestic*, *mind* avec *mental*. Un verbe n'a plus de substantif dérivé propre : *to owe* a désormais pour correspondant le français *debt*.

Le français est venu garnir une langue qui manquait de vocabulaire. Cet apport est immense, varié, décisif : Anthony Lacoudre, dans son *Incroyable histoire des mots français en anglais* en donne un tableau saisissant. Nous étudierons cette emprise. Pour chacun des domaines examinés, une liste donnera l'impression générale ; certains mots seront éclaircis entre parenthèses, d'autres, dignes d'intérêt, commentés en dessous : ce sera l'occasion de mesurer concrètement l'influence française et de se donner une première idée des chemins qu'elle a suivis[1].

## La francité du vocabulaire anglais

L'influence française ayant commencé par la colonisation normande, et notamment par la substitution d'une aristocratie à une autre, on ne s'étonnera pas que le vocabulaire nobiliaire anglais soit français :

**Noblesse** : *baron, baronet, count, countess, court, crown (*fr. *couronne), duchess, duke, esquire, majesty, monarch, monarchy, noble, nobility, peer (fr. pair), prince, realm (a. fr. realme, fr m. royaume), regent, reign, royal, sire, sovereign, throne, vassal, viscount.*

> **Esquire**, « Monsieur », de l'a. n. *esquier*, variante de l'a. fr. *escuyer*, issu d'*escu*, « bouclier » : c'est au départ le jeune homme qui porte le bouclier du chevalier. L'anglais a conservé la forme médiévale normande (avec *i*).

Le vocabulaire nobiliaire est français : *earl, king, kingdom, knight, lord, queen* font seuls exception. On sait que la monarchie britannique affiche encore des estampilles de sa francophonie. « Honni soit qui mal y pense » est la devise de l'Ordre de la Jarretière, créé en 1348 par le roi Edward III, qui ne craignit pas d'arborer la jarretière que la comtesse de Salisbury avait perdue en dansant ; « Dieu et mon droit » est le cri de guerre lisible sur les armes d'un monarque qui approuve les *bills* (forme normande du latin *bulla*, « bulle ») du *parliament* (fr. *parlement*) par la formule « Le Roi le veult », etc. Ajoutons que l'on note encore dans certains titres, comme *Prince Regent*, *Princess Royal*, la postposition française de l'adjectif.

La féodalité s'exprimait en français ; elle a fécondé la langue anglaise :

**Féodalité** : *chivalry, homage, liege (*fr. *lige), peasant (*fr. *paysan), poor, suzerain, tenant, vassal, villain.*

> **Poor**, « pauvre », de l'a. n. *poure*, var. de l'a. fr. *povre (*fr. m. *pauvre)*, issu du latin *pauper*.
>
> **Villain**, « paysan de basse condition », de l'a. fr. *vilain*, « habitant de la compagne », issu du latin *villa*, « ferme ». L'anglais a gardé le sens primitif de *vilain*, qui a rapidement pris en français des valeurs morales et physiques péjoratives.

Plus généralement, le vocabulaire médiéval de l'administration, de la politique, de la justice, etc., était français ; il l'est resté, conforté par de nouveaux emprunts à la Renaissance.

**Gouvernement** : *authority, baillif (*fr. *bailli), council (*fr. *conseil), country (*fr. *contrée), government, mayor (*fr. m*aire), obey, parliament, people (*fr. *peuple)*, *rule*, *state (*fr. *État)*, *treaty.*

> **Parliament**, « parlement », de l'a. fr. *parlement*, « conversation », puis « assemblée délibérante », issu du verbe *parler*. En anglais le terme a désigné un corps législatif : il a pris le sens d'assemblée législative, puis de réunion de la chambre des lords et de celle des communes. En français, *parlement* se disait d'un corps judiciaire : un Parlement était

une cour souveraine de justice jusqu'à la Révolution. Au XIXe siècle, le français a adopté la signification anglaise, « assemblée détenant le pouvoir législatif ». L'actuel mot *parlement* est donc à la fois un anglicisme et un ancien mot français.

**Rule** (verbe), « commander », de l'a. fr. *riule*, « règle », issu du latin *regula*. L'anglais a conservé le mot médiéval, éliminé du français par la forme *règle,* copiée sur le latin.

Relèvent de ce vaste domaine institutionnel :

**Art de la guerre** : *admiral*, *armour (*fr. *armure), army, artillery, battalion, battle (*fr. *bataille)*, *captain, cavalry, colonel, combat, defense, dungeon, garrison (*fr. *garnison)*, *general*, *infantry*, *lieutenant*, *navy*, *peace*, *rampart, regiment, sergent, troops, war.*

**Navy**, « marine », de l'a. fr. *navie*, issu du latin pluriel collectif *navia*, de *navis*, « bateau », qui a donné *nef*. *Navie* a disparu du français, au profit de *flotte* et de *marine*.

**Peace**, « paix », de l'a. fr. *pais* (fr. m. *paix*), issu du latin *pacem*. L'anglais prononce encore la consonne finale de l'a. fr. *pais*.

**War**, « guerre », de l'a. n. *warre*, var. de l'a. fr. *guerre*, d'un germ. *werra*. Le mot anglais *war* possède deux traits phonétiques normands (que nous verrons plus loin) : l'initiale *w* pour le fr. *g*, l'ouverture de la voyelle *e* en *a* par la consonne *r*.

Notons que *war* and *peace* sont deux mots venus de France ; le premier est normand.

**Eglise** : *abbey, benediction, bible, cardinal, cathedral, clergy, cloister (*fr. *cloître)*, *confession, convent (*fr. *couvent)*, *diocese, divine, faith*, *friar*, *mass (*fr. *messe)*, *paradise, parish*, *prayer (*fr. *prière)*, *preach (*fr. *prêcher), priest (*fr. *prêtre)*, *religion, repent, sacrament, saint, sermon, temple, vicar.*

**Faith**, de l'a. fr. *feid*, issu du latin *fides*. *Feid* est devenu *foi*

par évolution du groupe *ei* en *oi*, et disparition du *d* final, qui fut quelque temps prononcé avec la langue entre les dents. La prononciation anglaise actuelle témoigne de cette prononciation médiévale.

**Friar**, issu d'une variante normande de l'a. fr. *frère*. En normand, la consonne *r* ouvre en *a* la voyelle *e* qui précède : *mar* pour *mer*, *Piarrot* pour *Pierrot* ; *frère* est devenu *friare*, qui a donné l'anglais *friar*.

**Parish**, « paroisse », de l'a. n. *paroche*, variante de l'a. fr. *paroisse*. En normand, le groupe *-ss-* est prononcé *-ch-*.

**Justice** : *accuse, advocate, appeal, arrest, arson, assizes, attorney, burglar, claim, clerk, court, crime, damage (*fr. *dommage), deliberation, evidence, heir, felon, judge, jury*, *justice, larceny (*fr. *larcin), magistrate, pardon, plead (*fr. *plaider), pledge, prison, sentence*, *slander*, *treason*, *tribunal, victim.*

**Arson**, « incendie volontaire », de l'a. fr. *arson*, de même sens, fait sur le participe passé *ars* du verbe *ardoir*, « brûler », du latin *ardere*.

**Attorney**, « avocat », de l'a. fr. *atorné*, « nommé » puis « qui représente devant un juge ». *Atorné* était le participe passé du verbe *atorner*, de *a* + *torner*, « mettre dans un état », d'où « nommer, mandater ».

**Burglar**, « cambrioleur », de l'a. n. *burgler*, « cambrioleur », var. de l'a. fr. *burgier*, de même sens, déverbal de *burgier*, « piller », d'un bas latin *furicare*, « heurter », avec changement de l'initiale.

**Claim** (verbe), « revendiquer », de l'a. fr. *clamer*, « citer en justice », du latin médiéval *clamare*, « faire appel à une autorité ». L'anglais conserve l'emploi ancien d'un verbe qui a pris en français le sens du latin classique, « s'écrier à voix forte ».

**Evidence**, emprunté (avec sa signification) à l'a. fr.

*évidence*, issu d'un latin *evidentia* dérivé d'*evidens*, « qui se voit de loin ». Toutefois l'anglais *evidence* a pris au XVIe siècle le sens d'« information établissant un fait dans une enquête » ; d'où l'emploi courant de « preuve ».

**Heir**, « héritier », de l'a. fr. *heir*, de même sens, issu d'un bas latin *herem* (latin classique *heredem*). L'a. fr. *heir* est devenu *hoir*, avant d'être remplacé (vers 1300) par *héritier*. *Hoir* ne subsiste plus que dans le français juridique.

**Jury**, de l'a. fr. *jurée*, « serment », les personnes réunies pour enquêter ou statuer étant liées par un serment. L'anglais *jury* a été emprunté par le français du droit à la fin du XVIe siècle ; un vieux mot français a fait retour.

**Pledge**, « caution, promesse », de l'a. fr. *plege*, de même sens, d'un bas latin *plebium*, issu d'un germ. *plegan*, de même sens. En français, le mot, sous la forme *pleige* et avec le sens « qui sert de caution », ne s'emploie plus qu'à propos du droit ancien ; il est courant en anglais, avec la signification nouvelle et propre de « promesse, engagement ».

**Slander**, « diffamation », de l'a. fr. (et fr. m.) *esclandre*, du latin *scandalum*, « piège » (qui a aussi donné *scandale* par calque savant). L'anglais a conservé le sens médiéval dérivé de « calomnie », en pratiquant la chute de l'initiale (les linguistes parlent d'aphérèse) : *esclandre* > *slander*. Cette disparition de l'initiale du mot est systématique ; elle sera étudiée plus loin.

Comme le remarquait avec humour la philologue Mildred K. Pope, « en matière de justice et de police, seule la potence (*gallows*) est une institution anglaise ».

Un cas particulier exemplaire, celui des impôts :

**Administration fiscale** : *chancellor*, *budget*, *control*, *exchequer*, *revenue, tax, treasury*.

**Exchequer**, « échiquier, ministère des Finances », de l'a. fr. *eschequier* (fr. *échiquier*), dérivé du mot *échec*. *Eschequier*, « jeu d'échecs », s'est dit de toute surface faite de carrés

contigus, notamment des tapis quadrillés sur lesquels les banquiers médiévaux faisaient leurs comptes ; d'où l'emploi, en Normandie puis en Angleterre, au sens de « trésor royal ». L'anglais *Chancellor of the Exchequer* a conservé ce sens médiéval.

Ces termes administratifs sont des emprunts anciens. Notons que la langue politique anglaise, au cours des siècles suivants, s'est nourrie de vocabulaire français (*constitution, democracy, election, ministre, motion*, *petition*, etc. ; *vote* fut copié au XVIe siècle sur le latin *votum*, « vœu »). Le lexique parlementaire britannique fut adopté au XVIIIe siècle par les philosophes des Lumières puis par la Révolution. Ces anglicismes venant équiper la pensée puis l'action politiques françaises étaient en fait des vocables autochtones.

L'aristocratie normande ayant encouragé le commerce, l'effet s'en fit sentir :

**Commerce** : *barber, bargain, butcher (*fr. *boucher), butler, caterer, debt, grocer, merchant, money, pay, shop, store, tailor.*

**Bargain** (verbe), « marchander », de l'a. fr. *bargainier*, « marchander », puis « hésiter », d'origine germanique discutée. En France, le verbe ne se relève que dans la locution *sans barguigner*, « sans hésiter » ; il est resté fréquent au Canada (*barguiner*) au sens de « marchander ».

**Cater** (verbe), « fournir, alimenter », issu (avec aphérèse) de l'a. n. *acater*, var. de l'a. fr. *acheter*, d'un latin *accaptare*, « se procurer ». Le sens propre à l'anglais provient sans doute du métier de *caterer*, issu (par aphérèse) de l'a. n. *acatour*, qui désignait « celui qui achète des provisions, afin de les fournir à d'autres ».

**Grocer**, « épicier », de l'a. n. *grosser*, var. de l'a. fr. *grossier*, « épicier en gros », dérivé de *gros*.

**Shop**, « boutique », de l'a. fr. *eschoppe* (fr. m. *échoppe*), du néerlandais *schoppe*, de même sens. Le mot anglais résulte d'une chute de l'initiale (aphérèse) : *échoppe* > *shop*.

**Store**, « provisions, magasin », de l'a. fr. *estore*, « provisions », déverbal d'*estaurer*, « renouveler », d'un latin *instaurāre*, de même sens. Chute de l'initiale : *estore* > *store*.

Plus tard, vinrent, copiés sur le latin ou le français savant, des termes formant un vocabulaire de l'économie :

**Économie** : *commerce, economy, entrepreneur, enterprise, finance, inflation, recession, speculation.*

Notons en revanche le faible nombre d'emprunts dans le secteur agricole (à l'exception de *farm*, issu du français *ferme*), la pêche et la navigation, secteurs laissés au peuple saxon.

Au-delà de la gestion des personnes et des biens, et dépassant la période médiévale, plusieurs domaines témoignent d'une très forte influence française sur le lexique anglais.

**Nourriture** : *appetite, bacon, beef, boil (*fr. *bouillir), cellar (*fr. *cellier), claret, dinner, feast, flour, fry (*fr. *frire), goblet, grape, mackerel (*fr. m*aquereau), mince, mushroom, mustard, mutton, oil, plate, pork, porridge, roast (*fr. *rôtir), salad, salmon, sauce, sausage, soup, stew, stout, sugar (*fr. *sucre), supper, taste, toast, veal.*

**Claret**, de l'a. fr. (*vin*) *clairet*, « vin aromatisé de miel et d'épices ». En anglais, le mot a désigné le vin rouge, puis le bordeaux, production de l'Aquitaine, longtemps possession anglaise.

**Flour**, « farine », de l'a. fr. *fleur*, « poudre issue de la mouture de froment », issu du latin *florem*, « fleur, partie la plus fine ». Le français, qui a adopté *farine*, ne connait plus que la locution *la fine fleur* ; l'anglais est conservateur.

**Mince** (verbe), « hacher », de l'a. fr. *mincier*, « couper en petits (*minces*) morceaux », issu d'un latin *minutiare*, dérivé de *minutus* « menu ». *Mincier* s'est maintenu en français dans son dérivé *émincer*.

**Mushroom**, « champignon », de l'a. n. *mousheron*, variante du fr. *mousseron*, du bas latin *mussario* : le groupe *-ch-*

normand correspond au français *-ss-*. On voit que le terme général anglais pour désigner le champignon provient d'un mot français désignant un cryptogame particulier, le *mousseron*.

**Oil**, « huile (d'olive) », de l'a. n. *olie*, var. de l'a. fr. *oile*, du latin *oleum*, de même sens. L'anglais conserve la forme ancienne du mot, devenue *uile* puis *huile* au XIIIe siècle.

**Plate**, « assiette », de l'a. fr. *plate*, « pièce de vaisselle à fond plat », issu du latin *plattus*, « plat ». L'anglais témoigne de la pratique collective du repas médiéval : on mangeait dans le même plat. Le français a suivi l'évolution des manières de table, en adoptant *assiette*, issu d'*asseoir*, « situation d'un convive à table », puis « plat dans lequel on le sert ».

**Porridge**, « bouillie de céréales », de l'a. fr. *pottage*, « aliments cuits au pot ». La forme anglaise ancienne *porredge* laisse penser à un croisement avec *porée*, « soupe de poireaux », dérivé de *poireau*. L'anglicisme *porridge*, emprunté par le français au XIXe siècle, marque le retour d'un vieux mot.

**Roast beef**, « rosbif », composé de l'adjectif *roast*, issu du participe passé du verbe français médiéval *rostir* et du substantif *beef*, de l'a. fr. *buef*, « bœuf ».

**Stew**, « ragout » de l'a. fr. *estuver* (fr. m. *étuver*), d'un latin *extupare*, d'*extupa*, « bain de vapeur ». Le français d'Angleterre lui a donné le sens de « cuire lentement à l'étouffée » (XIVe siècle), passé en anglais (XVe siècle), d'où le déverbal *stew*, « ragout » (XVIIIe siècle).

**Stout**, « bière brune », de l'adjectif anglais *stout*, « robuste », issu de l'a. fr. *estout* « hardi », du germ. *stolt*, de même sens.

**Taste** (verbe), « gouter, avoir une saveur », de l'a. fr. *taster* (fr. m. *tâter*), d'un latin *taxare*, « toucher fortement ». *Taster* a pris dès le XIIe siècle le sens de « gouter à », conservé dans *taste-vin* et par l'anglais. En revanche seule cette langue a

développé (au XVIe siècle) la signification « avoir une saveur ».

**Toast**, « tranche de pain grillée », de l'a. fr. *tostée*, dérivé du verbe *toaster*, « griller », du participe passé *tostus* du latin *torrere*, de même sens. Au XVIIIe siècle, l'anglais a développé le sens de « boire à la santé », par comparaison, dit-on, de la personne saluée (et aimée) avec la (douce) tranche de pain trempée dans son vin. L'explication est peu convaincante, mais il n'en est pas d'autre. *Toast* fut ensuite un double anglicisme, emprunté par le français dans l'emploi de libation dès le XVIIIe siècle, dans celui de « tranche de pain de mie grillée » à la fin du XIXe siècle. Au Québec, on parle de *rôtie*, et c'est très bien.

**Vêtement** : *blue, brown, button, coat, collar, denim, diamond, dress, embroidery (*fr. *broderie), fashion, frock (*fr. *froc), gown, jewel, pear (*fr. *perle), robe, satin, wardrobe (*fr. *garde-robe)*.

**Coat**, « manteau », de l'a. fr. *cote*, « tunique », issu d'un germ. *kotta*. Le fr. *cotte* est sorti d'usage (sauf *cotte* de mailles).

**Dress** (verbe), « habiller », de l'a. fr. *dresser*, « diriger » puis « équiper », issu d'un bas latin *directiare*, « aligner », de *directus*, « droit ». L'anglais a spécialisé le verbe, et en a tiré *dress*, « robe, habit », au XVIIe siècle.

**Fashion**, « mode », de l'a. n. *fashon*, var. de l'a. fr. *façon*, issu du latin *factionem*, « manière de faire » (de *facere*, « faire »). Le normand prononce *-ch-* pour le français *-ss-*. L'anglais a développé le sens spécifique de « mode » au XVe siècle.

**Gown**, « robe », de l'a. fr. *gonne*, « tunique », issu d'un bas latin *gunna*, « vêtement de peau » (qui a par ailleurs donné l'italien courant *gonna,* « jupe »). Le mot a disparu du français commun. *Gone* subsiste toutefois dans le parler lyonnais, pour désigner un jeune enfant : celui-ci était souvent *mal goné*, « mal habillé », du verbe *goner*, « vêtir sans gout ».

**Jewel**, « pierre précieuse », de l'a. n. *juel*, var. de l'a. fr. *joel*,

« joyau », sans doute dérivé de *jeu*. L'anglais a conservé la forme ancienne du mot, qui a été refait en français sur son pluriel *joyaux*.

**Vie domestique** : *apron, blanket, chair, curtain (*fr. *courtine), closet, cushion, lamp, pantry, towel.*

**Apron**, « tablier », de l'a. fr. *naperon* (fr. m. *napperon*), dérivé de *nappe*. La forme *apron*, qui provient d'*aperon,* résulte d'une mauvaise coupure avec l'article (un *naperon* > un *aperon*), fréquente dans le français insulaire, et propre à ce dernier.

**Blanket**, « couverture », de l'a. n. *blankette*, var. de l'a. fr. *blanchette*, issu de *blanc*. Le normand prononce *k* pour *ch*. Le sens premier « pièce de laine blanche » s'est spécialisé dans le français d'Angleterre en « couverture ».

**Chair**, « chaise », de l'a. fr. *chaiere*, « chaise », issu du latin *cathedra*. L'anglais a conservé le sens ancien du mot. Le français, pour l'emploi courant, a adopté une prononciation dialectale du centre de la France (*r* devenant *z* : *chaire* > *chaise*) et a spécialisé *chaire* pour désigner un siège honorifique.

**Closet**, « placard », de l'a. fr. *closet*, « petit enclos », puis « chambre privée », diminutif de *clos*. Le mot a disparu du français, sauf dans l'anglicisme *water-closet*.

**Cushion**, « coussin », de l'a. n. *couchin*, var. de l'a. fr. *cuissin* (fr. m. *coussin*), d'un latin *coxinus*, « qui soutient la hanche (*coxa*) ». Le normand prononce *-ch-* pour le français *-ss-*.

**Pantry**, « garde-manger », de l'a. fr. *paneterie*, « lieu où l'on conserve le pain », dérivé de *pain*. L'emploi anglais est général ; le mot français, technique, ne se dit plus que dans les couvents et les casernes.

**Towel**, « serviette », de l'a. fr. *toaille*, « serviette, nappe »,

d'un germ. *thwahlja* de même sens. *Toaille*, devenu *touaille*, s'est employé couramment jusqu'au début du XVIIe siècle, puis régionalement et/ou spécifiquement (ornement d'église, coiffure féminine) avant de disparaitre au XIXe siècle. L'anglais a conservé la prononciation médiévale (*touelle*) du mot.

**Science** : *arithmetic, astronomy, laboratory, logic, paper, physics, preface, radiation, science, story, study.*

**Story**, « récit », issu (avec aphérèse, chute de l'initiale) de l'a. n. *estorie*, var. de l'a. fr. *estoire*, du latin *historia*. Afin de désigner la discipline historique, l'anglais a calqué (XVe siècle) *history* sur le latin *historia*.

**Study**, « étude », de l'a. fr. *estudie*, issu du pluriel *studia* du latin *studium*. L'anglais a conservé (en abrégeant l'initiale) la forme médiévale *estudie*, que le français a refaite en *étude*.

**Médecine** : *anatomy, constipation, cure, depression, disease, doctor, drug, hospital, infection, inflammation, injection, poison, remedy, stomach, surgeon, symptom, vaccine*

**Cure**, « remède », de l'a. fr. *cure*, « soin », issu du latin *cura*, de même sens. Dès le XIIIe siècle, le mot *cure* (sauf dans l'expression *n'avoir cure de*) s'est employé principalement au sens médical de « traitement », dont témoigne l'anglais. En français, le vocable s'est spécialisé au XIXe siècle pour désigner un traitement en station thermale : suivre une *cure*.

**Disease**, « maladie », de l'a. fr. *desaise*, dérivé du suffixe négatif *des* et du mot *aise*, d'un bas latin *adjacens*.

**Surgeon**, « chirurgien », de l'a. n. *surgien*, var. de l'a. fr. *serurgien* (fr. m. *chirurgien*), dérivé de *cirurgie* (fr. m. *chirurgie*), du grec *kheirourgia*, « travail de la main », via le latin. L'anglais a gardé les formes médiévales avec initiale *s*, que le français a refaites en *ch* au XVIe siècle.

**Art** *: architecture, art, baroque, conversation, culture, dance, music,*

*sculpture*.

L'apport lexical français touche aux secteurs les plus divers. Citons-en deux, à titre d'exemple, pour conclure. Les animaux, tout d'abord : un vieux fonds saxon désignant des bêtes pourtant familières a été éliminé

**Animaux** : *eagle (*fr. *aigle), buzzard (*fr. *buse), falcon (*fr. *faucon), lizard (*fr. *lézard), quail (*fr. *caille), rabbit, salmon, squirrel, viper*.

> **Rabbit**, « lapin », de l'a. n. *rabotte*, de même sens, issu du néerlandais *robbe*, de même sens (qui a donné aussi *rabouillère*, « terrier du lapin »). En français, depuis le XIVe siècle, le masculin *rabot* désigne par métaphore un outil de menuiserie. Le *rabot* et Mr *Rabbit* sont donc cousins…

> **Squirrel**, « écureuil », de l'a. n. *esquirel*, var. de l'a. fr. *esquireul* (fr. m. *écureuil*), issu d'un bas latin *scuriolus*. Passage à l'anglais avec chute de l'initiale (aphérèse) : *esquirel* > *squirrel*.

Nous citerons d'autre part les… insultes et termes dépréciatifs, qui furent notablement puisés au français :

**Insultes** : *bastard, brute, coward, cretin, idiot, imbecile, rascal, poltroon, scoundrel, stupid*.

> **Coward**, « lâche », de l'a. fr. *coard* (fr. m. *couard*), de même sens, dérivé de *coe*, « queue » : « qui a la queue basse, à cause de la peur ». L'anglais a conservé la forme médiévale du mot.

> **Rascal**, « vaurien », de l'a. n. *rascaille* (fr. m. *racaille*), dérivé d'un verbe normand *rasquer*, « être violent et bruyant », issu d'un bas latin *rasicare*, « raser, faire de grands gestes ». L'anglais a conservé la forme normande.

> **Scoundrel**, « vaurien », de l'a. fr. *esconderel*, de même sens, issu du verbe *escondre*, « se cacher », d'un latin *excondere*, de même sens. L'anglais a conservé le mot médiéval français, disparu de la langue moderne.

Quand il n'a pas éliminé le mot d'origine germanique, le français a pourvu la langue anglaise d'un second lexique, qui fait sa richesse.

## La synonymie anglaise est française

On vante l'anglais pour l'abondance de son lexique, que manifeste la dimension des dictionnaires : l'*Oxford English Dictionary* recense 200 000 termes, dont 170 000 en usage, soit le double d'un dictionnaire usuel du français. C'est principalement au français qu'il doit cette propriété, laquelle se traduit par une synonymie impressionnante, dont les écrivains anglophones font le meilleur usage. Afin de désigner une personne, un objet, une idée, cet idiome offre fréquemment deux termes, l'un issu du fonds germanique, l'autre d'origine française. Ils coexistent dans son lexique, mais ne sont pas équivalents.

Rendons grâce à l'anglais, qui démontre que la synonymie est une fiction. Il n'est jamais de similitude complète entre deux termes ; opérant toujours par contraste, la langue attribue à des signifiants différents des signifiés distincts, des emplois divergents, des valeurs dissemblables. La langue française n'est pas *dénuée* (manque absolu), *dépourvue* (manque du nécessaire), *privée* (manque de ce qui est attendu), *dépouillée* (manque de ce qui fut possédé) de bons exemples de synonymie, toujours partielle. L'anglais en donne une illustration, établissant la plupart du temps une hiérarchie de valeurs entre les mots saxon et français. Par exemple, les verbes *to begin* et *to commence*. « The recital *began* ten minutes ago » est factuel et courant (« Le récital a *commencé* il y a dix minutes ») ; « the recital *commenced* ten minutes ago » est d'un registre plus élevé (« Le récital a *débuté* il y a dix minutes »). Cette différence, que le personnage de Walter Scott, éleveur de *pigs* pour des princes mangeant du *pork*, avait bien vue, est générale ; nous la formaliserons ainsi, en prenant l'exemple de verbes :

| | Origine saxonne | Origine française |
|---|---|---|
| Moins fréquent, relâché | To ask | To demand |
| Neutre, courant | To begin | To commence |
| Plus fréquent, soutenu, littéraire | To end | To terminate |

| | |
|---|---|
| To carry | To marry |
| To buy | To purchase |
| To build | To construct |
| To finish | To end |
| To feed | To nourish |
| To forgive | To pardon |
| To continue | To go on |
| To meet | To encounter |
| To search | To seek |
| To sell | To vend |
| To trade | To commerce |
| To desire | To wish |
| To discharge | To disengage |

On voit le travail sémantique opéré par la langue : le verbe *to ask*, par exemple, désigne une requête, *to demand,* une exigence. Il en est de même pour les adjectifs (*deep/profound* ; *mild/gentlle* ; *wild/savage*) et pour les substantifs (*fiend/enemy* ; *grave/tomb*) : ils se distinguent par l'emploi ou le registre. Pour exprimer en anglais l'absence de contrainte, on peut choisir une expression de sens concret, désignant ce pour quoi on se bat (le saxon *freedom*) ou une désignation abstraite et juridique (le français *liberty*). L'emploi conjoint des deux termes, pratiqué au Moyen Âge dans un but de compréhension (le mot germanique glosant en somme le terme français) est devenu une habitude de la langue, une formule (*lord and master, goods and chattels, my last will and testament*), voire un tour stylistique, comme *by leave and permission* qu'emploie Shakespeare. La langue française a offert à l'anglais une habituelle option lexicale de statut élevé.

Les emprunts savants au latin constituent une couche supplémentaire de vocabulaire éminent et noble. L'anglais dès lors peut jouer de trois registres : concret (saxon), abstrait (français), noble (latin). Adjectifs, substantifs et verbes sont concernés. Ainsi, « épuisé » pourra se dire :

| | | |
|---|---|---|
| tired | fatigued | exhausted |

Le « courage » aura trois expressions :

| | | |
|---|---|---|
| heart | boldness | fortitude |

De même « le fait de résider » :

| | | |
|---|---|---|
| to live | to reside | to inhabit |

Les écrivains en jouent, les pédants en abusent, la langue en tire un prestige qu'elle doit à la qualité de ses emprunts : la romanité a donné à l'anglais ses lettres de noblesse.

Elle lui a fourni également un accès à la pensée abstraite et à son expression. Nous nous permettrons pour conclure de citer longuement Ferdinand Mossé, historien de la langue anglaise, à propos des emprunts massifs au français que cette langue pratiqua durant le XIVe siècle. Le grand Maitre des études anglaises, philologue exact, ne passait pas pour un facétieux cocardier ; il note toutefois :

> En même temps [XIVe siècle] affluent les termes abstraits. C'est tout le vocabulaire de la vie intellectuelle et morale que l'on emprunte au français et il est très étendu. Pour en donner une idée, voici quelques-uns des mots en *-tion* que l'on trouve, pour la première fois, sous la plume de Chaucer : *admonition, consideration, consolation, continuation, deliberation, dissimulation, duration, estimation, exaltation, examination, habitation, humiliation, impression, information, interrogation, introduction, mortification, motion, mutation, notification, operation, participation, perturbation, progression, reflection, submission, supplication.* Ainsi le français aura été le lien qui rattache l'anglais à la civilisation méditerranéenne, à la pensée gréco-latine et quand, l'imprimerie et l'instruction aidant, ce vocabulaire sera devenu celui de tout Britannique cultivé, on peut dire que c'est à l'aide de mots français que les Anglais exprimeront leurs idées : il n'est pas d'influence qui puisse aller plus loin.

1. a. n. = ancien normand ; a. fr. = ancien français ; fr. m. = français moderne ; germ. = germanique.

## *Chapitre II*

### Dans le tissu anglais,<br>une trame française

John Orr, le grand spécialiste britannique des rapports de l'anglais et du français, le rappelait : « Ce qui semble le plus fait maison dans le tissu de notre langue est en réalité de texture française. » Nous allons en donner une idée dans ce chapitre, dont on voudra bien excuser la nature inévitablement technique.

Jusqu'ici nous avons évoqué le vocabulaire (noms, adjectifs, verbes) venu enrichir la langue anglaise : une épaisseur de mots s'ajoutant au vieux fonds saxon, donnant chair au squelette de la langue. On pourrait penser que l'ossature anglaise, sa structure primordiale en somme, est germanique, en conclure par suite que l'apport français est superficiel. C'est ce qu'estimait l'historien de la langue française Ferdinand Brunot, qui écrivait au temps de l'Entente cordiale :

> Les verbes auxiliaires, les articles, les pronoms, les prépositions, les noms de nombre, les conjonctions appartiennent presque sans exception au vieux fonds germanique, et ce sont là les éléments essentiels de la langue, autour duquel le reste n'est qu'aggloméré.

Certes, mais l'influence française ne s'est pas limitée, si l'on ose dire, à un immense lexique ; elle a pénétré plus profond, dans le figé et le grammatical.

On le constate en examinant ce qui dans la langue se solidifie : expressions toutes faites, locutions, proverbes.

Rien de plus formellement britannique que le « How do you do ? » prononcé dignement à la première rencontre. Cet équivalent du français, « Ravi de faire votre connaissance », eut d'abord le sens propre de « Comment allez-vous ? » (l'anglais actuel l'exprime par « How are you ? »). Les dictionnaires étymologiques de l'anglais nous enseignent que l'expression « How do you do ? » est courante depuis le XVIIIe siècle, attestée dès le XVe ; il est toutefois possible de la rencontrer plus tôt : il suffit pour cela de considérer l'ancien français. Dans cette langue, le verbe *faire* avait, par dérivation, le sens général de « se porter, aller ». D'où son emploi dans des interrogations, le verbe étant introduit par l'adverbe *comment* :

> … en luy demandant comment le *faisoit* son seigneur (« comment allait son mari » ; *Gérard de Nevers,* XVe siècle).

Le précieux *Anglo-Norman Dictionary*, accessible en ligne, informe que cette formule était vivace dans le français écrit en Angleterre, dès le XIIIe siècle :

> E querez d'eus coment vos genz le *funt* (« Demandez-leur comment vont vos gens » ; *Walter of Henley,* XIIIe).
>
> Et coment le *fait* vostre maistre ? (Jean Gessler, *Manière de langage*, XIVe).

La dernière citation est digne d'intérêt ; elle est tirée d'une *Manière de langage* de la fin du XIVe siècle, manuel fournissant aux Anglais apprenant la langue des modèles de conversation. « Comment le faire » était donc d'usage courant dans le français insulaire, au moment où « How do you do ? » est attesté pour la première fois. À l'évidence, cette dernière formule est un calque.

Le fait n'est pas isolé. Deux linguistes anglophones, Anton A. Prins et John Orr, ont consacré un ouvrage à la question, relevant au total plus de six cents locutions, expressions, formules figées largement attestées en ancien français, d'où elles sont clairement issues. L'éventail des emprunts est large, depuis la construction verbale (*to*

*send after/for* vient de l'a. fr. m*ander après/pour*), le groupe nominal (*the most part* reprend l'a. fr. *la plus part*), jusqu'à la véritable formule : ainsi l'anglais « Let it be ! » reprend une formulation présente dès *La Chanson de Roland* (XIe siècle) :

> « Laissiez ço ester ! » dist Marsilies li reis » (« Laissez tout cela », dit le roi Marsile)

Cette influence est systématique. On peut raisonnablement penser que bien des locutions anglaises inconnues du vieil anglais, apparues à partir du XIVe siècle, proviennent par calque de locutions françaises médiévales amplement témoignées auparavant. Dans le domaine nominal, prenons l'exemple des expressions anglaises introduites par la préposition *in* ; sont des calques attestés du français :

> *In aid ; in any case ; in brief ; in case that ; in common ; in conclusion ; in consideration of ; in detail ; in exchange ; in favour of ; in the flower of one's age ; in general ; in haste ; in honour of ; in lieu of ; in a manner ; in vain.*

Dans le domaine verbal, citons, à titre d'illustration, les locutions formées sur le verbe *to take* ; elles reprennent des constructions françaises médiévales courantes :

> *To take : in account ; advantage ; benefit of ; care ; counsel ; effect ; end ; example ; flight ; for granted ; heart ; heed ; leave ; offense ; part ; pity ; place ; pleasure in ; vengeance.*

Il y a dès lors matière à renverser la perspective. Publiant un *Dictionnaire des expressions et tournures calquées sur l'anglais*, le linguiste québécois Michel Parmentier a fait œuvre utile. La pression de l'anglais sur le français canadien, via le bilinguisme, a multiplié les copies. Bon nombre d'entre elles sont abusives, au sens où, selon Parmentier, elles concurrencent des expressions françaises anciennes, transparentes et courantes, quand elles ne versent pas dans le charabia. On ne peut que saluer ces opportuns rappels à l'ordre de la langue. Il convient de dire *se mettre en grève* plutôt *qu'aller en grève* (calque de *to go on strike*) ; *avoir le cafard* et non *avoir les bleus* (reprise de *to have the blues*) ; *se couvrir de ridicule* au lieu de *faire un fou de soi* (*to make a fool of oneself*). L'auteur toutefois, attaché à débusquer la moindre similitude avec l'anglais, range au

nombre des imitations toute expression française formellement semblable. Il refuse ainsi l'expression *prendre avantage de,* qu'il tient pour démarquée de *to take advantage of,* invitant à employer *profiter de, se prévaloir de, tirer profit de*. La locution est pourtant courante en ancien français ; on lit dans un texte écrit en Angleterre vers 1310 :

> Vous poez par respouns prendre avantage par la (« En répondant, vous pouvez en tirer profit », *Year Books of Edward II*)

Sans faire offense à Michel Parmentier, on ne peut s'empêcher, parcourant son dictionnaire, de noter en marge les abondants… calques inverses. *Être en amour avec, pour le bénéfice de, c'est à son crédit, jouer pour la galerie* (c'est-à-dire pour le public du jeu de paume), etc., furent d'abord des expressions usuelles du français ancien, où la langue anglaise les a puisées. Le linguiste québécois en conviendra : il est rassurant, en examinant ses locutions et expressions, de constater une fois de plus combien la langue anglaise provient du français.

## Et la grammaire ?

Peut-on descendre plus profond ? Il y faut de l'assurance, car peu s'y sont risqués, convaincus comme Ferdinand Brunot que la solide ossature saxonne a résisté à l'invasion normande. Les langues, il est vrai, empruntent principalement des mots ; l'anglais néanmoins doit au français plusieurs moyens de les construire.

La morphologie anglaise (c'est-à-dire la forme des mots : construction, pluriel, etc.) ne fut pas étanche à l'influence française. Celle-ci vint parfois seconder une évolution commencée ou prédictible. Le vieil anglais possédait deux pluriels, l'un avec le suffixe *-en* (qui a laissé quelques traces : *child/children, ox/oxen*), l'autre avec la consonne finale *-s*. Très tôt le second, plus simple, étend son domaine d'emploi, révélant l'effet d'une tendance naturelle à la simplification. Sa victoire toutefois, de l'avis des historiens de la langue anglaise, est due à l'influence décisive du français, qui construit le pluriel avec un *-s* (à l'exception des quelques pluriels en *-x*, variante graphique). Les linguistes constatent que le changement

dans une langue est souvent « polygénétique », mettant en œuvre des facteurs internes et externes ; nous avons ici un cas d'école.

Le phénomène se retrouve dans la construction des noms, par *préfixe* (élément initial de formation d'un mot) et *suffixe* (élément final de formation d'un mot). Le vieil anglais possédait un préfixe *a-*, forme réduite de la préposition *on*, qui a bâti bien des termes : *aback, alive, asleep,* etc. Il a été rejoint par les prépositions françaises *à* et *en* (affaiblie en *a*) qui, devenues un préfixe de l'anglais, ont permis de construire de nouveaux termes : *aboard* (fr. *à bord*), *across* (fr. *en croix*), *around* (fr. *en rond*), etc. ; on explique ainsi la productivité de ce préfixe en anglais, et le très abondant vocabulaire qui en résulte. Dans d'autres cas, seule l'ascendance française a joué, la morphologie anglaise se francisant. Nous avons là un changement « monogénétique ». Bien des préfixes du vieil anglais ont disparu, au profit d'éléments français (ou latin) qui ont dès lors gouverné la néologie. Ainsi *dis-* (*disobey, dispraise*), *in-/im-* (*ineffable*, *impossible*), *en-* (*engender*) sont devenus des préfixes anglais. Il en est de même des suffixes : leur effet est spectaculaire. Des éléments français viennent s'adjoindre à des termes d'origine saxonne pour former de nouveaux mots anglais. Le phénomène, ample, constitue un des traits du lexique anglais, singulièrement hybride. On fabrique ainsi entre les XIIe et XVe siècles :

Suffixe *-ry* (fr. *-rie*) : *husbandry, yeomanry, outlawry*
Suffixe *-ess* (fr. *-esse*) : *goddess, murderess, slayeress, sheperdess*
Suffixe *-age* (fr. *-age*) : *leakage, steerage, barnage*
Suffixe *-ance* (fr. *-ance*) : *furtherance, hindrance*
Suffixe *-able* (fr. *-able*) : *eatable*

L'adjectif *eatable* (« mangeable ») est représentatif de l'hybridité dont s'accompagne la morphologie anglaise. Celle-ci façonne aisément des termes, à partir d'éléments hétérogènes, et cela dans tous les sens : base saxonne + suffixe français (nous venons de les voir) ; base française + suffixe saxon (*beautiful*, *falsehood*), préfixe saxon + base française (*uneasy, overcharge*), préfixe saxon + base française + suffixe saxon (*undoubtedly*), etc. Ce phénomène de métissage lexical excède la dérivation par suffixe ; des mots composés sont construits d'éléments saxon et français : *ice cream* (fr. *crème*), *life guard* (fr. *garde*) ; français et saxon : *frying* (fr. *frire*) *pan, jellyfish* (fr.

*gelée*). Ajoutons quelques noms composés parfaitement anglais, formés dans cette langue de deux mots français : *grapefruit* (fr. *grappe* et *fruit*), *mailorder* (fr. m*alle* et *ordre*), *marketplace* (normand *market,* fr. *place*). L'hybridation est générale : « Rien ne saurait mieux montrer l'interpénétration de deux langues », écrit Fernand Mossé.

En matière de syntaxe (c'est-à-dire de la construction de la phrase) les historiens de la langue anglaise, principalement britanniques, sont réservés. Pour eux, conquête normande ou pas, l'évolution de la syntaxe du vieil au moyen anglais eût été la même : la charpente saxonne est sauve ; l'honneur aussi, sans doute. Et pourtant. On ne peut s'empêcher de penser que l'ordre des mots qu'offre l'anglais du XIVe siècle par exemple est plus proche du français que du vieil anglais : il suffit pour s'en convaincre de placer côte à côte Geoffrey Chaucer (XIVe) et *Beowulf* (VIIIe-Xe). Les phrases de l'anglais et du français d'aujourd'hui ne sont pas fondamentalement dissemblables ; le fait ne doit sans doute ni à l'identité indo-européenne commune, ni au hasard.

Ce qui est certain et démontrable néanmoins est l'effet du français dans plusieurs secteurs de cette syntaxe.

Pour construire une phrase, il faut des éléments. Contrairement à ce qu'affirmait Brunot, une influence française y est clairement identifiable. Citons :

> **Pronoms**.
>
> Les vieux pronoms personnels singuliers *thee*, *thou* ont disparu, au profit d'un emploi, d'abord au singulier de politesse puis généralisé, des pronoms pluriels *yee, you,* sur le modèle du français *vous*. Le vieux pronom indéfini *man* a été remplacé par le pronom *one* (« *one* doesn't do that »), très exactement copié sur le français *on*. Enfin l'ancien français connaissait un emploi du mot *corps* comme pronom : *mes cors* (« mon corps ») équivalait à *moi*. On relève en moyen anglais *my body* dans le même usage (« moi »), ce qui a servi à construire les pronoms indéfinis *anybody, everybody, nobody, somebody*.
>
> **Quantifieurs**.
>
> **Very**. L'adjectif médiéval français *verrai* (fr. m. *vrai* ; latin

*verum*) est devenu un adverbe dans le français d'Angleterre, d'abord au sens de « véritablement », puis en simple adverbe augmentatif devant un adjectif. On lit, dans un texte de 1374, « soiez *verrai* repentant de voz mausfeitz ». Il a été emprunté dans cet emploi par l'anglais (*very*) au XVe siècle.

**Plenty.** L'ancien français *plenté*, « abondance » (du latin *plenitas*) est devenu en français insulaire puis en anglais l'adverbe *plenty* quantifiant un nom (*plenty of trees*). Le substantif français *plenté* est sorti d'usage au XVIIe siècle.

**Prépositions**. La langue littéraire anglaise, au XIVe siècle, voit apparaître des prépositions traduisant le cheminement de la pensée : *during, concerning, considering, except,* etc. ; ce sont des calques. Il en est de même de *notwithstanding,* qui copie plaisamment *nonobstant*. Au passage, ajoutons les adverbes *beforehand* et *behindhand*, imités d'*avant-main* et *arrière-main*.

**Subordonnants**. Le développement de l'écrit anglais, à partir du XVe siècle, s'accompagne également d'un essor de la subordination, par emprunt au français : *by cause that*, devenu *because*, reprend *à cause de, in order to* copie un ancien *en ordre de*, etc.

Quant à la construction de la phrase elle-même, une influence française est clairement divisible dans certains secteurs.

**Groupe nominal.** On se doute que le « génitif saxon » régnait en maitre en vieil anglais. Il consiste en l'antéposition du déterminé, auquel on adjoint un *'s* : *Mary's month*. C'est ainsi que l'anglais moderne exprime d'ordinaire la possession : *Peter's hat*. Les historiens de la langue anglaise relèvent toutefois, aux XIVe et XVe siècles, l'essor considérable d'une construction usant de la préposition *of*, marginale en vieil anglais : *the month of Mary* ; ils attribuent cette expansion à l'influence française. De façon générale l'anglais actuel joint aux vieilles constructions saxonnes un emploi « français » de la préposition *of*, au-delà d'une expression de la possession :

*the city of Rome,* etc.

Nous insisterons sur le **groupe verbal** : deux constructions présentent un effet spectaculaire.

Pour exprimer par un verbe une action habituelle, l'ancien français employait l'auxiliaire *soloir* (du latin *solere*, qui a également donné l'italien courant *solere*) : *li cuens nos soloit aidier* (« le comte nous aidait, d'ordinaire »). Ce verbe, simple et commode, a malheureusement disparu du français, remplacé de nos jours par des périphrases (*avoir l'habitude* ou *coutume de*). Pour traduire la fréquence l'ancienne langue avait également recours au verbe *user* (*de*) ; le fait est bien attesté :

Car tout son lignage en *avoit usé* et *usoit* de maintenir traïson (« Toute sa famille avait coutume de trahir » ; *Berinus*, 1350).

Car ont *usé* paine souffrir (« Car ils ont eu l'habitude de souffrir » ; Honoré Bonet, 1398)

De cet emploi, disparu du français, la langue anglaise a fait son miel : on reconnait l'usage exact de *to use to* au passé : *they used to suffer*.

Un des traits du verbe anglais est son emploi du « présent continu », temps verbal périphrastique formé de l'auxiliaire *to be* (« être ») et du participe présent. Il décrit une action en cours, généralement contemporaine de l'énoncé (*He is fighting*, « il est en train de se battre »). Une telle construction n'était pas inconnue du vieil anglais, mais toujours au passé (*He waes feohtende*, « il était en train de combattre »). Au XIVe siècle, elle devient commune au présent, constituant un véritable temps inaccompli du verbe. D'où provient-elle ? Sans doute d'une extension de l'emploi du vieil anglais. Mais avec l'influence décisive d'une périphrase médiévale française, bien attestée ; ainsi, dans la *Chanson de Roland* (XIe) :

Cumpainz Rollant, sunez vostre olifan,
Si l'orrat Carles, ki *est as porz passant* (« Ami Roland, sonnez votre olifant. Charles l'entendra, qui traverse en ce moment le col »)

L'ancien français possédait ainsi l'équivalent exact du présent

continu anglais, marquant une nuance d'action inachevée :

> Je suis bien remembranz qu'il navra mon fil (« Je me souviens bien qu'il blessa mon fils », Merlin, XIIIe)

Nous pouvons regretter sa disparition en français, à partir du XVe siècle ; qu'il survive dans la langue anglaise est une consolation.

L'action exercée par le français sur la syntaxe anglaise est donc loin d'être négligeable. Notons qu'à plusieurs reprises nous avons constaté que cette emprise mettait en jeu des éléments ou des constructions ayant disparu ensuite du français, et dont l'anglais conservait la mémoire. La langue anglaise est un vaste musée de la langue française ; nous allons maintenant en visiter tout à loisir les collections.

## *Chapitre III*

### VISITE AU FRANÇAIS DU MOYEN ÂGE

« A fierce strife redeems a daunting grievance. » Cette phrase anglaise péremptoire signifie : « Un combat acharné rachète un grief intimidant. » De notre invention (on s'en doute), elle présente une particularité que l'on saisira par l'étymologie des mots :

> **Fierce**, « sauvage », de l'a. fr. *fers*, de même sens issu du latin *ferus*.
>
> **Strife**, « conflit », de l'a. fr. *estrif*, de même sens, issu d'un germ. *strid*.
>
> **Redeem** (verbe), « racheter », de l'a. fr. *redimer*, de même sens, du latin *redimere*.
>
> **Daunt** (verbe), « décourager », de l'a. fr. *danter*, de même sens, du latin *domitare*.
>
> **Grievance**, « grief », de l'a. fr. *grevance*, du verbe *grever*, « nuire ».

Cette phrase est formée de mots anglais qui proviennent de termes courants du français médiéval, mais qui ont disparu ensuite et sont inconnus du français moderne ; un francophone d'aujourd'hui ne les reconnait pas.

John Orr, que nous aimons citer, disait que l'anglais est, pour la langue française, une sorte de musée des antiquités nationales. De

fait, s'y trouvent conservés bien des vocables ou des traits propres à notre ancienne langue. On l'admettra : ce n'est pas la moindre vertu de l'anglais que d'en être le fidèle gardien.

## Le cercle des mots disparus

À partir de la conquête normande, des termes passent du français à l'anglais, c'est-à-dire d'un système linguistique (sons et sens) à un autre. Ils sont alors dans la situation bien connue de tout emprunt lexical : arrêt de l'évolution dans l'ancien système, adaptation (phonique ou sémantique) au nouveau, innovation éventuelle au sein de l'idiome d'accueil. Nous verrons en détail les deux derniers effets plus loin ; arrêtons-nous ici sur le premier, spectaculairement « muséal ». L'anglais moderne recèle en effet dans son lexique des mots français empruntés au cours du Moyen Âge, usuels à cette époque : comme le dit plaisamment Henriette Walter : « L'anglais est une bonne introduction à l'ancien français. » Extraits de la langue française, insérés dans une autre, ils se sont figés, échappant à l'évolution qu'a connue le français. Ils sont restés « médiévaux », de forme, de signification, de fréquence, alors que leurs cousins continentaux, pris dans le mouvement de la langue, évoluaient ou disparaissaient. Prenons quelques exemples, classés selon leur destin en français.

Les parlers régionaux sont souvent conservateurs ; les dialectes du français retiennent des vocables anciens, par ailleurs passés tels quels à l'anglais. Nous verrons plus loin qu'en Savoie on mange encore du *bacon* (prononcé à la française), désignation médiévale du jambon.

> **Chowder**, « soupe de poissons » ; de l'a. fr. *chauderée*, dérivé de *chaudière* au sens de « marmite », puis « contenu de cette marmite », puis « potage ». *Chauderée* devenu *chaudrée* s'emploie encore dans l'ouest de la France pour désigner une soupe de poissons et de légumes.

> **Nice**, « agréable, joli », de l'a. fr. *nice*, « idiot », issu du latin *nescius*, « ignorant » (de *scire*, « savoir »). En français, *nice* s'entend encore régionalement, au sens de « niais ». En

anglais, *nice* a d'abord signifié « idiot », comme en ancien français, puis « timide » ; c'est au XVIIIe siècle qu'il a pris une valeur positive.

**Riot**, « émeute », de l'a. fr. *riotte*, « querelle », d'origine obscure. Le mot *riotte* persiste, vieilli, dans le français régional de l'Ouest, au sens de « petite dispute ».

D'autres subsistent dans des lexiques spécialisés, notamment chez les historiens médiévistes, pour parler de leur période d'étude :

**Butler**, « échanson », de l'a. fr. *bouteiller*, de *bouteille*. *Bouteiller* survit en histoire, au sens de « Grand officier de la Couronne chargé de l'intendance du vin ».

Des mots anglais portent témoignage de la forme médiévale d'un mot français, refaite depuis (nous avons vu que l'anglais *rule* provient de l'a. fr. *ruile*, remplacé depuis par *règle*) :

**Apostle**, « un des douze disciples de Jésus-Christ », de l'a. fr. *apostle*, du latin d'Église *apostolus*, emprunté au grec *apostolos*, « envoyé ». Dès le Moyen Âge, par proximité des consonnes /l/ et /r/, la forme française *apostle* fut refaite en *apostre* (fr. m. *apôtre*). L'anglais *apostle* est donc archaïque.

**Aunt**, « sœur de la mère ou du père », de l'a. n. *aunte*, var. de l'a. fr. *ante*, « sœur du père », issu du latin *amita*, de même sens. Le français a généralisé une forme avec agglutination du possessif : ta ante > t'ante > *tante*.

**Damage**, « dégâts », de l'a. fr. *damage*, de même sens, issu de *dam*, « préjudice », du latin *damnum*, de même sens, et du suffixe *-age*. En français, *dam* subsiste dans la locution figée *au grand dam de* ; *damage* a été refait dès le Moyen Âge en *dommage*. L'anglais *damage* est donc archaïque.

**Mattress**, « matelas », de l'a. fr. *materas*, de l'italien *materasso*, « grand coussin de lit », issu de l'arabe *matrah*, « tapis ». La forme du français moderne est due à l'influence du provençal *matelas*.

**Praise** (verbe), « faire l'éloge », de l'a. fr. *preisier*, « estimer », du latin *pretiare*, « donner du prix », de *pretium* « prix ». L'ancien français conjuguait je *preise*/nous *prisons* ; en français moderne, le verbe a été refait sur le second radical : *priser*.

**Search** (verbe), « chercher », de l'a. fr. *cerchier*, « fouiller », issu du latin *circare*, « faire le tour », de la préposition *circa*, « autour de ». En français l'initiale s'est assimilée à la partie centrale du verbe : *cerchier* > *chercher*.

**Title**, « titre », de l'a. fr. *title,* de même sens, du latin *titulus*, « écriteau ». La forme médiévale *title* se retrouve dans *titulaire*, *intituler*, etc. Dès le XIIIe siècle, par proximité des consonnes /l/ et /r/, la forme française *title* fut refaite en *titre* ; l'anglais *title* est donc archaïque.

Des vocables anciens, bien vivants en anglais, ne survivent plus en français qu'indirectement, en général dans un dérivé :

**Able**, « compétent », de l'a. fr. *(h)able*, de même sens, du latin *habilis*. En français l'adjectif *able* est devenu un suffixe.

**Coy**, « timide », de l'a. fr. *coi*, « tranquille », du bas latin *quetus*, de même sens. Dans le français d'Angleterre, au XIIIe siècle, *coi* a pris le sens de « réservé » ; mot et sens sont passés à l'anglais (sous la forme *coy*) au siècle suivant. Le mot français ne subsiste que dans la locution *rester coi*.

**Fur**, « fourrure », de l'a. fr. *fuerre*, « fourreau », issu d'un francique *fodr*. Le français *fuerre* a donné le verbe *fourrer*, d'où l'actuel *fourrure*.

**Random**, « aléatoire », de l'a. fr. *randon*, « violence » (d'un germ. *rant*, « course »), via la locution *a randon*, « à toute vitesse » puis « au hasard ». L'a. fr. *randon* se retrouve, en français moderne, dans *randonnée* et dans le néologisme angliciste *randomiser*.

**Ravenous**, « vorace », de l'a. fr. *ravineus*, « impétueux »,

issu du latin *rapina*, « pillage ». *Ravineus* survit indirectement dans le français moderne *rapine*, *rapace*, *rapiat*, etc.

**Remember** (verbe), « se souvenir », de l'a. fr. *remembrer*, de même sens, issu d'un bas latin *rememorari*, « se ressouvenir ». *Remembrer* est sorti de l'usage français au XVIe siècle ; on le retrouve dans l'archaïque *remembrance* et, indirectement, dans le calque *remémorer*.

**Revel** (verbe), « bambocher », de l'a. fr. *revel*, « révolte, tumulte », du latin *rebellare*, « reprendre les armes ». *Revel* survit indirectement en français dans les calques *rebelle* et *rebeller*.

**Rob** (verbe), « voler », de l'a. fr. *rober*, « piller », d'un germ. *rauban*, de même sens. *Rober* a survécu en français dans son dérivé *dérober* ; on le retrouve dans *robe*. Ce dernier a d'abord signifié « butin », puis « vêtements pris comme butin », puis « vêtement », puis « habit long ».

**Soldier**, « soldat », de l'a. fr. *soldier*, *soudier*, de même sens, issu de *soldée*, « paie que l'on verse à un militaire ». *Soudier*, dont le dérivé *soudard* est vivant, a été remplacé en français par l'emprunt à l'italien *soldat*.

**Summon** (verbe), « convoquer », de l'a. fr. *somondre*, « inviter », issu du latin *submonēre*, « avertir ». *Somondre* survit en français dans le substantif *semonce*, issu de la forme féminine de *semons*, participe passé de *semondre*.

**Target**, « cible », de l'a. fr. *targette*, diminutif de *targe*, « bouclier », du germ. *targa*, de même sens. Le français *targe* n'est plus utilisé que dans l'histoire de l'armurerie. Son diminutif *targette* a pris au XVIe siècle, par analogie de forme, le sens de « petit verrou », seul en usage désormais. L'anglais *target*, « cible », et le français *targette*, « verrou », sont donc cousins.

Enfin, bien des vocables médiévaux, devenus des mots anglais,

ont disparu de la langue française (nous avons vu que l'adjectif médiéval *estout*, « hardi » survit dans la bière *stout*).

**Attire**, « habit », de l'a. fr. *atirier*, « arranger, habiller », issu de la locution *a tire,* « en ordre », formée sur *tire*, « rang », d'un germ. *têra*, « rang ». Ce verbe *atirier* (distinct d'*attirer*) a disparu du français.

**Cheer**, « acclamation », de l'a. n. *chère*, var. de l'a. fr. *chière*, « visage », du grec *kara*, de même sens, via le latin. L'anglais eut d'abord le sens médiéval français de visage, puis d'accueil, puis d'encouragement. Le français *chière*, « visage », a disparu, sauf dans la locution *faire bonne chère*, « faire bon visage », d'où « faire bon accueil », dont l'évolution est parallèle à celle de l'anglais.

**Conceal** (verbe), « dissimuler », de l'a. fr. *conceler*, de même sens, du latin *concelare*, de même sens. Le verbe français *conceler* ne se dit plus.

**Huge**, « immense », de l'a. n. *ahuge*, « énorme », var. de l'a. fr. *ahoge*, d'origine inconnue. *Ahoge* a disparu du français très tôt.

**Jeopardy**, « danger de blessure ou de mort », de l'a. fr. *jeu parti*, formé de jeu et de partir, « faire des parts ». *Jeu parti* signifiait « jeu également divisé », d'où « incertitude » puis « angoisse », signification passée à l'anglais. *Jeu parti* ne se dit plus en français.

**Mischief**, « sottise », de l'a. fr. m*eschief*, « mésaventure », formé de *mes-* et de *chief*, « extrémité » : le *meschief* était un mauvais accomplissement ; il a pris en anglais le sens de bêtise. *Meschief*, devenu *méchef* est sorti d'usage, sauf emploi archaïsant.

**Paramount**, « supérieur », de l'a. fr. *par amont*, « au-dessus », formé de *par* et de *mont*. La locution française *par amont* a disparu.

**Paw**, « patte », de l'a. fr. *po(u)e*, issu d'un préceltique *pauta*, remplacé par *patte* à la fin du Moyen Âge.

**Poultry**, « volaille », de l'a. fr. *pouleterie*, dérivé de *poulet*, sorti d'usage.

**Solace**, « consolation », de l'a. fr. *solaz*, de même sens, du latin *solatium*, « soulagement ». *Soulas* est donné comme « vieux » par le dictionnaire de l'Académie française dès le XVIIe siècle ; il est sorti de l'usage.

**Strive** (verbe), « s'efforcer », de l'a. fr. *estriver*, « lutter », dérivé d'*estrif*, « combat », du germ. *strid*, de même sens. *Estrif* et *estriver* ont disparu du français.

## Ce que l'ancien français voulait dire

La langue anglaise nous fournit un bon état du sémantisme médiéval, généralement proche de l'étymon latin ou germanique ; le français, au cours de son évolution, y a substitué des significations nouvelles. C'est une des sources des innombrables « faux amis » (termes semblables, mais de significations différentes) que recèlent les deux langues ; prenons-en quelques exemples révélateurs.

**Apparel**, « tenue, confection ». L'ancien français *appareil*, déverbal d'*appareiller* (« préparer » ; d'un bas latin *appariculare*, de même sens), signifiait « préparatif », puis « éléments préparatoires », puis « équipement ». Il s'agissait le plus souvent de l'armure, mais aussi des vêtements, sens encore perceptible au XVIIe siècle (« Belle, sans ornement, dans le simple *appareil* / D'une beauté qu'on vient d'arracher au sommeil », écrit Racine). À l'époque moderne, le français *appareil* s'est spécialisé pour désigner un dispositif (organique, architecturel ou technique). L'anglais a conservé la signification ancienne, désignant par *apparel* l'habillement, puis la confection.

**Cave**, « grotte », de l'a. fr. *cave*, « fossé, caverne », du latin *cava*, « fossé ». L'anglais a conservé le sens médiéval ; en français ce sens a disparu, au profit de *caverne* et *cavité*, le mot *cave* se spécialisant pour désigner le sous-sol où l'on conserve.

**Foreign**, « étranger », de l'a. fr. *forain*, de même sens, issu de *foranus*, de même sens, issu de *foris*, « dehors ». En français *forain*, remplacé dans cet emploi (sauf régionalement) par *étranger*, a désigné au XVe siècle les marchands venus d'ailleurs, puis, par attraction du mot *foire*, les vendeurs sur les foires.

**Gallant**, « vaillant », de l'a. fr. *galant*, « vif », issu du verbe *galer*, « s'amuser », d'un bas latin d'origine germanique *walare*, « aller bien ». L'anglais a conservé la signification médiévale « entreprenant » du français *galant*, qui a pris, à la fin du XVIe siècle, le sens d'empressé auprès des femmes.

**Grief**, « chagrin », de l'a. fr. *grief*, « peine », déverbal de *grever*, « tourmenter », issu du latin *gravis*, « lourd ». En français *grief* a pris, au XVIe siècle, le sens de « motif de plainte ». Le sens médiéval subsiste en anglais et dans l'adverbe *grièvement*.

**Injury**, « blessure », de l'a. fr. *injurie*, du latin *injuria*, « injustice », qui possédait un sens fort : « dommage causé par une violation du droit », puis « blessure, morale ou physique ». L'anglais a conservé cette signification, que le français, devenu *injure,* a abandonnée (XVIe siècle) au profit de « parole outrageante ».

**Noise**, « bruit », de l'a. fr. *noise*, « bruit, tumulte », du latin *nausea*, « mal de mer ». Le français *noise* a pris le sens de « querelle », qui subsiste dans la locution chercher *noise*.

**Proud**, « fier », de l'a. fr. *prod*, « vaillant », d'un bas latin *prodis*, « utile ». L'a. fr. *prod* signifiait proprement « qui a de la valeur » (« vaillant »), puis « qui connait sa valeur » puis « qui

s'estime » ; l'anglais a conservé cette signification. Le français *prod*, devenu *preux*, s'est restreint pour désigner un homme possédant la plus haute valeur médiévale : le courage guerrier.

**Relief**, « soulagement », de l'a. fr. *relief*, de même sens, déverbal de *relever*, « soulager », du latin *relavare*, « soulever ». L'anglais a conservé la signification médiévale de *relief*, disparue en français dès la fin du Moyen Âge.

**Rent**, « loyer », de l'a. fr. *rente*, « restitution » puis « revenu périodique », du latin *rendita*, participe passé du verbe *rendere*, « rendre ». L'a. fr. *rente* a pris le sens de « loyer payé par un fermier », conservé par l'anglais, abandonné par le français.

**Scallop**, « coquille Saint-Jacques », de l'a. n. *escalope*, var. (avec ajout du suffixe du mot *enveloppe*) de l'a. fr. *escale*, « coquille », issu d'un francique *skalja*, « coquillage ». L'anglais *scallop* porte le sens médiéval de l'a. n. *escalope* et, indirectement, de l'a. fr. *escale*, conservé plus ou moins dans ses formes modernes avec *écale* (enveloppe recouvrant la coque des noix) et *écaille* (coquille d'un mollusque puis plaque recouvrant la peau d'un poisson). Quant à *escalope*, emprunté par le français au normand, il a désigné une préparation de veau (roulée en coquille), puis, à partir du XVIIIe siècle, par métonymie, une tranche mince de veau. Notons par ailleurs que le francique *skalja* a donné directement l'ancien anglais *scell*, devenu l'anglais moderne *shell*, « coquillage ». *Shell, scale, scallop, escalope* sont donc cousins.

**Stable**, « écurie », de l'a. fr. *estable* (fr. m. *étable*), du latin *stabulum*. L'anglais a gardé le sens ancien, « logement des chevaux et des bovidés ». Le français a spécialisé *étable* pour le lieu où logent les bestiaux ; pour les chevaux, il a étendu *l'esqüerrie*, « ensemble des écuyers », devenu *écurie*, au service des chevaux, puis, fin XVIe, au bâtiment qui les reçoit.

**Stuff**, « chose, substance », de l'a. fr. *estoffe* (fr. m. *étoffe*), déverbal d'*estoffer*, du francique *stopfon*, « fourrer ». L'anglais a précisément le sens du mot médiéval *estoffe*, désignant « ce

qui sert à rembourrer » puis « matière en général » (emploi qui subsiste, en français actuel, dans l'expression « avoir l'*étoffe* d'un héros »), puis « affaires diverses ». C'est à la fin du XVIe siècle que, se distinguant, le français *étoffe* a pris la signification quasi exclusive de « tissu ».

**Trial**, « procès », de l'a. fr. *trial*, issu de *trier*, « séparer », du latin *tritare*, « broyer, notamment le grain ». En ancien français, *trier* a pris le sens juridique de « tirer une conclusion, juger » (on disait « *trier* le droit, la vérité ») ; d'où le déverbal *trial*, « jugement », conservé par la seule langue anglaise.

La francité de la langue anglaise, on le voit, s'enracine dans le passé de la langue française, dont elle porte témoignage. Elle se remarque également dans la forme de ses mots, représentative d'une prononciation ancienne.

## La parlure médiévale

Afin de se représenter la façon dont on prononçait l'ancien français, on peut s'appuyer sur bien des éléments : la graphie médiévale (dont on a de bonnes raisons de penser qu'elle suivait la parole), les rimes (ainsi, la rime *quarre* : *poire* de François Villon atteste une ouverture précoce, à Paris, d'*oi* en /wa/, prononciation « moderne »), les variétés régionales actuelles, souvent conservatrices (ainsi, le roulement bourguignon du /r/). On n'a toutefois guère exploité une précieuse mine : il s'agit d'une langue étrangère, il est vrai, classée parmi les idiomes germaniques. Mais cette langue nous est si peu étrangère : elle s'est pourvue d'une masse de mots médiévaux, dont elle a figé la prononciation. L'anglais, c'est aussi de l'ancien français pas trop mal prononcé.

Nous en avons déjà vu des exemples : ainsi l'anglais *faith* atteste que le très vieux français *fede* (ancêtre du moderne *foi*) possédait un *d* « fricatif » (prononcé avec la langue entre les dents). Plus généralement, trois des traits principaux du français médiéval s'entendent clairement dans l'anglais actuel.

Tout d'abord, les **affriquées**. Les linguistes entendent par là un groupe de deux consonnes prononcées ensemble, une occlusive (qui bloque le passage de l'air) puis une fricative (qui le relâche, par une ouverture étroite) : par exemple, le groupe */dj/*. L'ancien français connaissait de nombreuses affriquées, réduites à une simple fricative à la fin du XIIIe siècle : ainsi /dj/ > /j/. Le latin *gentilis* avait donné l'ancien français *gentil*, dont les phonéticiens affirment qu'il était prononcé */dj/* ; il a été réduit à */j/* vers 1300, créant notre prononciation. Cette hypothèse est confirmée par les variantes régionales (le wallon prononce */dj/*), les langues romanes qui ont conservé des consonnes affriquées (l'italien prononce son adjectif *gentile* : / djentilé/)… et par l'anglais *gentle*. Le phénomène est général : les mots anglais d'origine française commençant par *ch* (*chafe, chain, chair*, etc.) se prononcent /tch/, les termes empruntés dont l'initiale est *ge* (*gel, gem, gender*, etc.) donnent un /dj/. On notera en outre que l'orthographe anglaise vient corroborer le fait ; elle a souvent adopté, à l'intérieur du mot, une graphie traduisant le groupe affriqué. On explique ainsi l'emploi anglais des groupes de consonnes *dg* et *tch*. Prenons quelques exemples :

Affriquée /dj/
**Lodge**, « pavillon », de l'a. fr. *loge* (fr. m. *loge*)
**(**Nous avons vu *pledge*, « gage, promesse », de l'a. fr. *plege*)

Affriquée /tch/
**Butcher**, « boucher », de l'a. fr. *bouchier* (fr. m. *boucher*)

Deuxième phénomène phonétique général, la **consonne /l/** suivie d'une autre consonne. Nous avons là une des grandes spécificités de la phonétique du français, qui le distingue des autres langues romanes. Vers 1100 cette consonne /l/ est devenue la voyelle /u/, laquelle s'est, le plus souvent, combinée avec la voyelle précédente.

Le phénomène a pu se passer à l'intérieur du mot. Ainsi, le latin *alba* a donné l'ancien français *albe* (ainsi que l'italien, l'espagnol *alba*). À partir du XIIe siècle, *albe* français devient *aube*. Les mots français entrés en anglais avant 1100 comportent encore ce /l/ non encore vocalisé ; ainsi :

**Helmet**, « casque », de l'a. fr. *helmet*, diminutif de *helme*,

issu du francique *helm*. Le français *helme* est passé à *heaume*.

Le phénomène s'est produit également à la finale du mot, avec un effet des plus importants sur la morphologie. La consonne suivant notre *l* est alors l'*s* du pluriel ; ce dernier fait passer /l/ à /u/. Le bas latin *caballus* a donné l'ancien français *cheval*, lequel, adjoint d'un *s*, est devenu *chevaus* (orthographié plus tard *chevaux*). C'est une des grandes alternances de la morphologie nominale du français ; son évolution a été la suivante. Les mots concernés possèdent de nos jours :

Un singulier et un pluriel distincts : *cheval/chevaux, travail/travaux*.

Un singulier et un pluriel refait sur le singulier : l'ancien français *hostel/hosteus* est devenu *hôtel/hôtels*.

Un pluriel et un singulier refait sur le pluriel : notamment tous les noms en *-eau* ont été régularisés ainsi : *chastel/chasteaus* devenant *château/châteaux*.

L'anglais actuel témoigne de la prononciation française antérieure à cette dernière réfection : *castle* fait entendre un ancien normand *castel*, forme du singulier, variante de l'ancien français *chastel*. Les substantifs singuliers anglais en *-el* ou *-il* sont légion, copies de mots français d'avant 1100. Citons-en de spectaculaires (nous examinerons plus loin l'anglais *panel*, issu de l'a. fr. *panel*, fr. m. *panneau*) :

**Pencil**, « crayon », de l'a. fr. *peincel*, « pinceau », du latin *penicellus*, de même sens. Le crayon anglais est un ancien *pinceau*.

**Veal**, « viande de veau », de l'a. fr. *veel*, du latin *vitellus*, « jeune veau ». L'a. fr. *veel* est devenu *veau*.

**Vessel**, « récipient », de l'a. fr. *veissel*, du bas latin *vascellum*, « petit vase ». L'a. fr. *veissel* (qui désignait un récipient) est devenu le fr. m. *vaisseau* (féminin *vaisselle*), qui, par métaphore, a désigné la coque d'un navire, puis le navire

lui-même.

Troisième phénomène, le traitement français de la **consonne / s** / devant une autre consonne. Très tôt cet *s* a disparu ; ainsi le latin *forestis* est devenu l'ancien français *forest*, prononcé /forest/ puis / foret/. Ce phénomène, inconnu des autres langues romanes, concerne de très nombreux mots français. Il oppose les termes issus naturellement de l'évolution phonétique (sans /s/ : *forêt*) et les calques savants (porteurs d'un /s/ : *forestier*). À la fin du XIe siècle, quand les premiers mots français sont passés à l'anglais, ce /*s*/ devant consonne était encore prononcé ; la langue anglaise le prouve, qui présente de nombreux emprunts (tel *forest*) porteurs de ce *s*.

> La plupart sont des mots où la voyelle précédant la consonne *s* était plus fortement articulée (c'est de règle en français pour la dernière voyelle) ; la chute de l's l'a allongée par compensation. Au XVIIIe siècle, afin de noter ce phénomène phonétique, l'Académie française les a pourvus d'un accent circonflexe. Relèvent de cette catégorie les mots anglais suivants : *bastard, beast, coast, conquest, cost, feast, forest, haste, honest, host, interest, master, paste, priest, quest, roast, taste, tempest, waste,* etc. ; ils correspondent à des mots français actuels dotés d'un accent circonflexe (*bâtard, bête, côte, conquête,* etc.).
>
> Dans les mots où la voyelle précédant l'*s* ne recevait pas d'insistance (par exemple, à l'initiale), la voyelle s'est seulement fermée. Au XVIIIe siècle, l'Académie française les a pourvus d'un accent aigu. Appartiennent à ce groupe les mots anglais *despite, destroy, discover, disdain, disguise, distress, establish, exchange, respond, script, spice, spinach, square, stable, strange, study,* etc. ; ils concordent avec des mots français actuels affectés d'un accent aigu (*découvrir, dédain, dépit, détruire,* etc.).

Comme on le voit, la graphie anglaise révèle l'ancienne prononciation française. Elle a saisi, en la figeant, une élocution qui, sur le continent, a librement évolué. Ainsi, l'adjectif anglais *coy* (« timide »), dont nous avons examiné la sémantique, est la copie de l'ancien français *coi* (« tranquille ») et l'écho de sa prononciation.

Jusqu'à la fin du XIIe siècle, le français *coi* se prononçait /koi/, et sa graphie, transparente, était fidèle. Ensuite, ce double son /oi/ (les linguistes parlent de « diphtongue ») a évolué, par ouverture grandissante de la partie finale. Les phonéticiens savent qu'un /i/ qui s'ouvre passe à /é/ puis à /è/ puis à /a/. Au cours des siècles, le mot français *coi* s'est donc prononcé : /koi/ puis /koé/ (XIIIe siècle) puis /kwé/ (XIVe) puis /kwa/ (XIXe). Cette évolution est très générale ; elle concerne tous les mots en *oi*. Elle est propre au français, parmi toutes les langues issues du latin, et elle est très particulière : quand une personne francophone énonce « J'en restais *coi* », « Le *Roi*, c'est *moi* », elle n'a nulle conscience qu'elle prononce /wa/ ce qui s'écrit *oi*. L'anglais nous signale cette bizarrerie : sa prononciation est exactement celle de l'époque (heureuse ?), au XIIe siècle, où la graphie du français et les sons se convenaient.

L'anglais est un musée national de la langue française. Tout comme le château de Villers-Cotterêts, *Cité internationale de la langue française*, qui pourrait sans malice lui consacrer une salle.

## *Chapitre IV*

### L'anglais, ce fut d'abord du normand

La langue de Shakespeare est aussi un éminent conservatoire régional français. Guillaume et ses proches, ses troupes, ses alliés sont entrés en Angleterre avec leur langue : du normand principalement, un peu de picard. Ces deux parlers appartiennent à ce que nous appellerons la variante « Joret » du français médiéval. En 1883, le linguiste et dialectologue Charles Joret a établi que les parlers régionaux, au nord d'une ligne qu'il a tracée, courant de Granville à la Flandre, présentaient des traits, principalement phonétiques, qui les distinguaient du reste de langue d'oïl, au sud de la ligne. Était ainsi désigné un ensemble « normanno-picard », variante régionale, en place dès les premiers temps de la langue. C'est cette variété que parlait l'aristocratie normande établie en Angleterre, après 1066 ; ce sont des mots offrant un caractère « normanno-picard » qui furent d'abord empruntés par le saxon : l'anglais actuel en est toujours porteur.

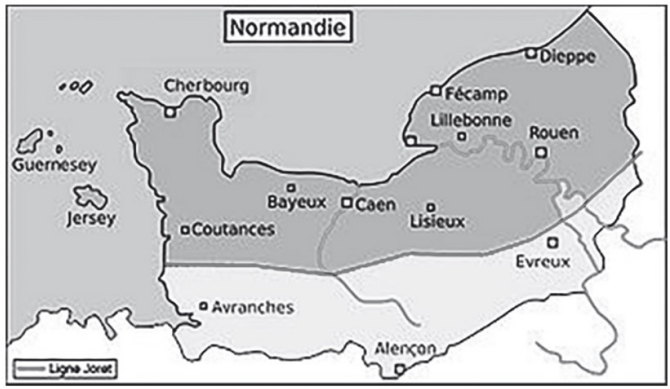


*Source https://fr.wikipedia.org/wiki/Ligne_Joret*

Pour paraphraser Henriette Walter, cette langue est une bonne introduction au normand : les traits principaux s'y retrouvent.

## Voyelles normandes

Commençons par les voyelles. Dans deux cas, une évolution au sud de la ligne Joret n'a pas eu lieu au nord.

> Ainsi, en français central, la voyelle /e/ suivie d'une consonne nasale s'est nasalisée et ouverte : *en* se prononce comme *an*. Une telle évolution ne s'est pas produite en normand, où la voyelle /e/ devant nasale se prononce distinctement. L'anglais en témoigne, qui prononce *gentle, amend, defend*, avec un /e/, tandis que les mots français correspondants font entendre un /ã nasal/.

La diphtongue (double son) /oi/ dont nous avons parlé plus haut provenait d'une diphtongue /ei/ issue, au Xe siècle, d'un /e/ latin. Au cours du XIIe siècle, cette diphtongue /ei/ est passée à /oi/, laquelle a suivi l'évolution que nous avons donnée. Au nord de la ligne Joret, ce passage à /oi/ n'a pas eu lieu : le normand en est resté à /ei/. On entend encore de nos jours les verbes *aveir* (avoir), *beire* (boire), *creire* (croire), les substantifs *peire* (poire), *feire* (foire), etc. On entend également cette ancienne diphtongue en anglais (nous avons vu que l'anglais *heir* correspond au français *hoir*) :

**Convey** (verbe), « transmettre », de l'a. n. *conveier*, var. de l'a. fr. *conveier* devenu *convoyer*. Du latin *conviare*.

**Prey**, « proie », de l'a. n. *preie*, var. de l'a. fr. *preie* devenu *proie*. Issu du latin *praeda*.

**Receive** (verbe), « recevoir », de l'a. n. *receivre*, var. de l'a. fr. *receivre* puis *reçoivre* (fr. m. *recevoir*). Du latin *recipere*.

**Veil**, « voile », de l'a. n. *veile*, var. de l'a. fr. *veile* devenu *voile*. Du latin *vela*, pluriel de *velum*.

Dans deux autres cas, le normand a été le siège d'une évolution particulière.

Il peut s'agit d'une ouverture vocalique. Ainsi, dans cette variété de français, la voyelle /e/ suivie de la consomme /r/ s'est ouverte en /a/. *Piarrot* (Pierrot), le paysan de Molière dans *Don Juan,* est normand ; il réside près de la *mar*. Tandis que nous nommons familièrement *pierrot* le moineau, les Anglais attribuent ce diminutif au perroquet ; mais ils emploient la variante normande : *piarrot* ; d'où l'anglais *parrot*. D'autres exemples de cette ouverture (nous avons déjà vu que *friar* vient de *frère*) :

**Briar**, « bruyère », de l'a. n. *bruyare*, var. du français *bruyère*. D'un bas latin *brucaria*.

**Pillar**, « pilier », de l'a. n. *pilar*, var. du fr. *pilier*, d'un bas latin *pilare*.

**Square**, « carré », de l'a. n. *esquare*, var. de l'a. fr. *esquere* (fr. m. *équerre*), d'un latin *exquadra*. Le *square* est donc une *équerre*.

Il peut s'agir ensuite d'une réduction. Une diphtongue /ou/ du français est réduite à la simple voyelle /u/ en normand ; l'anglais le montre :

**Butler**, « sommelier », de l'a. n. *buteler*, var. de l'a. fr. *bouteiller*, issu de *bouteille*.

**Customer**, « client », de l'a. n. *customier*, var. de l'a. fr.

*coustumier*, de *coustume* (fr. m. *coutume*).

**Lure**, « appât », de l'a. n. *lurre*, var. de l'a. fr. *lourre*, fr. m. *leurre*. Du francique *lôthr*.

À l'inverse, une diphtongaison spécifique peut se produire. En normand, et avec une vigueur qu'accroît son installation en Angleterre, le /a/ et le /o/ suivis d'une consonne nasale ont vu leur finale passer à /u/ ; ils sont devenus /au/ et /ou/. L'anglais moderne en fournit de nombreux exemples.

An > aun

**(**Nous avons vu le mot *aunt*, « tante »)

**Launch** (verbe), « lancer », de l'a. n. *launchier*, var. de l'a. fr. *lancier* (fr. m. *lancer*), de *lance*.

On > oun

**Amount**, « montant », de l'a. n. *amount*, var. de l'a. fr. *amont*, de *a* + *mont*.

**Noun**, « nom », de l'a. n. *noun*, var. de l'a. fr. *non* (fr. m. *nom*). Du latin *nomen*.

**Round**, « rond », de l'a. n. *round*, var. de l'a. fr. *reond* (fr. m. *rond*). Du bas latin *retundus* pour le classique *rotundus*.

Ces diphtongues *aun* et *oun*, si particulières à l'anglais qu'elles semblent un trait de son « anglicité » (voir ces mots si « saxons » : *gauntlet, haunt, staunch, taunt, fount*) proviennent donc du normand. Dans la France médiévale, au sud de la ligne Joret, on disait *gantelet, hanter, estanche, tant, font*.

### Consonnes normandes

En ce qui concerne les consonnes, trois phénomènes sont propres aux parlers normanno-picards ; ils sont présents dans la langue anglaise, à laquelle ils donnent une couleur singulière.

La plus célèbre caractéristique est le maintien de la consonne *c*,

prononcée /k/ à l'initiale du mot : on entend encore, dans la campagne normande, un *queval* pour un *cheval*. Raymond Queneau, né au Havre, publia en 1937 un recueil de poèmes intitulé *Chêne et chien* ; c'était une discrète allusion à son patronyme, diminutif de *quene*, qui désigne en normand un *chêne* (du bas latin *cassanus*) ou un *chien* (latin *canis*). Les mots latins commençant par *ca-* (ainsi *caballus*) ont donné au sud de la ligne Joret une forme en *che-* (*cheval*), au nord une forme en *que* (*queval*). Ce sont des variantes normanno-picardes qui sont entrées en Angleterre ; la langue en porte des traces, parfois spectaculaires :

**Cable**, « câble », de l'a. n. *cable*, var. de l'a. fr. *cheable*, *chable*, d'un bas latin *capulum*. Il est à noter qu'en français même, le normand *câble*, grâce à son emploi en marine, a éliminé au XVIIIe siècle l'ancien *chable*.

**Can**, « boîte de conserve, cannette », de l'a. n. *canne*, var. de l'a. fr. *chane*, « cruche ». Du latin *canna*, « roseau », du grec *kanna*, « tuyau ».

**Car**, « voiture », de l'a. n. *car*, var. du français *char*. Du latin *carrus*, « chariot », issu du gaulois *carros*. Les Gaulois désignaient ainsi un grand charriot à quatre roues, d'une solidité et d'une stabilité inconnues des Romains, qui ont emprunté le véhicule et le mot. L'anglais *car* est donc l'aboutissement anglo-saxon d'un mot normand issu d'un vieux terme gaulois ; cela eût enchanté Goscinny.

**Carpenter**, « charpentier », de l'a. n. *carpentier*, var. du fr. *charpentier*, « artisan travaillant le bois ». Du latin *carpentarius*, « constructeur de *carpentum*, chariot (gaulois) à deux roues ».

**Case**, « boîte », de l'a. n. *casse*, var. de l'a. fr. *chasse* (fr. m. *châsse*, « reliquaire »). Du latin *capsa* qui a donné l'ancien provençal *caissa*, emprunté par le français sous la forme *caisse*.

**Castle**, « château », de l'a. n. *castel*, var. de l'a. fr. *chastel* (fr. m. *château*). Du latin *castellum*.

**Cattle**, « bétail », de l'a. n. *cattel*, var. de l'a. fr. *chatel*. Issu du latin *capitalem*, « ce qui fait l'essentiel d'un bien ». L'a. fr. *chatel* a été refait en *cheptel*.

**Kennel**, « niche », de l'a. n. *kenil*, var. du français *chenil*, D'un latin populaire *canile*, dérivé de *canis*.

La variante sonore *g* de la consonne *c* a connu le même destin : elle passe à *j* en français, alors qu'elle reste *g* en normand et donne un mot anglais avec initiale *g*. *Garden* ressemble comme un frère à l'allemand *Garten* ; il est pourtant un emprunt au normand :

**Garden**, « jardin », de l'a. n. *gardin*, var. du français *jardin*. Issu d'un latin *hortus gardinus*, « jardin enclos », le second élément provenant du francique *gart*, « clôture ». *Gardinus* a donné *jardin*, passé en espagnol et italien, emprunté par l'anglais via le normand.

**Gallon**, « mesure de capacité, quatre pintes », de l'a. n. *galon*, var. régionale de l'a. fr. *jalaie*, « mesure de capacité », d'un latin *galleta*, sans doute d'origine gauloise. *Gallon* est d'emploi courant au Québec ; issu du normand, ce terme n'y est donc pas un anglicisme.

**Gaol**, « prison », de l'a. n. *gaiole*, var. de l'a. fr. *jeiole* (fr. m. *geôle*). D'un bas latin *gaviola*, pour *caveola*, diminutif de *cavea* (qui a donné *cage*).

À l'intérieur du mot, après consonne, ou à la finale, le *c* s'est également maintenu en normand, expliquant la présence d'un *c* (souvent écrit *k*) en anglais :

**Basket**, « panier », de l'a. n. *basket*, var. de l'a. fr. *baschet*, « corbeille ». D'un bas latin *bascauda*. Le normand, on le voit, est bien dans ses baskets.

**Escape** (verbe), « s'enfuir », de l'a. n. *escaper*, var. du français *échapper*. D'un latin populaire *excappare*, « sortir de son manteau, en le laissant aux mains de l'adversaire ».

Notons que le mot français *rescapé*, qui provient du dialecte picard des mineurs du Hainaut (à l'occasion de la catastrophe de Courrières) présente le même maintien de la consonne *c* (français *réchappé*).

**Fork**, « fourchette », de l'a. n. *fourke*, var. du français *fourche*. Du latin *furca*.

**Market**, « marché », de l'a. n. *markiet*, var. de l'a. fr. *marchié* (fr. m. *marché*), du latin *mercatus*. Le moderne et fringant *marketing* ignore ce qu'il doit aux foires médiévales normandes et picardes.

**Pocket**, « poche », de l'a. n. *poukette*, var. du français *pochette*, dim. de *poche*. D'un francique *pokka*. Notons que le mot anglais *pickpocket* est formé des mots français *piquer* et *pochette*.

**Task**, « tâche », de l'a. n. *taske*, var. de l'a. fr. *tasche* (fr. m. *tâche*). Du latin médiéval *tasca*, issu du classique *taxa*.

La deuxième caractéristique des parlers normanno-picards, et spécialement du normand, est un chuintement. Là où, au sud de la ligne Joret, on prononce un /s/ ce parler fait entendre un /ch/. Ainsi, le français *cendre* s'y prononce /chendre/ : des pommes de terre *enrobées de cendres* sont, dans la campagne normande, *enrobées d'chendre* : c'est l'origine probable de nos pommes de terre « en robe des champs ». La langue anglaise montre de nombreux exemples de ce phénomène ; elle manifeste un chuintement qu'elle doit aux hommes de Guillaume. Tout pratiquant de la langue anglaise sait que les mots courants *nation*, *ocean, passion, push, sugar, sure, tissue, vicious*, etc., ressemblent à des mots français, mais se prononcent avec un /ch/, à l'initiale ou entre les voyelles, alors que le français fait entendre un /s/. Ce « normandisme » général de la langue anglaise prend parfois une tournure notable (nous avons déjà vu que *cushion* vient de *coussin, fashion* de *façon, mushroom* de *mousseron*) :

**Cabbage**, « chou », de l'a. n. *caboche*, var. de l'a. fr. *caboce*, « tête », d'origine douteuse, peut-être du latin *caput*, « tête ». Le sens anglais provient d'une métaphore : ce légume a une

forme de tête. Le français n'a pas conservé *caboce*, mais a emprunté le normand *caboche*, pour désigner la tête, puis le caractère obstiné : on parle d'un *cabochard*. L'anglais *cabbage* et le français *cabochon* sont donc cousins.

**Cherry**, « cerise », de l'a. n. *cherise*, var. du fr. *cerise*. Du latin populaire *ceresia*.

**Leisure**, « loisir », de l'a. n. *leisour*, var. de l'a. fr. *leisir* (fr. m. *loisir*). Du latin *licere*, « permettre ». Notons que l'anglais *leisure* porte deux traits normands : le maintien de la diphtongue *ei* et le chuintement.

Les verbes français ayant dans leur conjugaison des formes en *ss* (au subjonctif ou au pluriel), come *abolir* (que j'*abolisse*, ils *abolissent*), ont donné des verbes anglais usant du suffixe *-ish*. Ainsi *abolish, banish, demolish, embellish, finish, garnish, languish, nourish, perish, ravish, vanish.*

Les deux premiers traits du normand (le maintien du /c/ et le chuintement) peuvent se rencontrer dans le même mot, donnant un résultat spectaculaire ; les vocables anglais et français semblent construits à rebours :

**Catch** (verbe), « attraper », de l'a. n. *cachier*, var. de l'a. fr. *chacier* (fr. m. *chasser*). Du bas latin *captiare*, « tenter d'atteindre ». Le français en Angleterre est passé du sens primitif « essayer d'attraper » à « saisir » ; le mot et la signification ont été adoptés par l'anglais (XIIIe siècle). On voit que le *catch* est cousin d'une autre activité sportive, la *chasse*.

**Chock**, « morceau de bois », de l'a. n. *chouke*, var. de l'a. fr. *çouche* (fr. m. *souche*). Origine douteuse, sans doute d'un gaulois *tsukka*.

La troisième particularité du parler au nord de la ligne Joret est le maintien, à l'initiale du mot, d'une consonne /w/ d'origine germanique. Le français transforme cette consonne en /g/ : un francique *waddi* a donné l'ancien français *guage*, devenu *gage* ; l'ancien normand prononçait *wage*. De nombreux mots anglais commençant par la consonne w, et présentant une physionomie

singulièrement « saxonne », sont en fait normands (nous avons vu que l'anglais *war* provient, via le normand, du français *guerre*) :

**Wage**, « salaire », de l'a. n. *wage*, var. de l'a. fr. *guage* (fr. m. *gage*), du francique *waddi*. Le français *gage* (*wage* en Angleterre), « dépôt de garantie », a pris, notamment au pluriel, le sens de « rétribution », signification que l'anglais a adoptée.

**Wait** (verbe), « attendre », de l'a. n. *waitier*, var de l'a. fr. *gaitier* (fr. m. *guetter*). Du francique *wahton*, « surveiller ».

**Ward** (verbe), « prendre soin », de l'a. n. *warder*, var. de l'a. fr. *guarder* (fr. m. *garder*). Du francique *wardon*, « regarder, veiller ».

**Warden**, « gardien », de l'a. n. *wardein*, var. de l'a. fr. *guardien* (fr. m. *gardien*). Dérivé de *garder*.

**Wardrobe**, « armoire, vêtements », de l'a. n. *warderobe*, var. de l'a. fr. *guarde robe* (fr. m. *garde-robe*). Formé sur *garde* et *robe*.

**Warrant**, « garantie », de l'a. n. *warrant*, var. de l'a. fr. *guarant* (fr. m. *garant*). Participe présent du verbe médiéval *guarir*, « protéger », issu du francique *warjan*, « désigner comme vrai ».

**Waste**, « gaspillage », de l'a. n. *waste*, var. de l'a. fr. *guaste* (fr. m. *gâter*). Issu du bas latin *vastare*, « ruiner », devenu *wastare* sous l'influence du francique *wostjan*, « ravager ».

Le phénomène se rencontre à l'intérieur du mot :

**Reward** (verbe), « récompenser », de l'a. n. *rewarder*, de même sens, var. de l'a. fr. *reguarder* (fr. m. *regarder*). Le verbe anglais *to reward* conserve le sens du verbe normand : « jeter un œil avec bienveillance » puis, « prendre en considération » puis « récompenser ».

Notons que le mot anglais suivant présente deux traits normanno-picards : son étymon a conservé le *w* initial et le *c* intervocalique du francique.

> **Wicket**, « petite porte », de l'a. n. *wiket*, var. de l'a. fr. *guischet* (fr. m. *guichet*). Du francique *vik*, « porte », francisé sous forme du diminutif *guischet*, sans doute sous l'influence de *huisset*, « petit huis ».

Les vocables anglais que nous venons de citer proviennent de formes septentrionales à la ligne Joret, dont ils portent les traits phoniques spécifiques ; ils furent empruntés anciennement, à l'époque de la colonisation normande. Toutefois, à partir du XIVe siècle, la langue anglaise a procédé à une seconde vague d'emprunts français. Il ne s'agissait plus, alors, de mots normands, mais de termes appartenant au français général, tel qu'il rayonnait en Europe ; ce français était issu de parlers, notamment parisien, méridionaux à la ligne Joret. Ces mots avaient une autre physionomie que leurs correspondants médiévaux normands : l'anglais les a empruntés à nouveaux frais. C'est ainsi que le vieux mot *warrant*, issu de l'ancien normand *warrant*, a été rejoint par *warranty*, provenant d'une forme normande dérivée (*warrantie*), puis par *guaranty*, copié au XVIe siècle, et par *guarantee*, emprunté au XVIIe, tous deux issus du français *garantie*. La richesse lexicale de la langue anglaise tient aussi à cette double origine des emprunts ; la langue y a gagné des synonymes ou parasynonymes (comme la série *warrant/warranty/garanty/garantee)*, des formes « nobles » (au vieux *cancheler,* forme normande de *cancellarius*, répond, en 1300, le distingué *chancellor*), voire des termes de sens distincts. En voici quelques exemples :

> **Chase** (verbe), « poursuivre », de l'a. fr. *chacier* (fr. m. *chasser*), issu du latin *captiare*. Au rebours du verbe *to catch*, emprunté précédemment à la variante normande, *to chase* a conservé le sémantisme ancien (« tenter d'atteindre »).

> **Chattel**, « biens », de l'a. fr. *chatel*, « cheptel ». Du latin *capitale*. Au rebours de *cattle*, « bétail », issu de la variante normande, *chattel* a pris en Angleterre le sens de « biens mobiles, autres qu'immobiliers ».

**Guardian**, « défenseur, tuteur », de l'a. fr. *guardien* (fr. m. *gardien*). Dérivé de *garder*. Cet emprunt récent est d'un registre plus élevé, généralement juridique, que l'ancien *warden*, emprunté à la variante normande.

**Jail**, « prison », de l'a. fr. *jaiole* (fr. m. *geôle*). D'un bas latin *gaviola*, pour *caveola*, diminutif de *cavea* (qui a donné *cage*). L'emprunt récent *jail* a éliminé l'ancienne forme *geol* (prononcée avec un /g/), de provenance normande.

**Regard** (verbe), « considérer d'une certaine façon », de l'a. fr. *reguarder* (fr. m. *regarder*), dérivé de *garder*. Le verbe anglais *to regard*, emprunt plus récent que *to reward*, reflète la signification acquise, au XIVe siècle, par le verbe français *regarder* : « considérer avec une certaine disposition d'esprit ».

Nous avons dit plus haut le gout de la langue anglaise pour les couples de parasynonymes issus du fonds saxon et de l'emprunt français (*lord* et *master, goods* et *chattels,* etc.) ; nous pouvons y joindre les doubles provenant des emprunts normands puis français central : *ward* et *guard*, *warden* et *guardian*, *wile* et *guile*, *wise* et *guise*, etc.

## Écrire comme en normand

La coloration normande de l'anglais se lit également dans son orthographe. Jusqu'au XIVe siècle, l'écrit en Angleterre, massivement français, est aux mains de scribes normands : leurs habitudes sont passées à l'anglais. Elles le firent d'autant plus aisément qu'elles comblaient souvent un manque : ainsi, le vieil anglais ne disposait pas de signe pour traduire les sons chuintants ; les graphies *ch* et *sh* se sont imposées. Ont ainsi été empruntées aux habitudes normandes les marques graphiques suivantes :

La lettre runique (dite thorn) du vieil anglais, notant une consonne fricative dentale, est remplacée par le groupe *th* :

*this, that*.

*Ch* et *sh* viennent se substituer au *c* et *s* du vieil anglais, pour traduire une consonne palatale : *church* et *ship*.

On double la voyelle pour représenter sa longueur : *see*.

On double la consonne après une voyelle brève : *sitting*.

On emploie *qu* au lieu de *cw* : *queen*.

On emploie *gh* au lieu de *h* : *night*.

*Dg* note une consonne affriquée : *pledge*.

La graphie de l'anglais adopte la lettre *z*.

Elle fait un usage général de la lettre *k*.

Ce n'est pas rien : notons par exemple que le groupe *th*, introduit par les scribes continentaux, est le plus fréquent de l'anglais actuel ; il est à l'initiale d'un mot aussi courant que l'article défini *the*.

À l'écrit et surtout à l'oral, la langue anglaise désigne l'influence normande médiévale dont elle a bénéficié. Cet idiome désormais mondial a été transformé par ce qui constituait la variante septentrionale de l'ancien français. Remarquable succès universel d'une variété dialectale ! Et singulière revanche d'un « patois ». Certes, mais ce dialecte était le parler de la plus brillante civilisation européenne de l'époque : on sait le rayonnement politique et culturel du véritable « empire normand » des XIe-XIIIe siècles, de l'Angleterre à la Sicile. Son influence linguistique n'a sans doute pas été suffisamment relevée ; nous y verrons l'une de ses contributions majeures au patrimoine de l'humanité.

Nous devons aux Normands l'architecture normanno-arabo-byzantine de Palerme, la Tapisserie de Bayeux et la *Chanson de Roland* ; ne craignons pas d'y joindre la langue anglaise.

## *Chapitre V*

### Comment on a fabriqué la langue anglaise

La langue anglaise est un français régional ; l'évidence en est frappante, pour deux raisons. D'une part, dans la période qui a suivi la conquête, cet idiome a été nourri d'un vocabulaire d'importation, issu principalement de la France du Nord-Ouest, normanno-picarde. Plus tard le français, désormais détaché du continent, a pris dans l'ile une coloration particulière, devenant un « français régional d'Angleterre » : c'est cette variété qui a profondément influencé la langue anglaise.

En d'autres termes, le français introduit en Angleterre, appris et pratiqué par des Saxons fidèles à leurs habitudes articulatoires, s'est régionalisé. L'anglais provient, dans les premiers temps, du normand importé ; il résulte ensuite d'une variété de français développée en Angleterre ; nous la qualifierons de français insulaire, ou d'anglo-français.

L'acclimatation fut telle qu'une familiarité peut sembler perdue. Quel francophone reconnaitrait un *mousseron* dans un *mushroom*, du *potage* dans le *porridge* ? L'adaptation a parfois distendu le lien génétique, faisant de l'anglais, pour un francophone, une langue étrangère là où il est seulement une variante dialectale de son parler. Nous en donnons quelques exemples frappants (nous avons vu que *jeopardy* provient de *jeu parti* ; nous verrons que *vintage* est issu de… *vendange* !) :

**Browse** (verbe), « feuilleter », de l'a. fr. *brouster*

(fr. m. *brouter*), du germanique *brust*, « bourgeon ». On attendrait un anglais *to browste* ; la disparition de la consonne *t* ne s'explique pas.

**Caterpillar**, « chenille », de l'a. n. *cateplus*, var. de l'a. fr. *chate pelose*, « chatte pelue », d'un latin *catta pilosa*. En anglais, la chenille est une chatte, en français une petite chienne (*canicula*).

**Curfew**, « couvre-feu », de l'a. n. *coeverfu*, var. de l'a. fr. *cuevrefeu* (fr. m. *couvre-feu*). De *couvrir* + *feu*.

**Dandelion**, « pissenlit », du français *dent de lion,* calque du latin *dens leonis*.

**Endeavour** (verbe), « s'efforcer », de la locution française (se mettre) *en devoir*.

**Kerchief**, « foulard », de l'a. n. *courchef*, var. de l'a. fr. *cuevre-chef* (fr. m. *couvre-chef*). De *couvrir* + *chef*, « tête ».

**Petty**, « secondaire, mesquin », du fr. *petit*, d'un bas latin *pittittus*.

**Squire**, « propriétaire terrien », de l'a. n. *esquier*, variante de l'a. fr. *escuyer*, issu d'*escu*, « bouclier ». L'anglais emploie aussi la forme *esquire* (sans chute de l'initiale), comme titre de courtoisie.

Le travail d'ajustement est d'importance. Il est parfois inexplicable : pourquoi le verbe anglais *to browste* a-t-il perdu son *t* ? Le plus souvent, il se laisse apercevoir. Par exemple, une partie de mot peut être attirée et remplacée par un terme préexistant ; c'est ce que les linguistes nomment « l'étymologie populaire » :

**Crayfish**, « écrevisse », de l'a. fr. *escrevise* (fr. m. *écrevisse*), du francique *kirebitja*. En anglais le mot a perdu sa voyelle initiale et s'est rapproché de *fish*, « poisson ».

**Gillyflower**, « giroflée », de l'a. fr. *gilofre* (fr. m. *girofle*), d'un latin tardif *gariofilum*, adaptation du grec *karuophullon*,

« clou de girofle ». La finale du mot anglais a été rapprochée de *flower*, « fleur ». Le mot français se maintient pour désigner le bouton floral du giroflier ; la plante, quant à elle, est aujourd'hui désignée par *giroflée*, adjectif substantivé féminin, « du *girofle* ».

**Gingerbread**, « pain d'épices », de l'a. fr. *gingerbras*, d'un latin mediéval *gingerbratum*, de *gingiber*, « gingembre ». La finale a été rapprochée de *bread*, « pain ».

De façon générale, l'emprunt a suivi des règles ou du moins des tendances que l'on peut décrire.

### Une nouvelle accentuation et ses effets

Langue germanique et fortement accentuée, l'anglais a appliqué à ses emprunts un accent d'intensité que le français ne pratiquait que faiblement. Ce qui eut deux conséquences. Tout d'abord, le français accentuant la dernière voyelle prononcée et le vieil anglais, comme toutes les langues germaniques anciennes, accentuant la première, il arrive que l'emprunt s'accompagne d'un déplacement de l'accent. Ainsi, *manière* (accentué sur le /è/) est devenu *mànner* (accent sur le /a/), *mariàge* (second /a/) est prononcé *màrriage* (premier /a/), etc.

La seconde conséquence est d'importance générale. Quand l'accent reste en place, son intensité s'accroît dans l'emprunt : la voyelle accentuée l'est plus fortement. Par suite, les autres voyelles (on les qualifie d'*atones*), s'affaiblissent, voire disparaissent. L'emprunt s'accompagne avec régularité d'une chute des voyelles atones. Celles-ci peuvent occuper plusieurs positions.

À l'intérieur du mot. Ainsi, *couronne*, emprunté par l'anglais, perd sa première voyelle interne, qui n'est pas accentuée : on obtient l'anglais **crown**, où ne s'entend plus que la voyelle tonique. La disparition d'une voyelle interne atone est une règle : on retrouve le phénomène dans *aligment, chaplet, commandment, department, detachment, enchantment, equipment*, etc.

À la finale du mot. La voyelle /e/ finale, si propre au français (elle provient souvent d'un /a/ final latin qui s'est maintenu dans les autres langues romanes), disparait avec régularité dans le passage à l'anglais. Le phénomène est si général et constant qu'Anthony Lacoudre, dans son ouvrage, en donne « un exemple par alphabet tant les cas sont nombreux : *alarm, bomb, calm, druid, epoch, fossil, group, hymn, insult, lamp, merit, origin, problem, revolt, salad, texte, uniform, visit,* etc. ». En particulier, le suffixe *-ist*/*-ism* (sans *e* final) se relève dans d'innombrables substantifs et adjectifs : *artist, cannibalism, dentist, egoist, fetishism, generalist, impressionism, journalist, loyalist, minimalism, naturalist, optimism, populism, royalist, sexism, unilateralism, violonist,* etc. L'orthographe anglaise, on le voit, a sanctionné la chute d'un /e/ final, en le faisant également disparaitre à l'écrit. Il se trouve que, sauf dans le midi de la France, nous ne prononçons plus ce /e/ final depuis le XVIIe siècle (l'anglais fut pionnier !) ; nous continuons néanmoins à l'écrire. Remarquons au passage que l'orthographe anglaise, notant cette disparition, a rendu une lettre *e* finale disponible : l'anglais l'emploie, sans raison étymologique, afin de faire « sonner » la voyelle qui précède. C'est le cas, par exemple, des mots en *-ate, -ine, -u* : *candidate, climate, chocolate ; engine, pine, vaccine ; residue, tissue, virtue*, etc. ; ils proviennent de mots français sans *e* final.

À l'initiale du mot. Là encore, le fait est habituel : l'anglais est une version « aphétique » de la langue française (on nomme *aphérèse* la chute d'une voyelle ou d'une syllabe en début de mot). Le français familier pratique un peu l'aphérèse (*car* pour *autocar*, *blème* pour *problème*) ; il use abondamment de son contraire, l'*apocope* (chute de la finale : cet *aprèm*, le *prof* de *maths* a donné un *exam* en vue du *bac*). L'anglais a procédé à l'inverse, perdant ses initiales avec constance devant une syllabe recevant l'accent tonique. Ont ainsi disparu, notamment :

Le préfixe *a-*
**Mend** (verbe), « réparer », du fr. *amender*.

**Vanguard**, « avant-garde », du français *avant-garde*.

**Venture**, « entreprise », du fr. *aventure*.

Le préfixe *dé-*
**Fence**, « clôture », du fr. *défense*.

Le phénomène est massif dans le cas du préfixe *es-* devant consonne : la voyelle *e* disparait, laissant au mot une initiale *s* + consonne. Cette règle souffre peu d'exceptions, généralement sous forme de doublons : *esquire* existe à côté de *squire, estate* parallèlement à *state*. Le vieil anglais, comme les autres langues germaniques, possédait des mots commençant par s + consonne (pensons à *stop*). À son contact, le français parlé dans l'ile a adopté cette structure ; son abondant lexique avec aphérèse est passé à l'anglais. La liste des mots ainsi formés dans cette langue est longue : ils commencent par s + consonne + voyelle accentuée. Ils sont nombreux et d'allure très « anglaise », fort peu « romane » ; pour la plupart, ils proviennent pourtant du français. Certains sont transparents : *spice* procède visiblement d'*épice* (via l'a. fr. *espice*), *spinach* d'*épinard* (via un a. fr. *espinache*), *spouse* d'*époux/se* (via l'a. fr. *espous(e)*), *strange* d'*étrange* (via l'a. fr. *estrange*), *student* d'*étudiant*. Nous donnons ci-dessous des exemples moins évidents, parfois étonnants (nous avons vu que l'anglais *scallop* provient de l'ancien normand *escalope,* que *shop* est issu de l'a. fr. *eschoppe* : rappelons-nous que *square* est un emprunt à l'ancien normand *esquare*, variante du français *équerre* : le phénomène est général) :

**Scaffold**, « échafaud », de l'a. n. *scaffaut*, var. de l'a. fr. *eschaffaut*, d'un bas latin *excatafalcum*. Le normand *scaffaut* a conservé le /c/ du latin *excatafalcum*, passé en français à /ch/.

**Scale**, « écaille », de l'a. fr. *escale*, « coquille », issu d'un francique *skalja*, « coquillage ».

**Scar**, « cicatrice », de l'a. n. *escare*, var. de l'a. fr. *escharre*, d'un bas latin *eschara*, issu du grec *eskhara*, « foyer, brûlure ». La langue médicale a refait l'a. fr. *escharre* en *escarre*, sur l'étymon latin. Le mot *escarre* est du français courant ; il est l'ancêtre de l'anglais *scar*.

**Scarf**, « foulard ». L'anglais *scarf* est une altération (XVIe siècle) de *scarp* (« large bande de tissu »), emprunté (avec aphérèse) à l'a. n. *escarpe*, var. régionale de l'a. fr. *escherpe*, « sacoche » (fr. m. *écharpe*), du francique *skirpa*, « panier de jonc ». Le français *écharpe* et l'anglais *scarf*, « foulard », sont donc cousins.

**Scarlet**, « écarlate », de l'a. fr. *escarlate*, d'un bas latin *escarlata*, « drap de couleur éclatante », du persan *sarqiāt*, de même sens.

**Scorn** (verbe), « mépriser ». L'*Oxford Dictionary of English* dérive aujourd'hui ce verbe d'un a. n. *escarnir*, var. de l'a. fr. *escharnir*, « railler », issu d'un bas latin *escarnire*, provenant d'un francique *skarnjan*, « se moquer », sans expliquer le passage de /a/ à /o/ (*escarnir* > *scorn*). On peut regretter que ce dictionnaire ait abandonné une ancienne étymologie, qui garde toute notre faveur. Elle part de l'a. fr. *escorner* (fr. m. *écorner*), « ôter les cornes » ; ce verbe a pris le sens dérivé d'« humilier » bien attesté en anglo-français (on le relève dans l'argot de Vidocq, au sens d'« injurier » ; il est encore vivant dans l'italien *scornare*, « railler ») ; à l'évidence, cet *escorner*, « moquer », est passé (avec aphérèse) à l'anglais.

**Screen**, « écran », de l'a. n. *escren*, var. de l'a. fr. *escran* (fr. m. *écran*). D'un néerlandais *scherm*, « paravent ».

**Slate**, « ardoise », de l'a. fr. *esclate*, forme féminine d'*esclat* (fr. m. *éclat* », déverbal d'*esclater* (fr. m. *éclater*), d'un francique *slaitan*, « fendre ».

**Slice**, « tranche », de l'a. fr. *esclice* (fr. m. *éclisse*), « éclat de bois », déverbal d'*esclicer*, « fendre », issu d'un germ. *slitan*, de même sens. Le mot anglais *slice* a désigné d'abord un éclat de bois, puis toute mince portion de nourriture.

**Spell** (verbe), « épeler », de l'a. fr. *espeller* (fr. m. *épeler*), issu du francique *spellon*, « expliquer ».

**Spine**, « colonne vertébrale », de l'a. fr. *espine*

(fr. m. *épine*), du latin *spina*, « épine ».

**Spy**, « espion », de l'a. fr. *espie*, déverbal d'*espier* (fr. m. *épier*), du francique *spehôn*, « observer ». À la Renaissance, l'a. fr. *espie* a été refait en *espion*, sur le modèle de l'italien *spione*, dérivé (avec suffixe augmentatif) de *spia*.

**Stable**, « écurie », de l'a. fr. *estable* (fr. m. *étable*), du latin *stabulum*, « endroit où l'on s'arrête », du latin *stare*, « être, se trouver ».

**Stage**, « scène », de l'a. fr. *estage* (fr. m. *étage*), dérivé du verbe *ester*, « être debout, se trouver », du latin *stare*. Le fr. *estage* devenu *étage* a désigné un séjour, puis une demeure, puis un plancher (sens que conserve l'anglais), puis l'espace entre deux planchers.

**Stay** (verbe), « rester », de l'a. n. *estaier*, var. de l'a. fr. *ester*, « être debout, se trouver », du latin *stare*.

**Stew** (verbe), « cuire à la casserole », de l'a. fr. *estuver* (fr. m. *étuver*), d'un latin *extupare*, d'un grec *tuphein* « remplir de fumée ». *Estuver* et *to stew* qui en provient ont d'abord signifié « baigner dans l'eau chaude », puis « cuire à l'étuvée » ; le substantif *stew*, « ragout », en résulte.

**Strain**, « tension, effort », de l'a. fr. *estreign*, déverbal d'*estreindre* (fr. m. étreindre), du latin stringere, « serrer ».

Le phénomène donne lieu à de curieux allers-retours. La phonétique du français n'est pas favorable aux mots commençant par un *s* suivi d'une consonne ; ils sont rares. Dans l'emprunt d'un terme pourvu d'une telle initiale, on ajoute régulièrement un *e* initial, afin d'obtenir une structure *es* + consonne, davantage conforme aux habitudes. Il peut s'agir d'un emprunt latin (*spina* donne l'a. fr. *espine*) ou, le plus souvent, germanique (*spellon* donne l'a. fr. *espeller*). Notons que la même adaptation se rencontre dans des innovations propres à la langue populaire : il n'est pas rare d'entendre une *estatue* pour une *statue*. Quand ces mots français sont empruntés par l'anglais, la tendance aphérétique jouant, ils perdent leur *e* initial : ils

reviennent en somme à la structure initiale de l'étymon ! L'exemple du francique *skalja* est éclairant ; il a produit au total deux mots anglais d'initiale *s* :

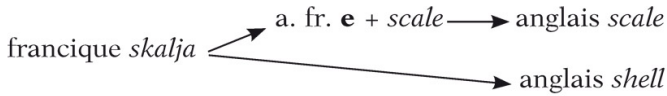


Le français continental ajoute un *e* à l'initiale du mot ; le français insulaire l'ôte, l'anglais en hérite.

D'autres manipulations régulières sont perceptibles.

### La prononciation insulaire

Nous venons de voir une adaptation importante, touchant le début du mot ; d'autres phénomènes concernent la voyelle tonique et la finale.

Les modifications touchant les voyelles sont dues principalement au normand ; nous les avons examinées précédemment, illustrées par des emprunts :

> Réduction de la diphtongue /ou/ à /u/ : *bouteiller* > *butler*.
>
> Production des diphtongues /au/ et /ou/ à partir de /a/ et de /o/ suivis d'une nasale : *ant* > *aunt* ; *nom* > *noun*.
>
> Ouverture de la voyelle /e/ en /a/ devant /r/ : *frère* > *friar* ; *burgler* > *burglar* ; *ferme* > *farm*.

Cette dernière ouverture, importée en Angleterre, y a connu le succès On peut penser que le français insulaire a continué à ouvrir la voyelle /e/, même en l'absence d'une consonne /r/. Il a ainsi multiplié les mots avec /a/ tonique, passés ensuite à l'anglais. Cette faveur donnée à la voyelle /a/ semble un des traits de la langue anglaise ; elle est en fait une habitude normande, généralisée. Prenons-en quelques exemples éclairants.

> **Cratch**, « mangeoire », du fr. *crèche*, de même sens, d'un francique *krippia*, idem. Notons au passage que l'anglais *cratch*, dont la voyelle est nouvelle, conserve par ailleurs la

prononciation médiévale /tch/ du groupe *ch* ; il maintient également la signification primitive « mangeoire » du mot ; le français *crèche* s'est spécialisé dès le XIIIe siècle pour désigner la mangeoire où le Christ fut déposé.

**Match**, « allumette », de l'a. fr. m*esche* (fr. m. *mèche*), d'un latin populaire *micca*, « cordon que l'on fait brûler ». En anglais, l'allumette est une mèche.

Les mots *cabbage* (issu du normand *caboche*), *sausage* (emprunté au normand *saussiche*, pour le français *saucisse*), *patch* (issu du normand *peche*, pour le français *pièce*), etc., illustrent également cette tendance à produire la voyelle /a/.

En ce qui concerne la finale des mots, nous avons déjà noté la chute régulière de la voyelle /e/, traduite dans l'orthographe de l'anglais : *alarm, bomb, calm, druid, epoch, fossil, group, hymn, insult, lamp, merit,* etc. D'autres modifications relèvent d'une adaptation phonétique systématique ; nous en donnons une liste indicative, avec des exemples :

Ouverture du /e/ en /a/
Suffixe -el > -al : *accidental, annual, arificial*, etc.
Suffixe -ien > -ian : *comedian, electrician, historian,* etc.

Fermeture du /e/ en /i/
Suffixe -té > -ty : *atrocity, beauty, divinity*, etc.
Passage de /e/ à /o/ ou /ou/
Suffixe -eur > -or : *actor, ambassador, author,* etc.
Suffixe -eur > -our : *ardour, candour, clamour.*
Suffixe -(i)eux > -(i)ous : *curious, dangerous, doulourous,* etc.

Passage du /i/ derrière le /r/
Sufixe -aire > -ary : *adversary, anniversary, dictionary*, etc.
Suffixe -(i)ère > -(i)ery : *cemetery, monastery, mystery,* etc.
Suffixe -oire > -ory : *glory, history, victory,* etc.

On peut joindre à ces adaptations phoniques une modification morphologique uniforme, que nous avons déjà notée. Due au chuintement dialectal normand, elle concerne les verbes français

présentant une double consonne *ss* dans leur conjugaison (par exemple au subjonctif), ainsi : *abolisse, accomplisse, bannisse, démolisse, embellisse, finisse, garnisse, nourrisse, périsse, punisse,* etc. Via le normand, ils donnent avec régularité des verbes anglais en *sh* : *abolish, accomplish, banish, demolish, embellish, finish, garnish, nourish, perish, punish,* etc.

L'anglais résulte donc d'une adaptation phonique régulière de mots français. Nous nous permettrons, en ce point de notre exposé, de démentir un peu Georges Clemenceau. La langue anglaise est du français non pas « mal prononcé », mais « articulé autrement », comme on a parlé tour à tour le français introduit en Angleterre : avec un accent normand, puis selon des habitudes locales. Effet de l'insularité linguistique.

## Une uglossie d'outre-manche

La rigueur (et donc la prédictivité) de l'adaptation phonique du français à l'anglais sont telles qu'il est possible, pour conclure ce chapitre, d'en jouer. Qu'on pardonne à un linguiste un instant de fantaisie ; il est vrai qu'il s'honore d'appartenir à l'*Oulipo* (*Ouvroir de littérature potentielle*), que fondèrent Raymond Queneau et François Le Lionnais.

Nous nous livrerons à une *uglossie* ; qu'on excuse également ce néologisme et cette invention. Sur le modèle d'*utopie* (du grec *ou*, « non », et *topos*, « lieu »), les historiens (du moins ceux qui rêvent) nomment désormais *uchronie* (du grec *ou*, « non », et *khronos*, « temps »), un récit historique rapportant des faits qui auraient découlé, selon toute probabilité, d'un événement ayant pris une autre tournure : si le nez de Cléopâtre eût été plus court, si Napoléon avait gagné à Waterloo, si le général de Gaulle avait été tué au Petit-Clamart. Nous en proposons une application à la linguistique, sous le nom d'*uglossie* (du grec *ou*, « non », et *glôssa*, « langue ») : celle-ci est l'enrichissement raisonné d'un ou plusieurs idiomes existants, à partir d'étymons supposés. Reprenons chacun des termes : il s'agit d'un enrichissement raisonné, grâce à l'application rigoureuse des lois phonétiques ; cela concerne un ou plusieurs idiomes (ici, l'ancien

français, l'ancien normand, l'anglais) que l'on complète ; les étymons supposés doivent avoir une structure morpho-phonétique conforme à la langue à laquelle ils sont attribués. L'*uglossie* est la démarche d'un *Oulangpo* (*Ouvroir de langue potentielle*), que nous créons par la même occasion.

La pratique de l'*uglossie* va nous faire réviser les phénomènes phonétiques principaux que nous avons décrits.

*Évolution du /c + a/ à l'initale*

Rappel : il passe à /ch/ en français, reste /c/ en normand puis en anglais.

[Fiction]. Un latin *carventum*, qui désigne un objet, eut pour dérivé *carventarius*, désignant celui qui le réalise. En application des lois phonétiques :

> *Carventarius* a donné l'a. fr. *charventier*.
> *Charventier* a pour variante régionale normande *carventer*.
> *Carventer* a donné l'anglais *carventer*.

*Évolution du /c + a/ à l'intérieur du mot*

Rappel : il passe à /ch/ en français, reste /c/ en normand puis en anglais.

[Fiction]. Un francique *trokka* désignait un objet. En application des lois phonétiques :

> *Trokka* a donné l'ancien français *troche*, qui a pour diminutif *trochette*.
> *Trochette* a pour variante régionale normande *troukette*.
> Le normand *troukette* a donné l'anglais *troket*.

*Évolution du /s/ intervocalique*

Rappel : en normand il se palatalise (chuintement) en /ch/ ; ce son est conservé par l'anglais.

[Fiction]. Sur le mot *raptum*, « vol », le bas latin a formé le verbe *raptiare*. En application des lois phonétiques :

*Raptiare* a donné l'a. fr. *racier*.
*Racier* a pour variante régionale normande *racher*.
Le normand *racher* a donné le verbe anglais *to ratch*.

*Évolution du groupe /s + consonne/ à l'initiale*

Rappel : en français, apparition devant le groupe /s + consonne/ d'un /e/ de soutien, qui disparait, par aphérèse, en anglais.

[Fiction]. Un latin *spalum*, qui désignait une émotion, avait pour diminutif en bas latin *spalaticum*. En application des lois phonétiques :

*Spalaticum* a donné l'a. fr. *espalage*.
L'a. fr. *espalage* a donné l'anglais *spalage*.

Dans notre *uglossie*, la phrase anglaise :

« What a *spalage* ! The *carventer* is *ratching* the *trokets* »

provient de l'énoncé normand médiéval :

« Quels *espalages* ! Li *carventers* va *rachant* les *troukettes* »

lequel correspond à l'ancien français :

« Quex *espalages* ! Li *charventiers* va *raciant* les *trochettes* »

Que ces phrases soient sans aucune attestation est pour un *uglossiste* évidemment négligeable… Notons au passage que grâce à ce procédé de philologie appliquée, des langues rares ou menacées, comme le normand, sont pourvues d'un riche lexique, permettant leur emploi accru, à l'oral et à l'écrit ; elles sont sauvées. L'apport d'un *Oulangpo* au patrimoine de l'humanité s'annonce considérable.

Pratiquer l'*uglossie*, c'est jouer de l'implacable filiation des idiomes. Nous avons vu le lien direct et systématique du latin à l'ancien français, de ce dernier au normand, du normand à l'anglais. L'anglais s'est construit comme une variante régionale du français ; on en peut calculer la distance, la particularité, la rigueur. Convenons qu'il était temps de ramener la langue anglaise, de plein droit, au domaine français.

## *Chapitre VI*

## LE PENDULE DES ANGLICISMES

Une voyagiste de la région parisienne est persuadée qu'elle a parlé par téléphone avec un grand délirant. Comme elle m'annonçait avec une emphase professionnelle (et un accent anglais appuyé) qu'elle allait me faire tenir le *voucher* relatif au séjour que je venais de réserver, je m'enquis de cette prononciation anglo-saxonne. Triomphant de mon ignorance, elle me répliqua qu'il s'agissait d'un vocable de l'anglais, véhicule désormais du commerce et du tourisme. « Que non pas », lui répliquai-je, « ce mot est français. La langue de Shakespeare et d'Elon Musk l'a emprunté à l'ancien français *voucher*, substantif désignant une attestation ». J'ajoutai : « Si l'on renonce fâcheusement à employer *bon d'échange, bon* ou *coupon,* autres vocables français de franche allure, alors, pour le moins, que l'on prononce *voucher* correctement, c'est-à-dire à la française. » Elle raccrocha, incertaine de ma santé mentale.

Je n'étais pas fou. Sur le mot *vox*, « la voix », le latin avait formé le verbe *vocare*, signifiant « appeler » puis, par dérivation « convoquer, nommer ». *Vocare* est devenu l'ancien français *voucher*, d'abord de même sens, puis d'emploi dérivé « assigner en justice ». La langue médiévale se servait de l'infinitif substantivé *voucher* pour désigner un témoignage ; l'anglais l'a emprunté avec cette signification, puis au sens d'« attestation », enfin, couramment de « bon, reçu ». Que faut-il en conclure ? Tout d'abord, que *voucher,* terme anglais banal, ne dit rien de plus que les français *bon d'échange, bon, coupon* : pour le *Trésor de la langue française,* un *coupon* est un « bulletin imprimé

de format réduit (…) attestant un droit. *Coupon* de loge, de théâtre ; *coupon* de wagon-lit » ; quant à *bon d'échange* (réductible à *bon*), il est défini par la base officielle *France Terme* comme un « titre permettant d'obtenir des prestations ou des services payés d'avance ou non, notamment dans les hôtels et les restaurants (nuitées, hébergement, repas), ainsi que la location d'automobiles » : c'est parfait. On en retire la conviction qu'il n'est aucune raison de délaisser ces derniers, sauf à concéder à la langue anglaise le privilège de la compétence commerciale. L'emploi de *voucher* n'est donc pas anodin. Si l'on veut bien nous accorder la bienveillance que la voyagiste refusa, nous dirons que cet emploi conjugue un désaveu de la langue française et (le commerce international étant régi par les États-Unis d'Amérique) une allégeance atlantiste.

Ce forfait est d'autant plus blâmable qu'il s'accompagne d'une singulière sottise : l'anglicisme *voucher*, dont on s'applique à caricaturer la prononciation anglo-saxonne, est un mot français. Le français régional pratiqué en Angleterre l'employait, comme verbe et comme nom (on lit dans un texte juridique de 1341 « Il ad perdu sa terre par faux *voucher* de record »). Il l'a donné à l'anglais, qui en a fait un terme courant, juridique puis commercial. À la fin des années 1940 aux États-Unis, *voucher* prend le sens de « bon d'échange pour une chambre d'hôtel » (il atteste en effet que la chambre a été prépayée). C'est dans cet emploi que le français, dix ans plus tard, l'a emprunté, sous forme d'anglicisme. L'italien, l'espagnol, l'allemand, etc., ont fait de même : on voit que le vieux verbe français *voucher*, propre à la justice féodale, est devenu un des vocables de l'anglais international.

Dans sa carrière, *voucher* a donc fait un piquant aller-retour entre les langues française et anglaise, une partie de ping-pong en somme, au-dessus de la Manche et de l'Atlantique. Ces anglicismes « pongistes » constituent la partie la plus intéressante de notre sujet, pour trois raisons. Tout d'abord, ils sont significativement nombreux : nous en avons réuni près de deux cents ; ils forment un beau lexique, éclairant et curieux, dont nous n'entendons pas faire grâce aux lecteurs. Ensuite, ils montrent à leur façon la part française de la langue anglaise, considérable par le nombre, essentielle par la nature. Que sont les anglicismes, en effet ? Quels termes la langue française, depuis le XVIIIe siècle, emprunte-t-elle à l'anglais ? Pas

l'ossature grammaticale (verbes auxiliaires, prépositions, pronoms) de l'idiome, mais sa chair : un vocabulaire richement sémantique, qu'il soit abstrait ou concret. Or si la première est saxonne, nous avons vu précédemment que le second est massivement français : c'est la partie « française » de l'anglais qui fait retour. Enfin, ces « pendulaires » entre les deux langues dénoncent, quand un mot français est disponible (et, si l'on fait un effort, un terme francophone adéquat l'est toujours), l'inutilité, la sottise manifeste et l'esprit d'abandon qui sont au fond de l'anglicisme.

Nous aidant de l'indispensable *Dictionnaire étymologique et critique des anglicismes* de Peter Weisman, nous allons les examiner avec soin. Commençons par le plus délectable : il s'agit d'anglicismes très manifestes, dont les locuteurs usent comme tels, les pourvoyant volontiers d'une prononciation british ou yankee, sans se douter que, ce faisant, ils parlent français.

### Ces mots sont français : oh, my dear. really ?

Prononçant *establishment*, *interview* ou *saloon*, on n'ignore pas qu'il s'agit de vocables empruntés à l'anglais, britannique ou états-unien : l'on se doute qu'ils ne sont pas sans lien avec les mots français *établissement*, *entrevue, salon*. Tel n'est pas le cas d'anglicismes expressément anglais pourrait-on dire, voire représentatifs de la culture britannique, souvent prononcés à l'anglaise, et qui sont en fait de vieux emprunts à la langue française. Nous avons déjà vu que le *porridge* du matin, so british, est un *potage* de poireaux, que le *rosbif* cuit à l'anglaise est du *roast beef*, c'est-à-dire du *bœuf rôti* ; il en est bien d'autres.

Examinons dans le détail un de ces singuliers revenants. Les Gaulois avaient inventé un sac de cuir très pratique, qu'ils nommaient *bolc* ; très tôt les Romains ont adopté ce sac et le mot, sous la forme *bulga* ; ce *bulga* a donné l'a. fr. *bouge*. Qu'en a fait le français ? D'un côté, *bouge* a évolué (par métaphore) de « sac de cuir » à « petite pièce arrondie » puis (par extension) à « petite maison malpropre » : un *bouge*. De l'autre, il s'est doté d'un diminutif, *bougette*, « petit sac » puis « bourse » ; c'est en ce sens qu'il a été

emprunté par l'anglais, sous la forme **budget**. Au début du XVIIIe siècle, *budget* a pris en anglais un emploi financier : le chancelier de l'Échiquier, en présentant son rapport annuel, annonçait qu'il allait « open the *budget* », ouvrir la bourse (de l'année à venir) ; *budget* en est venu à désigner l'état annuel des dépenses et des recettes publiques. Le mot est passé en français après Thermidor et a pris, au début du XIXe siècle, un emploi prévisionnel : il désigne le programme annuel probable de recettes et de dépenses, d'un particulier, d'une entreprise ou de l'État (loi de finances). Le commode sac gaulois, après un séjour outre-Manche, est devenu un moderne instrument de gestion. Le terme qui le désigne eut un parcours singulier : gaulois puis latin, puis français, puis anglais, puis français (et bien d'autres langues).

D'autres termes ont adopté en Angleterre une allure ou un sens qui les font méconnaitre ; ils sont revenus en français, sous forme d'anglicismes manifestes (nous avons vu que le *toast* si british vient du verbe *toaster*, « griller ») :

> **Bacon**, de l'a. fr. *bacon*, « jambon » (issu d'un germ. *bakkon*), encore vivant en ce sens en Savoie et au Québec : *bacon*, prononcé à la française, reste un régionalisme pour désigner le jambon. Parallèlement le mot, qui s'est spécialisé en anglais pour désigner le lard maigre et fumé, a été emprunté par le français dans cet emploi à la fin du XIXe siècle.
>
> **Caddie**, « petit chariot métallique de supermarché », du fr. *cadet*, issu du gascon *capdet*, « chef » (les chefs gascons servant le roi de France étaient souvent les fils puinés de familles nobles). Le mot fut emprunté par l'anglais, d'abord au sens de « gentilhomme servant comme soldat pour apprendre les armes », puis de « garçon qui porte les clubs d'un joueur de golf ». C'est en ce sens que le mot est revenu une première fois en français (1895). Aux États-Unis, dans les années 1940, on a nommé *caddie cart* (deux mots français, issus de *cadet* et du normand *carrette*, « charrette ») un chariot de golf à deux roues, par extension, un chariot de manutention puis de supermarché. Abrégé en *caddie*, ce mot est passé au français à partir de 1957 ; il tend heureusement à être remplacé par

*chariot*.

**Cash**, « argent », de l'a. n. *cache*, var. régionale (avec chuintement normand) du français *caisse*, lequel provient du provençal *caissa*, dérivé du latin *capsa*, « coffre ». L'anglais *cash* a d'abord désigné un casier à monnaie, puis son contenu, d'où l'expression *to pay cash down*, « payer comptant » (XVIIIe siècle). C'est en ce sens que le mot est revenu en français au début du XXe siècle : « payer *cash,* dix mille francs *cash* », puis tout récemment « payer *cash,* parler *cash* », voire « être *cash* ». Celui qui *parle cash* ignore qu'il parle normand…

**Challenge**, « défi », de l'a. fr. *chalenge*, « attaque, défi », développement régulier du latin *calumnia* « accusation fausse » (qui, par ailleurs, a donné *calomnie* par calque savant). L'anglais *challenge* a désigné une accusation (fausse), puis un défi, avant de se spécialiser dans le défi sportif. C'est dans cet emploi qu'il est repassé au français, à la fin du XIXe siècle, puis, par extension, au sens de « tournoi sportif périodique ». Depuis les années 1930, il se diffuse dans la langue générale, comme synonyme de *défi*. On voit le ridicule à prononcer à l'anglaise ce mot parfaitement français, ainsi que l'inanité de cet anglicisme, tout à fait superflu dans une langue qui dispose, en matière sportive, de *tournoi, compétition, championnat* et, dans le lexique de la provocation, de *bravade*, *défi, gageure,* etc.

**Coach**, « entraineur personnel ». L'anglais *coach* a pris au XIXe siècle le sens d'« entraineur », dérivé de celui de « tuteur pédagogique » (à Oxford), issu par métaphore du sens habituel de *coach*, « grande voiture tirée par des chevaux ». Ce dernier terme a été emprunté, à la Renaissance, au français *coche*, issu (1545) du hongrois *kocsi*, dérivé de *Kocs*, nom d'un relais de poste. Le *coach* qui me *coache* (à grands frais) serait-il donc un *cocher* ? Grandeur et décadence…

**Cottage**, « petite maison de campagne ». Le mot anglais *cottage*, en ce sens, a d'abord désigné une petite maison de paysan ; il provient de l'a. n. *cotage*, « maisonnette rustique »,

dérivé de l'a. fr. *cot*, « cabane », d'un francique *kot*. L'a. fr. *cot* se maintient dans *coterie*, d'abord « tenure rurale modeste » puis « association de paysans », enfin « groupe de personnes se fréquentant ». Celles-ci peuvent se réunir dans un *cottage*…

**Destroy**, « paumé, ravagé », emprunté (1982) au verbe anglais *to destroy*, « détruire », emprunté à l'a. fr. *destruire* (fr. m. *détruire*), du latin *destruere*, « démolir ».

**Gadget**, du mot normand *gagée*, « petit outil », issu sans doute de *gâche*, « crochet », du francique *gaspia*, de même sens. L'anglais *gadget* a conservé la signification normande de « dispositif pratique » ; il est passé en français dans les années 1940, en provenance des États-Unis, avec le sens particulier d'« innovation plaisante, mais futile et sans intérêt » : ce n'est qu'un *gadget*, la culture *gadget*. Le vieil outil normand a réussi le tour de force de devenir un américanisme légèrement porteur d'ironie anti-états-unienne.

**Gin,** « alcool à goût de genièvre », abréviation de *geneva*, de l'a. fr. *genevre* (fr. m. *genièvre*), d'un bas latin *juniperus*. Le *gin tonic* est fait de *gin* et de *tonic*, ainsi que de deux mots français.

**Glamour**. Depuis les années 1970, ce substantif puis adjectif désigne un charme envoutant dans le domaine du spectacle (le *glamour* d'un acteur, qui est très *glamour*). Il s'agit d'une spécialisation hollywoodienne de l'anglais *glamour*, qui désigne le prestige, l'éclat, l'attraction (notamment sexuelle). Ce sens courant est l'aboutissement d'une évolution singulière : *glamour* a d'abord désigné la magie, puis une beauté magique, enfin le charme envoutant. Cette singularité se redouble de son étymologie : *glamour* est une altération de… *grammaire*. Il convient d'en expliquer la forme : le latin *grammatica* a donné la forme médiévale française *grammarie* (refaite ensuite en *grammaire*), devenue *glomarie* dans le français d'Angleterre (d'où *glamour*). Pour la signification, *grammatica* en latin médiéval avait le sens d'« ouvrage de grammaire », par dérivation d'« ouvrage savant,

réservé aux initiés, occulte ». *Grammarie* et *glomarie* en ont hérité ; l'anglais *glamour* qui en résulte eut d'abord la signification de « magie », puis de « charme magique », etc. ; l'emploi médiatique hollywoodien n'en est qu'une spécialisation tardive, adoptée dans les années 1970 par le français (qui a peut-être entendu *amour* dans *glamour*). Nous savons désormais pourquoi la grammaire est *glamour*…

**Karting**, sport usant de *karts*, petits véhicules de compétition monoplace sans carrosserie. *Kart* est une graphie états-unienne de l'anglais britannique *cart*, issu de l'a. n. *carete*, var. de l'a. fr. *charete* (fr. m. *charrette*), diminutif de *char*.

**Mail**, « courrier électronique », abréviation d'*e-mail,* emprunté (en 1990) à l'anglais états-unien *e-mail*, abréviation d'*electronic mail.* L'anglais *mail* est un mot français. Le francique *malha*, « sac de cuir », a donné l'a. fr. *malle*, de même sens, emprunté par l'anglais sous la forme *mail*. En anglais *mail*, « sac de cuir », s'est spécialisé en « sac transportant le courrier », puis, par métonymie, en « courrier » et « poste ». Si le français a connu un tel emploi, sans doute sous l'influence de l'anglais (la *malle-poste* du XVIIIe siècle adaptait *mail-coach*), *malle* se dit aujourd'hui d'un coffre destiné au transport. Pour désigner un courrier électronique, le mot *courriel* inventé au Québec possède toutes les vertus ; formé sur le modèle de *logiciel*, *didacticiel*, etc., il a produit un bon équivalent de *spam* : *pourriel*.

**Mess**, « salle à manger des officiers et sous-officiers ». L'anglais *mess*, dans cet emploi militaire, spécialise un sens général de « personnes mangeant en commun » (XVe siècle) ; il provient de l'a. fr. *mes* (fr. m. *mets*), « nourriture, plat », du latin *missum*, « service », participe passé de *mittere*, « envoyer ».

**Nurse**, « employée de maison s'occupant des enfants ». L'anglais *nurse*, « infirmière », provient du français *nourrice,* dérivé du verbe *nourrir*, lequel, en ancien français, signifiait

principalement « élever ».

**Panel**, « échantillon représentatif de personnes », « groupe d'intervenants à une table ronde ». Emprunté à des emplois récents de l'anglais *panel*, « panneau », de l'a. fr. *pannel* (fr. m. *panneau*), du latin *pannellus*, « petit morceau d'étoffe ». L'anglais *panel*, « morceau d'étoffe », a pris les sens de « morceau de parchemin », puis de « liste de jurés inscrite sur un parchemin », enfin de « personnes choisies » (pour un sondage ou une table ronde).

**Patch**, « dispositif dermique autocollant ». Emprunté à un emploi récent de l'anglais *patch*, « pièce », puis « pansement » de l'a. n. (avec chuintement) *peche*, var. du fr. *pièce*, latin médiéval *petia*, « petit morceau », issu du gaulois *pettia*.

**Pedigree**, « généalogie d'un animal de race ». Le mot anglais vient de l'a. n. *pé de gru*, var. de l'a. fr. *pié de grue* (fr. m. *pied de grue*). La métaphore médiévale ne manque pas d'intérêt : les registres officiels anglais dessinaient des arbres généalogiques dont les ramifications ressemblaient à l'empreinte (à trois traits) de cet oiseau. Le mot anglais a été introduit en français au début du XIXe siècle, afin de désigner le livre où l'on consigne l'origine d'un animal de race ; par extension il se dit de nos jours de la généalogie ou de l'ensemble des activités passées d'une personne.

**Penthouse**, « appartement luxueux en terrasse ». Le premier élément, *pent*, est une altération de l'anglais médiéval *pentis*, « appentis », emprunté à l'a. fr. *apentiz* (fr. m. *appentis*), « construction basse accolée », du latin *appendicium*.

**Pool**, « groupe de personnes œuvrant en commun ». L'anglais *pool* a désigné l'enjeu déposé par les joueurs, puis un fonds commun, puis une entente professionnelle. Il provient du français *poule* qui, dans l'argot des joueurs au XVIIe siècle, désignait (sans doute par métaphore du pondoir) la quantité d'argent formant l'enjeu.

**Ranch**, « ferme d'élevage aux États-Unis ». Le *ranch*,

anglicisme de western, provient du Vieux continent. Le francique *hring*, « anneau », puis « assemblée de personnes », a donné, via le substantif médiéval *rang* (« alignement des hommes »), le verbe d'ancien français *rangier* (fr. m. *ranger*), dont l'emploi pronominal signifiait « se loger ». *Se rangier* a donné dans ce sens l'ancien provençal *rancharse*, puis l'espagnol, qui en a tiré le substantif *rancho*, « logement de soldats puis d'ouvriers agricoles ». En Amérique hispanophone, le terme s'est dit d'une exploitation d'élevage ; il est passé (1831) dans l'anglais du Texas, sous la forme *ranch*, emprunté par le français en 1860, dans cet emploi, puis pour désigner une résidence de campagne luxueuse. Rien de plus « Vieille Europe » que le *ranch*…

**Ranger**, « garde forestier, ranger », de l'a. fr. *rangier* (fr. m. *ranger*), issu de *rang*, dans l'emploi dérivé de « marcher à travers, arpenter ». Le français maritime dit encore *ranger la terre* pour « la longer ».

**Rave**, « rassemblement festif dans un lieu inattendu ». Emprunté vers 1990 à l'anglais *rave*, « fête débridée » (1960). Ce dernier provient du verbe *to rave*, « s'enthousiasmer », évolution du sens médiéval « délirer ». *To rave* est issu du normand *raever*, variante régionale de l'a. fr. *resver*, « délirer », d'origine incertaine, et qui par ailleurs a donné *rêver*. La *rave* et le *rêve* sont donc cousins.

**Rifle**, « carabine à canon rayé », emprunté vers 1831 à l'anglais *rifle*, « rainure puis carabine », déverbal de *to rifle*, « faire des rainures », emprunté à l'a. fr. *rifler*, « égratigner », d'un francique *riffilôn,* « déchirer ».

**Rush**, « effort final, afflux brusque ». Le substantif anglais *rush*, « course précipitée » est issu du verbe *to rush*, « courir vite », qui provient de l'a. n. *rucher*, var. régionale (avec chuintement) de l'a. fr. *reüser*. Ce dernier verbe est issu du latin *recusare*, « refuser » (qui a donné, par calque savant, *récuser*). L'a. fr. *reüser* eut d'abord le sens étymologique de « repousser » puis « se retirer, reculer » ; par dérivation, il a

signifié « fuir », « courir vivement » ; c'est la signification de sa variante normande *rucher*, et par suite celle de l'anglais, resté fidèle au sens médiéval. En France, à la fin du Moyen Âge, le verbe *reüser* devenu *ruser* s'est dit, en vénerie, des manœuvres d'une bête afin d'échapper aux chasseurs puis, absolument, d'user de manœuvres, de *ruses*. L'anglais *rush*, dépositaire de l'ancien sémantisme, a été emprunté au XIXe siècle pour désigner une affluence soudaine de personnes, puis un effort sportif, au XXe siècle un film avant montage (on a dit *bouts d'essai* ; il est recommandé d'employer *épreuve de tournage*). On emploie au Canada *rusher*, pour « travailler sous pression » : retour à l'ancien normand !

**Scout**, « éclaireur » puis « scout », de l'a. fr. *escoute*, « espion », déverbal d'*escouter* (fr. m. *écouter*), du latin *auscultare*, « écouter avec attention ». L'anglais *scout*, qui résulte d'une aphérèse d'*escoute*, a désigné un guetteur puis un éclaireur. Le mouvement fondé par Robert Baden Powell en 1908 était formé de *boy-scouts* ; le terme est passé en français dès 1910, bientôt abrégé en *scout*. Dans les années 1960, ce dernier terme a pris le sens de « qui fait preuve de bonne volonté candide ».

**Scroller**, « Faire défiler verticalement un document sur un écran (ordinateur ou téléphone) ». Le verbe anglais *to scroll*, « dérouler », est issu du substantif *scroll*, « rouleau », qui provient (avec influence de l'a. fr. *rolle*, « rouleau », et aphérèse) de l'a. n. *escrowe*, var. de l'a. fr. *escroe*, « rouleau de parchemin », d'un francique *skrauda*. Notons que l'a. fr. *escroe* survit dans le français *écrou*, « registre de prisonniers, acte d'incarcération » (d'où le verbe écrouer). *Scroller*, c'est donc, en quelque sorte, *lever l'écrou*.

**Shopping**, « visite à des magasins, pour comparaison ou achat ». Emprunté en 1857 à l'anglais *shopping* (1747), dérivé de *shop*, « boutique », lui-même issu par aphérèse de l'a. fr. *eschoppe* (fr. m. *échoppe*), du néerlandais *schoppe*, « petite boutique en appentis ». Nous recommandons l'emploi de *lèche-vitrine* ou de *magasinage*, comme au Québec.

**Spleen**, « mélancolie générale ». Ce mot français apparu au XVIIIe siècle fut emprunté à l'anglais *spleen*, de même sens, qui désigne proprement la rate (où l'ancienne médecine voyait le siège des humeurs noires). *Spleen* a été emprunté, avec aphérèse, à l'a. fr. *esplen*, « rate », du latin médical d'origine grecque *splen*.

**Squatter**, « occuper indument un logement vide ». L'anglais *to squat* signifie « s'accroupir » ; il a pris au XIXe siècle le sens dérivé d'« occuper illégalement un bâtiment ou un terrain » (on s'assied sur ses talons pour ne plus bouger). Ce verbe provient, par aphérèse, de l'a. fr. *esquater*, « aplatir », d'un bas latin *excoactire*, « réduire ». Notons que le nouvel anglicisme *squat*, mouvement de gymnastique (flexion des jambes), est lié au sens propre de *to squat,* « s'accroupir ».

**Stress**, « perturbation psychique et biologique provoquée par une agression ». L'anglais *stress*, qui a aujourd'hui ce sens, a d'abord signifié « épreuve, affliction ». Il provient, par aphérèse, d'une forme médiévale *distress*, « affliction », elle-même empruntée à l'a. fr. *destrece* (fr. m. *détresse*), « angoisse », issu d'un bas latin *strectiare*, « serrer ». Le *stress* est une détresse.

**Trench-coat**, « imperméable croisé et ceinturé ». Le mot anglais a d'abord désigné l'imperméable porté par les officiers anglais dans les tranchées de la Première Guerre mondiale. Il provient de deux mots français. *Trench*, « tranchée », est un déverbal de *to trench*, « creuser », issu de l'a. fr. *trenchier* (fr. m. *trancher*), d'un latin populaire *trinicare*. *Coat*, « manteau », est issu de l'a. fr. *cote*, « tunique » (fr. m. *cotte* ; d'un francique *kotta*), conservé dans *cotte de mailles* et *cotillon*.

**Vintage**, « millésime », de l'a. n. *vindage*, var. du fr. *vendange*, du latin *vindemia* (de *vinum*, « vin », et *demere*, « prendre »). Le mot anglais a d'abord désigné la récolte, puis (au XVIIIe siècle) un millésime. Il a été emprunté par le français une première fois (1904) pour désigner un porto millésimé, récemment (1996) pour la désignation d'objets ou vêtements

relevant d'une mode ancienne. Il est recommandé au Québec de dire *millésimé*, en France *d'époque* ou *rétro*.

**Water-closet**, « toilettes », emprunté en 1887 à l'anglais *water-closet*, de même sens, composé de *water*, « eau », et de *closet*, « cabinet », emprunté à l'a. fr. *closet*, diminutif de *clos*, « terrain clôturé », du latin *clausum*, « lieu fermé », du verbe *claudere*, « clore ».

On comprendra, enfin, que nous donnions la palme du pongisme à :

**Tennis**. Apparu en français vers 1880 pour désigner un sport britannique, *tennis* est l'abréviation de *lawn-tennis* (« tennis sur gazon »), développement de l'anglais *tennis*, qui désignait au XIVe siècle le jeu de paume, introduit en Angleterre par les Français qui y excellaient. *Tennis*, écrit d'abord *tenetz* puis *teneys*, provient de *tenez* (prononcé / tenéts/), impératif du verbe *tenir*, exclamation du joueur qui prévient qu'il va servir : « Tenez ! » Le tennis appartient donc au vocabulaire français du jeu de paume, comme *amuser la galerie* (où se tenaient les spectateurs), *prendre la balle au bond* (en reprise de volée ; synonyme d'adresse ou d'opportunisme), etc.

On nous pardonnera d'ajouter, puisqu'il est question de tennis, que l'anglais **racket** provient de *raquette*, qui est la forme normande de l'a. fr. *rachette*, « paume de la main », de l'arabe *rāhat*, de même sens. Dans ce grand jeu de paume au-dessus de la Manche, la langue française est au service.

## Un jeu de paume au-dessus de la manche

Ce phénomène d'aller et retour frappe par son ampleur ; il est constant et ancien. On pourrait dire qu'il est dans la nature de l'anglicisme, terme de culture ou de technique, emprunté à cette partie « savante » du vocabulaire anglais qui est d'origine française.

Certains anglicismes entrés depuis longtemps sont naturalisés ; si

l'on a une vague conscience qu'ils sont issus de l'anglais, on ignore qu'ils provenaient du français. Donnons quelques exemples de ce pendule oublié.

**Bar**, « comptoir, débit de boissons ». L'anglais *bar* provient du français *barre*, « pièce rigide de bois ou de métal », d'un latin populaire *barra*.

**Caravane**, « voiture servant de logement ». Emprunté à l'anglais *caravan*, qui s'est spécialisé en « roulotte de plaisance » après avoir signifié « véhicule de transport de voyageurs » et auparavant « troupe de voyageurs ». Il provient de l'a. fr. *carvane* (fr. m. *caravane*), « groupe de voyageurs », emprunté par les croisés, via l'arabe, au persan *kārwān*, « file de chameaux ». Le nouvel anglicisme *van*, « minibus habitat » (auparavant « remorque à chevaux »), est une aphérèse de *caravan*.

**Chèque**, « ordre de prélèvement sur un crédit », de l'anglais *check*, « contrôle », puis « talon, souche », emprunté à l'a. fr. *eschec*, « butin », du francique *skak*, de même sens.

**Confort**, « commodités concourant au bien-être ». Le mot a été emprunté à l'anglais au XIXe siècle. Le *comfort* anglais, « bien-être matériel », succédait à des emplois abstraits, qui étaient ceux de l'étymon, à savoir l'a. fr. *confort*, « ce qui donne de la force » (fr. m. *réconfort*), déverbal de *conforter*, « soutenir », du latin *confortare*, « réconforter ».

**Fuel**, « fioul ». Le français *fuel* (1944) abrège l'anglais *fuel oil*, « mazout ». Ce dernier est formé de *fuel*, qui provient de l'a. fr. *fouaille*, « bois de chauffage », du latin *focus*, « feu » et de *oil*, « huile combustible », issu de l'a. fr. *oile*, du latin *oleum*, « huile d'olive » : deux mots français. L'équivalent recommandé *fioul* l'a emporté.

**Humour**, « forme d'esprit plaisante ». Emprunté en 1735 à l'anglais *humour*, lequel avait, au siècle précédent, orienté vers

la plaisanterie le français *humeur*, « disposition d'esprit », auparavant « liquide de l'organisme », du latin *humor*, « humidité ».

**Partenaire**, « associé dans le jeu, le sport ou la vie sexuelle ». Emprunté (1767) à l'anglais *partner*, issu (avec influence de l'anglais *part*, issu du français *part* : « qui prend part ») de l'a. n. *parcener*, var. de l'a. fr. *parçoner*, « associé », dérivé de l'a. fr. *parcion*, « séparation », du latin *partitio* (qui a donné le calque savant *partition*). La *partition* et le *partenaire* sont donc cousins, via l'anglais.

**Pickpocket**, « voleur à la tire ». Emprunté (1763) à l'anglais *pickpocket* (1593), « fouille-poche », formé du verbe *to pick*, « voler », issu du français *piquer*, et de *pocket*, « poche », provenant de l'a. n. *pockette*, var. de l'a. fr. *pochette* (de *poche*).

**Pionnier**, « précurseur ». Emprunté en cet emploi à l'anglais *pioneer*, qui en désignait un initiateur. L'anglais *pioneer* vient de l'a. fr. *peonier*, dérivé de *pion*, « soldat à pied », du latin *pedonem* dérivé de *pedem*, « pied ». *Peonier* avait le sens de « fantassin », puis de « soldat chargé du terrassement », sens passé à l'anglais, où le terrassier est devenu, notamment dans les mines, celui qui ouvre la voie aux autres. Cet emploi fut emprunté par le français du XIXe siècle, afin de désigner une personne faisant progresser les sciences et les techniques.

**Pique-nique**, « repas campagnard collectif ». Emprunté au XIXe siècle à l'anglais *picnic* qui avait développé ce sens, après l'avoir lui-même emprunté au français *pique-nique*, « repas où chacun paie son écot », formé de *piquer* et de *nique*, « petite chose sans valeur », d'origine obscure.

**Poney**, « cheval de petite taille ». Emprunté (1822) à l'anglais *pony*, issu de l'a. fr. *poulenet*, diminutif de *poulain*, « cheval de moins de deux ans », provenant du latin *pullus*, « petit d'un animal ».

**Record**, « performance sportive officielle ». Emprunté

(1882) à l'anglais *record*, « exploit sportif », lui-même emprunté au XIIIe siècle, dans l'emploi de « témoignage écrit », à l'a. fr. *record*, « témoignage », déverbal de *recorder*, « rapporter, se souvenir », issu du latin *recordari*, « se rappeler », et qui a donné le verbe anglais *to record,* « enregistrer ».

**Sex-shop**, « boutique de films et objets érotiques ». Emprunté (1969) à l'anglais *sex-shop* (1949), formé de *sex*, « sexualité », issu du français *sexe* (du latin *sexus*) et de *shop*, issu de l'a. fr. *eschoppe* (fr. m. *échoppe*), du néerlandais *schoppe*, « petite boutique en appentis ». *Sex-shop* : deux mots français ; doit-on s'en montrer fier ?

**Standard**, « norme de fabrication ». Emprunté vers 1893 à l'anglais *standard*, qui a désigné d'abord un emblème militaire, puis, au XVe siècle, par une dérivation sémantique peu claire, un étalon de poids et mesure, une valeur de référence (sens de l'emprunt français du XIXe siècle). *Standard* provient, avec aphérèse, de l'a. fr. *estandart*, « enseigne de guerre », issu du francique *standhard*, « stable » (l'étendard de l'armée était fiché en terre, à la vue de tous).

**Stencil**, « papier servant de pochoir pour la polycopie », de l'anglais *stencil*, de même sens, dérivé du verbe *to stencil*, « orner de couleurs », emprunté à l'a. fr. *estenceler* (fr. m. *étinceler*), « briller », du bas latin *stincilla*.

**Suspense**, « moment d'une œuvre produisant une forte attente ». Emprunté (1950) à l'anglais *suspense*, « état d'incertitude », abréviation d'*in suspense*, « en attente », issu de l'a. fr. *en suspens,* « en attente », du latin *in suspensio*, issu de *suspendere*, « tenir dans l'incertitude ».

**Test**, « épreuve, examen ». Emprunté (1893) à l'anglais *test*, « épreuve », d'abord (XIVe siècle) « coupelle servant à trier les métaux précieux ». *Test* provient de l'a. fr. *test*, « pot de terre », servant notamment en alchimie à l'essai de l'or, du latin *testum*, « pot de terre » (le féminin *testa*, employé

métaphoriquement, a donné *tête*). Notre *test*, médical, psychologique ou autre, provient du vocabulaire médiéval de l'alchimie.

**Ticket**, « billet donnant droit à une entrée ». Emprunté (1835) à l'anglais *ticket*, « billet attestant un droit d'entrée », auparavant (XVIe siècle) « petit document écrit », lui-même emprunté, par aphérèse, à l'a. n. *estiquette* (fr. m. *étiquette*), dérivé du verbe a. n. *estiquier*, var. régionale (avec *qu* pour le français *ch)* de l'a. fr. *estichier*, « enfoncer », du francique *stikkjan*. *Estiquette* a d'abord désigné un poteau enfoncé en terre, puis l'écriteau qu'il porte, puis un petit morceau de papier (sens passé à l'anglais), notamment attaché à un objet.

**Touriste**, « personne qui voyage par plaisir ». Emprunté (1816) à l'anglais *tourist* (1780), de même sens, dérivé de *tour*, « circuit de voyage », lui-même emprunté (1652) au français *tour* (déverbal de *tourner*), qui venait d'acquérir cet emploi. *Tourisme*, de même formation, fut emprunté par le français en 1833. Notons par ailleurs que *tour-opérateur* (auquel il convient de préférer *voyagiste*) est formé de deux mots français.

**Trolley**, « perche transmettant le courant à un véhicule ». Emprunté (1892) à l'anglais *trolley*, « petit chariot puis perche électrique », dérivé du verbe *to troll*, « rouler », emprunté à l'a. fr. *troller*, « courir çà et là », du latin *trahere*, « tirer ». En français régional, on dit encore *trôler* au sens de « chasser au hasard » ou « trainasser » : est-ce ce que fait le *trolley* ?

Certains de ces anglicismes sont des mots composés, dont les deux éléments ont fait l'aller-retour au-dessus de la Manche. C'est le cas, que nous venons de voir, de *sex-shop* et de *tour-opérateur* ; en voici d'autres.

**Garden-party**, de *garden* issu de *gardin* (variante normande de *jardin*) et de *party* provenant de *partie*.

**Globe-trotter**, de *globe* et de *trotter*, provenant de *trotteur*.

**Joint-venture**, de *joint* (participe passé de *joindre*) et d'*aventure*.

**Station-service**, de *station* et de *service*.

**Surprise-partie**, de *surprise* et de *party*, issu de *partie*.

**Traveller's check**, de *traveller* issu de *travailler* (au sens ancien de « souffrir » d'où « voyager ») et de *check*, issu de *chèque*.

Qui sait de nos jours qu'un *Sommet* de chefs d'État est un calque de l'anglais *summit* (issu du français *sommet*), qu'une *table ronde* dans un colloque copie l'anglais *round table* (provenant de *ronde* et de *table*), que la *tablette* numérique adapte l'anglais *tablet* (dérivé de *tablette*) ? Ces allers-retours, pour être souterrains, nous montrent que le français ne cesse de se réapproprier son lexique.

## Le retour du français

Ces termes pendulaires ont accompagné dès ses débuts le mouvement d'emprunt à la langue anglaise : certains sont « revenus au pays » dès les années 1700. Ils sont apparus dans tous les domaines d'innovation où la Grande-Bretagne puis les États-Unis d'Amérique ont été pionniers, de la presse (*magazine*, *revue*) aux arts ménagers (*mixeur*), en passant par le confort hôtelier (*palace*). Les classer par domaine revient à décrire les principaux champs d'emprunt. Ils sont nombreux ; nous commenterons les réemplois dignes d'intérêt.

### *La justice et la politique*

Séduits par le parlementarisme britannique, les philosophes des Lumières puis les révolutionnaires ont adopté le lexique politique anglais ; ce faisant, ils ont réimporté bon nombre de termes français :

**Majorité**, de l'anglais *majority*, issu du français *majorité*. Emprunté en 1760 ; auparavant, le français employait

*pluralité*.

**Motion**, de l'anglais *motion*, « mouvement au sein d'une assemblée », puis « proposition », de l'a. fr. m*otion*, « mouvement », copié (XIIIe) sur le bas latin *motio*, de *movere*, « mouvoir ». Emprunté en 1789.

**Pamphlet**, de l'anglais *pamphlet*, « brochure polémique », de l'a. fr. *Pamphilet*, diminutif familier de *Pamphile*, titre d'une comédie latine. Emprunté en 1762.

**Parlement,** de l'anglais *parliament*, issu de l'a. fr. *parlement*, « conversation », puis « assemblée délibérante », issu du verbe *parler*. En anglais le terme a désigné un corps législatif : il a pris le sens d'assemblée législative, puis de réunion de la Chambre des lords et de celle des communes. En français *parlement* se disait d'un corps judiciaire : « cour souveraine de justice » (jusqu'à la Révolution). En 1825, le français a adopté la signification anglaise, « assemblée détenant le pouvoir législatif ». Sous l'influence de l'anglais, le Parlement français n'applique plus la loi, il la vote.

**Pétition**, de l'anglais *petition*, « supplique » de l'a. fr. *peticion*, « demande », du latin *petitio*, dérivé de *petere*, « solliciter ». Emprunté comme terme politique en 1789.

**Verdict**, de l'anglais *verdict*, « décision d'un jury », issu de l'a. n. *verdit*, « déclaration solennelle », du latin *vere dictum,* « véritablement dit ». Emprunté en 1790.

**Vote**, de l'anglais *vote*, issu de l'a. fr. *vote*, « vœu », francisation du latin *votum*. Emprunté comme terme politique en 1702. Le vote est le vœu qu'exprime un corps électoral.

*Les transports*

Dans le domaine des transports, le progrès technique, issu de la

Grande-Bretagne ou des États-Unis, s'est exprimé en anglais ; il a suscité de nombreux anglicismes, dont la plupart sont des emprunts français. Il est évident, par exemple, que le **container**, qui a révolutionné le fret maritime mondial, provient du verbe français *contenir* ; sa francisation en *conteneur*, effective depuis une trentaine d'années, est donc bienvenue. En matière de transport aéronautique, le **jet** (« avion à réaction ») provient de l'ancien français *jet* (« action de lancer ») ; le *charter* est digne d'intérêt :

> **Charter**, « aéronef affrété », de l'anglais *charter*, abréviation de *charter-party*, issu de l'a. fr. *charte partie*. Une *charte* (du latin *charta,* copié sur le grec *hkartês,* « feuille de papyrus »), au Moyen Âge, consignait un droit, un privilège ou des intérêts. En matière de commerce, elle désignait un contrat passé entre deux marchands (par exemple, l'affrètement d'un navire) ; la *charte* était ensuite coupée (on disait en ancien français « *partie* », de *partir*, « faire des parts ») en deux moitiés remises aux contractants. Cette pratique commerciale est passée en Angleterre, sous la forme *charter party*. Le droit maritime français connait encore la *charte-partie*, « écrit constatant l'existence d'un contrat d'affrètement ». Il est donc inconvenant de prononcer *charter* à l'anglaise ; il est avisé d'employer le verbe *noliser* (du latin médiéval *naulizare*, du latin classique *naulum*, « fret ») ; l'italien dit couramment *noleggiare*.

Les chemins de fer illustrent particulièrement le phénomène. Inventés en Grande-Bretagne, introduits en France sous la Monarchie de Juillet, ils se sont accompagnés d'un lexique spécifique, emprunté dans les années 1850. Parmi les termes qu'a étudiés Peter J. Wexler dans son ouvrage *La Formation du vocabulaire des chemins de fer en France*, très peu sont d'origine germanique (comme *ballast* et *wagon*), plusieurs sont latins (comme *terminus*, *viaduc*), les autres sont français (comme *locomotive*, *train*). Nous retiendrons :

> **Express**, « train rapide de voyageurs », de l'anglais *express*, abréviation d'*express train*, d'abord « train spécial » puis « train ne desservant pas toutes les gares ». L'adjectif anglais *express*, « conçu spécialement », est issu de l'a. fr. *exprès*,

« clair, précis », puis « désigné, délibéré », provenant du latin *expressus*, participe passé d'*exprimere*, « faire sortir en pressant ».

**Rail**, « profilé d'acier guidant les véhicules ferroviaires », de l'anglais *rail*, « barre de bois ou de fer », emprunté à l'a. fr. *reille*, de même sens, issu du latin *regula*. Ce dernier a également donné, par calque savant, *règle*.

**Traffic**, « circulation des véhicules », de l'anglais *traffic*, de même sens, emprunté à l'a. fr. *traffique*, « commerce (légal ou illégal) », de l'italien *traffico*, de même sens, issu du verbe *trafficare*, « commercer », d'origine obscure.

**Tunnel**, « galerie souterraine contenant une voie de communication », de l'anglais *tunnel*, de même sens, emprunté à l'a. fr. *tonnelle*, « berceau de treillage », dérivé de *tonne*, « grand tonneau » (du latin médiéval *tunna*, de même sens, d'origine gauloise). Le tunnel est gaulois !

*Les sports*

Grand pourvoyeur d'anglicismes, le sport fourmille de termes faisant retour : à commencer par le mot *sport* lui-même. Nous l'accompagnerons des plus remarquables, outre *catch* et *coach* que nous avons déjà cités.

**Ace**, « au tennis, balle de service qui fait le point », de l'anglais *ace*, de même sens, emprunté à l'a. fr. *as*, « face du dé marquée d'un point », issu du latin *as*, unité de monnaie.

**Penalty**, « au football, tir de sanction », de l'anglais *penalty*, de même sens, emprunté au français *pénalité*, du latin *poena*, « peine ».

**Practice**, « au golf, terrain d'entraînement », de l'anglais *practice* (*range*), de même sens, emprunté à l'a. fr. *pra(c)tiquer,* issu du grec *praktikos*, « actif ».

**Punch**, « frappe, à la boxe », de l'anglais *punch*, « coup de poing », dérivé du verbe *to punch*, « poignarder » puis « frapper », emprunté à l'a. fr. *ponchonner* (fr. m. *poinçonner*), « user d'un *ponchon* (ancienne forme de *poinçon*) ».

**Roller**, « platine de petites roues fixées à une chaussure », de l'anglais *roller* (*skate*), dérivé du verbe *to roll*, emprunté au fr. *rouler*, du latin *rotulare*.

**Skate**, « planche à roulettes », diminutif de *skateboard*, de l'anglais *skateboard,* formé de *board*, « planche » et de *skate* « patin », emprunté (avec une évolution sémantique étrange) à l'a. fr. *eschace* (fr. m. *échasse*), « béquille », issu du néerlandais *schaetse*, « échasse ».

**Sport**, « exercice physique », de l'anglais *sport*, aphérèse de *disport*, « divertissement », emprunté à l'a. fr. *desport*, de même sens, dérivé de *se desporter,* « se divertir », issu du latin *deportare*, « emporter ».

**Squash,** « sport de raquette en salle usant des quatre murs », de l'anglais *squash*, « balle molle » puis « sport particulier », issu de *to squash*, « presser », emprunté (avec aphérèse) à l'a. fr. *esquasser*, « briser, écraser », du latin *exquassare*, de même sens. L'anglais *squash* désigne une balle, molle comme un fruit pressé (*esquassé*), puis le sport qui en fait usage.

**Trail**, « moto tout-terrain », abréviation de l'anglais *trail bike,* formé de *bike*, « vélo, moto » et de *trail*, « sentier », emprunté à l'a. fr. *traillier*, « haler », issu du bas latin *tragulare*, « trainer dans un filet ».

**Training**, « chaussure de sport, survêtement », de l'anglais *training*, « entrainement », participe présent de *to train*, « former à une discipline », emprunté à l'a. fr. *trainer*, « emmener de force, entrainer », du latin populaire *traginare*.

**Volley-ball**, « sport collectif de ballon à main autour d'un filet », de l'anglais *voleyball*, emprunté à *volée* (de *voler*) et à

*balle*.

*La mode*

La « *fashion* » (issue de la prononciation normande de *façon*) est une autre pourvoyeuse d'anglicismes et donc de mots français. Citons quelques-uns remarquables et quelques très récents. Le processus est continuel.

**Blue-jean**, « tissu de coton ; pantalon coupé dans ce tissu », de l'anglais *jeans*, « pantalon de toile », pluriel de *jean*, « futaine de Gênes », emprunté à l'a. fr. *Gennes* (fr. m. *Gênes*), ville d'Italie où l'on fabriquait ce tissu. Notre usuel blue-*jean* est un « bleu de Gênes ». Voir **Denim**.

**Boots**, « bottillon sans lacet », pluriel de l'anglais *boot*, emprunté à l'a. fr. *bote* (fr. m. *botte*), d'origine inconnue.

**Corner**, « dans un magasin, espace réservé à une marque », de l'anglais *corner* (*shop*), de *corner*, « coin », emprunté à l'a. fr. *cornier*, « qui forme un angle », du latin *cornu*, « corne, angle ».

**Customiser**, « personnaliser », de l'anglais états-unien *to customize,* dérivé du substantif *custum*, « coutume », puis « clientèle (habituée) », emprunté à l'a. fr. *custume* (fr. m. *coutume*), du latin *consuetudino*, « habitude ».

**Denim**, « tissu de coton sergé ; pantalon coupé dans ce tissu », de l'anglais états-unien *denim*, de même sens, abréviation de *serge denim*, emprunté au français *serge de Nîmes*, du nom de la ville du Languedoc où l'on fabriquait ce tissu. Voir **Blue-jean.**

**Design**, « stylisme », de l'anglais *design*, « plan, esquisse », emprunté à l'a. fr. *desseing*, « représentation graphique », issu du latin *designare*, « dessiner ».

**Dressing**, « petite pièce à vêtements », de l'anglais *dressing-room,* formé sur *room*, « pièce », et sur le verbe *to dress*,

« s'habiller », emprunté à l'a. fr. *dresser*, « diriger », puis « équiper », issu d'un bas latin *directiare*, « aligner », de *directus*, « droit ».

*Le commerce et les techniques*

**Discount**, « vente à bas prix et en quantité », de l'anglais *discount*, « rabais », emprunté à l'a. fr. *descompte*, « déduction », déverbal de *descompter*, « rabattre », issu du latin *dis* + *computare*, « calculer ».

**Label**, « marque distinctive sur un produit », de l'anglais *label*, « bande de tissu » puis « étiquette », emprunté à l'a. fr. *la(m)-bel,* « ruban », du francique *labba*, « morceau d'étoffe ». *Lambel* a par ailleurs donné *lambeau*, qui est donc un cousin du *label* commercial.

**Leasing**, « crédit-bail », de l'anglais *leasing*, « location à bail », dérivé du verbe *to lease*, « louer », emprunté à l'a. fr. *lessier*, « céder » (fr. m. *laisser*), issu d'un bas latin *laxare*, « permettre ».

**Management**, « gestion d'une entreprise ; ses dirigeants », de l'anglais *management*, « administration d'une entreprise », dérivé du verbe *to manage*, « diriger », emprunté au verbe *ménager*, qui au Moyen Âge signifiait « vaquer aux soins du ménage ». Ce dernier provenait du substantif *ménage*, « demeure » puis « administration de la demeure », dérivé du verbe *manoir*, « demeurer ». Tout le lexique du *management* (*manageur, manager,* etc.) emprunté à l'anglais des affaires provient donc du vieux *ménage* médiéval. L'homme du *management* ne devrait pas oublier qu'il est cousin de la femme de *ménage*.

**Poster** (nom), « affiche », de l'anglais *poster*, de même sens, dérivé (par métonymie : la partie prise pour le tout) de *post*, « pilier », emprunté à l'a. fr. *post*, de même sens, issu du latin *postis*, « poteau ». Le *poster* est ce que l'on affiche sur un *poteau*.

**Poster** (verbe), « publier sur Internet », de l'anglais *to post*, « envoyer un message par la poste ». Le mot anglais est emprunté à l'a. fr. *poste*, « relais des coursiers à cheval », puis « messagerie », issu de l'italien *posta*, « place du cheval à l'écurie », puis « relais de chevaux », participe passé féminin de *porre*, « placer ».

**Randomiser**, « introduire un élément aléatoire », de l'anglais *random*, « aléatoire ». Le mot anglais provient de l'a. fr. *randon*, « violence » (d'un germanique *rant*, « course »), via la locution *a randon*, qui a signifié « à toute vitesse », puis « au hasard », empruntée par l'anglais sous la forme *at random*.

**Slash**, « barre oblique ou de séparation », de l'anglais états-unien *slash* (*mark*), de même sens, dérivé du verbe *to slash*, « taillader », emprunté à l'a. fr. *eslachier*, « élargir », d'un bas latin *laxicare*, classique *laxare*, de même sens.

**Spoiler**, « révéler en gâchant l'effet de surprise », de l'anglais *to spoil*, « dépouiller », puis « gâcher », emprunté (avec aphérèse) à l'a. fr. *espoillier*, « dépouiller », du latin *spoliare*, de même sens. Au Québec, pour signifier « révéler fâcheusement », on emploie le joli mot *divulgâcher*.

*Faits de société*

**Date**, « rendez-vous amoureux », de l'anglais *date*, « date », puis « date particulière », puis « rendez-vous galant ». Issu du latin médiéval *data* (participe passé de *dare*, « donner »), abréviation de *data littera,* « lettre donnée à tel endroit ». Cet anglicisme est singulièrement inutile et absurde.

**Gay**, « homosexuel ». L'adjectif anglais *gay*, emprunté à l'a. fr. *gai*, « d'humeur riante », issu de l'occitan *gai*, d'un francique *gāhi*, a signifié « joyeux », puis « qui s'adonne au plaisir », puis « qui se prostitue » ; il a pris dans l'argot états-unien des prisons la signification d'« homosexuel ».

**Gentry,** « haute société », de l'anglais *gentry*, « noblesse »,

emprunté à l'a. fr. *genterise*, *gentillece* (fr. m. *gentillesse*), « noblesse », du latin *gentilis*, « noble ». La *gentrification* est une invention française, sur le plan lexical du moins.

**Jet-set**, « milieu riche et international, voyageant en jet », de l'anglais états-unien *jet set*, de même sens, formé de *jet*, « projection d'un liquide », puis « tuyère », puis « avion à réaction », issu de l'a. fr. *jet* « action de lancer », déverbal de *jeter*, et de *set*, « milieu fermé », issu de l'a. fr. *sette* (fr. m. *secte*), « groupe de personnes », du latin *secta*. On dit aussi *jet-society*, également formé de deux mots français. Le français *jet* se retrouve dans bon nombre d'anglicismes, souvent affichés par snobisme : *jet-setteur/euse, jet-ski, jet-lag,* etc.

**Joint**, « cigarette de haschich », de l'argot états-unien *joint*, « fumerie d'opium », puis par métonymie (la partie pour le tout) « cigarette de marijuana ». L'emploi états-unien est issu de l'argot britannique *joint*, « lieu mal famé », emprunté (avec le sens de « lieu de rencontre ») à l'a. fr. *joint*, participe passé de *joindre*.

**People**, « célébrité des médias », de l'anglais états-unien *people*. Ce dernier a pris, via des expressions comme *beautiful peopl*e, ou à travers le *people journalism* (« journalisme traitant des célébrités »), la signification de « personne en vue ». L'anglais *people* provient de l'a. fr. *pueple* (fr. m. *peuple*), issu du latin *populus*. L'anglicisme *people*, mal prononçable et que l'on tente d'apprivoiser graphiquement (*pipeule*, *pipole*), agace d'autant plus qu'il est étymologiquement absurde. Le *people* provient du *peuple*, mais s'emploie à s'en distinguer…

**Raout**, « réception mondaine », issu (avec un *a* pour imiter la prononciation anglaise) de l'anglais *rout*, « troupe », puis « compagnie », puis « soirée mondaine ». Celui-ci avait été emprunté à l'a. fr. *route*, « bande, compagnie », issu de *rupta* « chose rompue », puis « partie d'une troupe », participe passé du verbe latin *rumpere*, « rompre ». *Raout*, anglicisme ancien (1824) et passé de mode, est un mot français médiéval

désignant une troupe (formée de *routiers*) : les familiers des *raouts* sont de vieux *routiers*…

**Resort**, « centre touristique », de l'anglais *resort*, « recours », puis « endroit fréquenté », emprunté à l'a. fr. *resort*, « ressource », dérivé du verbe médiéval *resortir*, « secourir », formé de *re* + *sortir*. Le *resort* anglais (et désormais français, par anglicisme) est un centre de tourisme auquel on peut *recourir* pour avoir toute facilité de détente et de repos.

De l'anglicisme *humour*, emprunté à l'anglais en 1735 (et qui était une variante insulaire du français *humeur*), au tout récent emprunt *resort* (avatar anglicisé du médiéval *resort*) non encore relevé par les dictionnaires, la tendance est constante : le recours à la langue anglaise est souvent un retour.

Le fait n'est pas anecdotique ; ces anglicismes pendulaires désignent et démontrent l'essentielle francité de la langue anglaise. Les raisons en sont claires. Le français, tel qu'on l'employait en Angleterre entre 1066 et 1400, a pourvu cet idiome d'un ample vocabulaire culturel, spirituel, commercial, juridique, technique. Nul hasard si ayant évolué sémantiquement dans les conditions que nous verrons au chapitre suivant, ce lexique revient sur le continent, afin de désigner des réalités et notions nouvelles. La langue française, en somme, a fait outre-Manche un long stage, lequel s'est révélé bénéfique : elle y a évolué, s'y est modernisée, a établi de nouveaux emplois. Les puristes qui dénoncent une invasion lexicale anglo-saxonne se trompent. Dans notre perspective, l'anglicisation actuelle est une mutation interne de la langue française : les anglicismes sont des néologismes du français[1].

1. Le fait est si constant que l'on pense communément que **flirter**, emprunté vers 1855 à l'anglais *to flirt*, qui signifiait depuis le XVIIIe siècle « faire la cour », représente soit le vieux verbe *fleureter* (XVIe siècle, « voler de fleur en fleur »), soit l'expression *conter fleurette* (« échanger des propos galants », XVIIe siècle), que la langue anglaise aurait ainsi adaptés et nous aurait rendus. On aurait là un échange parfait et charmant, bien digne d'être placé en exergue à ce livre. Mais le verbe *to flirt* existe depuis le XVIe siècle, d'abord au sens de « remuer vivement », puis de « badiner », enfin de

« courtiser ». Le verbe français *fleureter*, quant à lui, n'a pris le sens de « faire la cour » qu'à la fin du XIXe siècle (peut-être même sous l'influence de *to flirt*). On doit donc penser que, tout au plus, la locution *conter fleurette* (XVIIe siècle) a aidé le verbe *to flirt*, qui signifiait « badiner » depuis le XVIe, à acquérir au XVIIIe la signification « faire la cour ». Le sens premier du substantif anglais *flirt* est « mouvement brusque » ; le verbe *to flirt* a d'abord signifié « remuer » : ils semblent tous deux être d'origine onomatopéique (comme *to flick*, *to flip*, etc.) et ne proviennent pas du français. Dommage…

## *Chapitre VII*

## UN LABORATOIRE FRANCOPHONE

Nous avons vu plus haut que l'anglais, à bien des égards, est un musée lexical de la langue française. Il conserve des mots anciens, comme *grievance, pledge, solace,* que le français continental n'emploie plus ; il retient le sens ancien d'un terme dont le sémantisme a considérablement évolué : ainsi *cave* désignait en ancien français une caverne, emploi maintenu en anglais. Ce conservatisme de l'anglais est la première source des « faux amis » que partagent les deux langues ; ils sont si nombreux qu'il en existe des dictionnaires.

L'ampleur du phénomène « faux amis », sorte d'entente discordiale entre les deux idiomes, tient à une seconde source, non moins abondante. Dans ce cas, ce n'est pas le français qui a pris un chemin sémantique original, mais, à première vue, la langue anglaise : celle-ci est porteuse d'une signification que l'on ne rencontre ni dans l'étymon, ni en français ancien, ni dans le français actuel. Une transformation s'est opérée en Angleterre, laquelle a joué le rôle de laboratoire néologique : nous avons vu que le mot *test*, « pot de terre », avait pris dans l'ile, via l'alchimie et ses essais de l'or, le sens d'« épreuve », et qu'il fut réemprunté dans cet emploi par le français de la fin du XIXe siècle. Ce phénomène est particulièrement intéressant quand il concerne, comme le mot *test*, ces retours que nous avons décrits au chapitre précédent : on en conclut que la langue française s'est enrichie de son séjour anglais.

Car il s'agit bien de la langue française. Si quelques emplois anglais particuliers résultent d'une évolution propre à cette langue

(l'anglais *lecture*, pris du français au XIVe siècle pour désigner l'acte de lire, est passé, au XVIe, à la signification de « conférence »), la plupart ont été empruntés par la langue anglaise avec une signification originale, apparue au sein du français. Il ne s'agit cependant pas du français de France, étudié avec soin par les historiens de la langue ; mais de celui, longtemps délaissé ou ignoré de ces historiens, que l'on employait en Angleterre. La langue anglaise a puisé en abondance dans le français dont usaient ses locuteurs bilingues.

Ce fait majeur est longtemps passé inaperçu. Les dictionnaires étymologiques de la langue anglaise, par exemple, peuvent être trompeurs, notamment pour les emprunts français massifs que cette langue fit dans la seconde moitié du XIVe siècle. Ils notent que tel mot fut emprunté « à l'ancien français », sans préciser que le terme n'est pas venu de France (où il n'eut jamais la signification considérée), mais qu'il a été prélevé au français insulaire : présent depuis longtemps sur le sol anglais, il avait acquis le sens dont l'anglais est porteur. Ce mélange local des deux langues possède une vigueur et une fécondité qui n'avaient pas été mesurées, faute de réel intérêt pour cette langue française égarée outre-Manche et destinée à s'éteindre dès les premières années du XVe siècle ; et surtout faute de preuves. Le dynamisme du français dans l'Angleterre des XIIIe-XIVe siècles est vérifiable depuis une trentaine d'années, grâce à des recherches qui ont changé notre regard sur cet idiome. Ce que l'on appelle traditionnellement l'anglo-normand a pris une figure nouvelle, grâce à la publication en ligne d'un corpus de textes médiévaux administratifs, juridiques, commerciaux, etc. (*Anglo-Norman Hub, Anglo-Norman Year Books Corpus, Parliament Rolls of Medieval England*), qui viennent compléter les textes littéraires déjà disponibles ; grâce à la rédaction et à la mise en ligne d'un précieux *Anglo-Norman Dictionary* ; grâce à l'exploitation, enfin, de ces documents et de leur langue par d'excellents chercheurs (les professeurs Rothwell, Trotter, Short, etc.) à qui nous sommes redevables. C'est ce français d'Angleterre, distinct de la variété continentale (dont il fut coupé après ce que les Anglais nomment « la perte de la Normandie » de 1204), bien vivant, autonome et créateur, qui a accru la langue anglaise. Cet enrichissement par le français local impressionne : la moitié des emprunts totaux de l'anglais à la langue française le furent entre 1260 et 1400, avec un pic dans le

dernier quart du XIVe ; c'est la période de production des « faux amis ». À ce sujet, William Rothwell ne parle pas d'« emprunt », mais de *merger* (« fusion ») des deux langues. Nous ne lui donnerons pas tort : le verbe anglais *to merge* provient du français juridique insulaire *merger* (inconnu sur le continent), bien attesté au sens d'« incorporer (à une loi, un contrat) », copié sur le latin *mergere*, « plonger ».

## Un français innovant

La robuste néologie du français médiéval en Angleterre (nous parlerons désormais d'*anglo-français*) est digne qu'on en donne des exemples ; nous retenons les plus révélateurs.

### *Administration et droit*

C'est le domaine majeur de néologie française, puis d'emprunt anglais. Le français, dans cette Angleterre des XIIIe et XIVe siècles, est la langue du pouvoir, de l'administration, de la justice : il s'adapte à cette fonction d'idiome officiel. Des mots anglais en portent témoignage.

**Abet**, « instigation ». L'ancien français *abet* (d'un francique *betan*, « ruse »), désignait sur le continent la finesse et la fraude. Il est attesté en Angleterre dans cet emploi dès la fin du XIIe siècle ; mais il prend au début du XIVe le sens légal d'« instigation à commettre un délit ou un crime », passé avec cette signification en anglais au XIVe siècle.

**Avoid** (verbe), « annuler », puis « éviter ». L'anglo-français *avoider*, issu (avec changement de préfixe) de l'a. fr. *esvuidier*, dérivé de *vuide* (vide), a eu d'abord le sens de « vider ». Au XIVe siècle, en emploi juridique, il a pris le sens d'« annuler une disposition », signification passée à l'anglais.

**Bachelor**, « célibataire ». L'ancien français *bachelier* (d'un latin *baccalaris* d'origine incertaine) désignait un jeune noble

non encore chevalier, sans aucune référence au mariage ; il a pris dès le XIIIe siècle en anglo-français la signification de « célibataire », passée en anglais au XIVe siècle (premier emploi chez Chaucer).

**Country**, « pays natal ». L'ancien français puis le français moderne *contrée* (d'un bas latin *contrata* (*regio*), « pays d'en face ») désignent une étendue de pays. En Angleterre, le terme a pris au XIIIe siècle la signification supplémentaire, bien attestée, de « pays natal » ; elle est passée à l'anglais au siècle suivant.

**Customs**, « douane ». L'ancien français *custume* (d'un latin *consuetudinem*, « habitude »), qui désignait la manière habituelle d'agir, avait dans la France médiévale du Nord, pays de droit *coutumier*, un emploi juridique ; il a pris le sens de « redevance régulière », puis de taxe (la *custumerie* était le lieu où l'on payait l'impôt). Cet emploi s'est spécialisé dans le français insulaire (XIVe) en « droit habituellement payé à l'entrée d'une ville, d'un pays », puis, par métonymie, en « lieu où l'on acquitte ce droit ». Cet emploi au pluriel est passé en anglais (XIVe siècle). Le français *coutume* a perdu ce sens fiscal.

**Fee**, « rémunération ». L'anglo-français *fee* eut d'abord le sens de « fief » ; il était issu de l'a. fr. *feu*, variante de *fief* (d'un latin médiéval *feodum*). En emploi juridique, il a pris au XIVe siècle le sens de « payement dû pour une possession », puis « pour un service ». On lit dans un texte de 1372 : « (Ils) demourront en leur offices par prenant et les gages et *feez* acoustumez. » Mot et sens furent adoptés par l'anglais (XIVe siècle).

**Impeach** (verbe), « mettre en accusation de trahison ». L'ancien français *empeschier* (fr. m. *empêcher* ; d'un bas latin *impedicare*, « prendre au piège ») a acquis dans l'anglo-français juridique du XIVe siècle la signification « accuser de trahison ». Les juristes anglais, travaillant en français, ont adapté le verbe *empeschier* à leurs besoins professionnels ;

passant à l'anglais au siècle suivant, ils ont formé *to impeach* sur cet *empeschier*. D'où le déverbal *impeachment*, « procédure de destitution ».

**Purchase** (verbe), « acheter ». L'ancien français *pourchacier*, « tenter d'acquérir » (intensif de *chacier*, fr. m. *chasser*), a pris en anglo-français (seulement), dès le milieu du XIIe siècle, la signification d'acheter : à la fin du XIIIe siècle, les juristes britanniques distinguent la terre acquise par héritage et par *purchaz*, « achat ». Ce sens passe au siècle suivant à la langue anglaise, qui dispose dès lors de *to buy*, d'origine saxonne, verbe concret, et de *to purchase*, plus abstrait.

**Rape**, « viol ». L'anglo-français a formé sur le latin *rapere*, « saisir » (qui a par ailleurs donné *ravir*), le verbe juridique *raper*, « enlever une femme », puis « violer », dont il a tiré le déverbal *rape*, « viol ». Une loi anglaise de 1292 le définit comme « felonie de homme de violence fete au cors de femme ». Le terme a été adopté par l'anglais au XVe siècle.

**Rental**, « prix de location ». L'anglo-français a formé (1334) sur *rente* le dérivé *rental*, « montant d'une location », passé aussitôt à l'anglais.

**Size**, « taille ». L'a. fr. *assise* (dérivé du verbe *asseoir*) désignait une redevance (calculée selon son *assiette*) ; il a donné par aphérèse l'anglo-français *sise*, de même sens. Au XIIIe siècle *sise* a pris la signification d'« ordonnance exigeant le paiement d'une taxe », sens passé à l'anglais qui, dès le XIVe siècle, a donné à *size* le sens dérivé de « quantité fixée de nourriture », puis de « dimension, taille » en général. Les *Assises* et les *sizes* sont donc cousines.

Nous aurions pu commenter également les termes du droit anglais *assault, battery, suit, to try, void,* etc. Comme le précise Willliam Rothwell, ce n'est pas l'ancien anglais, ce n'est pas le français continental, mais l'anglo-français qui fournit la clef de la langue juridique anglaise.

Bien d'autres domaines sont également concernés.

*Architecture*

En matière de construction, trois faux amis sont spectaculaires ; ils résultent d'une évolution propre au français dans l'ile. Ce dernier a-t-il ressenti le besoin de nommer un cachot souterrain, un grenier misérable, un fossé creusé dans un champ ?

**Dungeon**, « cachot souterrain ». L'ancien français puis le français moderne *donjon* (d'un latin tardif *dominionem*, issu de *dominus*, « maitre ») désignent la tour maitresse d'un château fort. Ce mot a pris en anglo-français le sens de « prison », puis (fin XIIIe) de « cachot souterrain » ; on lit dans un texte « li roy descendit en un bas *dongoun* ». Cet emploi propre à l'anglo-français pour désigner une prison en sous-sol est passé en anglais au XIVe siècle.

**Garret**, « mansarde ». L'ancien français *garite* (fr. m. *guérite* ; déverbal de *garir*, « protéger ») désignait une petite construction fortifiée, puis, à partir du XIVe siècle, un abri pour sentinelle. Le terme a pris en anglo-français le sens de « tourelle », puis au XIVe siècle celui de « (pauvre) mansarde », emprunté par l'anglais à la même époque.

**Moat**, « fossé ». L'ancien français *mote* (fr. m. *motte* ; d'un bas latin *mutta*) désignait un tertre, puis un petit morceau de terre ou de beurre. Via le morceau de terre, l'anglo-français a employé *mote* au sujet de la tourbe, puis de la tourbière, pour désigner enfin un fossé creusé dans le sol. C'est l'emploi de l'anglais, qui a emprunté terme et sens au XIVe siècle.

*Nourriture*

**Grape**, « raisin ». L'ancien français *grape* (d'un francique *krappa*, « crochet ») signifiant un assemblage de fruits a désigné en anglo-français, par métonymie, le fruit de la vigne lui-même. Le changement sémantique est précoce, attesté dès le XIIe siècle ; on lit dans un psautier « le sanc de *grape* beust

tres cler », qui traduit le latin « et sanguinem *uvae* biberet meracissimum ». Terme et sens sont passés à l'anglais au siècle suivant.

**Grocery**, « épicerie ». Sur l'adjectif *gros*, l'anglo-français a formé le substantif *grocerie* (non attesté sur le continent), d'abord au sens de « marchand en gros », puis d'« épicerie de détail ». On lit dans un texte de 1393 : « poivre, gingevre, canelle et autres merchandises de *grocerie* ». Quand l'anglais emprunte le terme et le sens au XVe siècle, *grocerie* était courant dans le commerce (en français) depuis plus d'un siècle.

**Prune**, « pruneau ». L'ancien français *prune* (du latin *pruna*), « fruit du prunier », a pris en anglo-français le sens spécifique de « prune séchée, pruneau ». On sait que la prune fut d'abord séchée dans la région d'Agen dès le XIIe siècle ; les commerçants anglais, pratiquant le français, ont à l'évidence réservé le mot *prune* à cette préparation. Le vocable a été emprunté au XIVe siècle par la langue anglaise (qui emploie le saxon *plumb* pour le fruit frais). Voir **Raisin**.

**Raisin**, « raisin sec ». L'ancien français *raisin* (d'un latin médiéval *racimus*, « fruit de la vigne ») a pris en anglo-français (XIIIe siècle) le sens spécifique de « raisin sec », passé à la même époque à l'anglais. L'évolution est parallèle à celle de *prune*.

*Transports*

Toute personne qui voyage, arrivant dans une gare internationale ou un aéroport, aperçoit les panneaux « *Departures* » et « *Arrivals* » ; elle se doute que ces termes ont à voir avec les mots français *départs* et *arrivées*. Mais quel rapport ? Ces mots anglais ont bien été empruntés à des termes français médiévaux (*départures* et *arrivailles*) ; mais ces derniers, inconnus du français continental, ont été fabriqués sur le sol britannique.

**Arrival**, « arrivée ». Sur le modèle de *retrouvailles, semailles,* etc., l'anglo-français a formé le dérivé *arrivailles* : on

lit dans un mémoire de 1344 « a mon arryvaill jeo trovay la terre en tiel trouble ». Chaucer, qui donne la première attestation de l'anglais *arrival*, l'a emprunté au français de Londres, c'est-à-dire à son français.

**Departure**, « départ ». À l'aide du suffixe *-ure*, qu'il emploie d'ordinaire afin de désigner un acte (*faisure*, « acte de faire », *escripure*, « acte d'écrire »), l'anglo-français a formé le dérivé *departure* (« acte de partir ») : on lit dans un texte de 1469 « un *departure* en despite de court ». Il passe à l'anglais dès le XVe siècle.

**Journey**, « voyage ». En français ancien et moderne, *journée* (dérivé de *jour*) désigne la durée d'une journée. Par métonymie, le terme a pris en anglo-français la signification de « travail fait en une journée » et de « voyage parcouru en une journée » puis « voyage » ; on lit dans un texte de 1136 « Il n'est pas loinz de la cuntree ; maint hom fait greindre [plus grande] jurnee. » Cet emploi, inconnu du français continental (les exemples qu'en donnent les dictionnaires d'ancien français proviennent de textes écrits en Angleterre), est passé à l'anglais au XIVe siècle.

**Parcel**, « paquet ». L'ancien français puis l'anglo-français *parcelle* (du latin *particella*, « petite partie ») désignaient une portion de terrain et la partie d'un compte détaillé de recettes et dépenses. À partir de ce dernier sens, l'anglo-français seul, au XIVe siècle, a développé l'emploi d'« élément d'un envoi », d'où « paquet » : une instruction officielle demande aux officiers des douanes d'inspecter « totes les *parceles* resçus par tuz les portz ». Emprunté au XVIIe siècle par l'anglais, qui conserve par ailleurs l'emploi juridique de *parcel* au sens de « portion de terrain ».

**Travel**, « voyage ». L'ancien français *travail*, déverbal de *travailler* (d'un bas latin *tripaliare*, « torturer avec un *tripalium*, instrument de supplice »), désignait la souffrance et la peine ; il s'est spécialisé au XIIIe siècle comme concurrent de *labeur*. À

la même époque *travail* a pris en anglo-français la signification de « voyage » ; on lit dans un texte de 1261 « cez pleez sount pledez aillours loyns du roy, dount les poverez mult sount grevés de *travaille* et despensez » [ce procès est tenu loin du roi, ce qui accroit le voyage et les frais des pauvres]. L'anglais du XIVe siècle l'a emprunté sous la forme *travel*, dans un emploi inconnu du français continental.

L'anglo-français, ce faisant, a produit de singuliers faux amis : le *traveller* n'est pas forcément un *travailleur* ; a *jorney* peut durer plusieurs *jours*…

*Objets et techniques*

**Clock**, « horloge ». L'ancien normand *cloque*, variante régionale de l'ancien français *cloche* (d'un bas latin *clocca*), se disait d'un instrument à percussion d'emploi religieux, notamment pour sonner les heures. L'arrivée en Angleterre, à partir de 1370, des premières horloges mécaniques, dépourvues de cadran, qui donnaient l'heure par un signal sonore (clochette), a suscité un changement sémantique : l'anglo-français *cloque* a désigné par métonymie l'horloge elle-même (sens inconnu du continent). On lit dans un texte de 1378 « entour le VIIIme heure del *clok* » : c'est l'origine de l'anglais *o'clock* (anciennement *of clock*) et du sens (horloger) du mot *clock*.

**Coin**, « pièce de monnaie ». L'ancien français *coin* (du latin *cuneus*, « objet servant à fendre le bois », puis « empreinte servant à frapper la monnaie ») a conservé la signification latine, avant de prendre le sens de « triangle » (*coin* de rue). L'anglo-français a tiré par métonymie de l'emploi « cachet pour frapper la monnaie » le sens (inconnu du français continental) « pièce de monnaie » : on lit dans un texte juridique de 1314 « user & coigner de fals *coignes* ». Mot et sens furent empruntés au XIVe siècle par l'anglais (première attestation chez Chaucer).

**Joiner**, « menuisier ébéniste ». À partir du verbe *joindre*

(« assembler, notamment des bois »), l'anglo-français a formé le substantif *joignour* (inconnu du français continental), désignant un menuisier d'art ; on lit dans un texte de 1372 « mestre Robert *joynour* de Londres qui ad fait un autier [autel] jouxte la tombe de nostre dite compaigne ». *Joignour* a donné au XIVe siècle l'anglais *joiner*, avec ce sens. Pour la menuiserie ordinaire, l'anglais emploie *carpenter*, emprunté à l'ancien normand *carpentier* (fr. *charpentier*).

Ces termes techniques sont pleins d'enseignement. On voit par le mot anglais *clock* que l'anglo-français a su innover, pour désigner une technique nouvelle, l'horloge mécanique domestique à signal sonore. Par les vocables *carpenter* et *joiner*, on différencie l'emprunt précoce au français continental (en l'occurrence normand), et la création insulaire, plus tardive, au sein de l'anglo-français, destinée à nommer un métier nouveau. À l'importation a succédé une néologie active.

## Le fabuleux destin du français en Angleterre

On aura noté que la plupart de ces innovations lexicales datent du XIVe siècle, et qu'elles ont été adoptées par l'anglais à la même époque ; Geoffrey Chaucer, notamment dans ses *Canterbury Tales* (1387-1400), en fournit de nombreuses premières attestations. Il n'a sans doute pas échappé non plus qu'il s'agit d'un paradoxe, si l'on s'en tient du moins à l'histoire convenue du français en Angleterre que nous avons rappelée plus haut. La fin du XIVe siècle marque en effet un déclin. Rappelons les grands traits de l'aventure française dans l'ile : introduit par l'armée de Guillaume le Conquérant en 1066, il est la langue maternelle de l'aristocratie (politique, religieuse, terrienne), langue seconde du peuple, langue officielle de l'État (ces trois aspects décroissant pour le premier, et croissant pour les autres) jusqu'à la fin du XIVe siècle ; il cède ensuite ces fonctions à l'anglais. Ce long contact des deux langues est censé expliquer l'ampleur de l'influence française ; il ne dit rien, toutefois, de la chronologie paradoxale de cette influence, ni rien de sa floraison tardive. La question doit être reprise dans son ensemble, et à nouveaux frais.

Cet anglo-français des XIIIe et XIVe siècles a été longtemps négligé. Faute de documents édités, avons-nous dit ; faute également d'attention. Ce que nous savons de l'histoire de la langue française fut établi, pour l'essentiel, par de grands savants à la fin du XIXe siècle. Tel Ferdinand Brunot, ils joignaient à un savoir immense des idées progressistes, un patriotisme que fortifiait la perte de l'Alsace et de la Lorraine, l'adhésion à la jeune République. On doit à Brunot une monumentale *Histoire de la langue française*, les premiers enregistrements de parlers dialectaux, le rayonnement de l'Alliance française, des projets de réforme orthographique, etc. ; son œuvre est admirable, son action inlassable. Mais que pouvait-il penser du français en Angleterre ? Presque rien : au tome premier (Moyen Âge) de son *Histoire*, il l'insère dans le chapitre « français à l'étranger » (Orient, Grèce, Angleterre, Italie, Allemagne, Pays-Bas), racontant ce qui lui semble la plus féconde incursion de la langue française hors des frontières. Mais en Angleterre, ce français était-il « à l'étranger » ? Historiquement, politiquement, certes non ; linguistiquement non plus : il n'est pas venu à l'esprit de Brunot d'en faire une des variétés, vivantes, de la langue française. L'eût-il fait, d'ailleurs, que ses catégories mentales eussent mal fonctionné. Vosgien attaché à sa terre, mais jacobin de conviction, Ferdinand Brunot s'employait à sauvegarder, en les archivant, des dialectes dont le recul cependant devant le français de la Nation (à norme parisienne) lui semblait inéluctable, pour ne pas dire explicable : il y avait de l'abbé Grégoire en lui. Que le normand fût allé quelque temps en villégiature outre-Manche, sous le nom d'anglo-normand, lui semblait proprement périphérique.

L'histoire de la langue que nous ont léguée les grands Maitres était d'autant plus centrée sur la France qu'elle ne manquait pas d'arguments, d'extraits de textes repris inlassablement de manuel en manuel, afin d'anéantir ce français d'outre-Manche. Les Français ont coutume de se gausser des variétés non hexagonales ; l'habitude en fut prise dès le Moyen Âge. Dans le *Roman de Renard*, le goupil, tombé par mégarde dans le bain (jaune) d'un teinturier, se fait passer pour un jongleur britannique ; son français est du baragouin comique (qui multiplie au passage le verbe *foutre*) :

> Ce fout si sol, tout fout portez
> Et tot fout je desfigurez

(« Si j'étais seul ici, on m'emmènerait et on me casserait la figure »)

Ces vers, souvent cités, témoignent davantage d'une exagération parodique que d'un usage commun, qui, sans suivre il est vrai la norme parisienne, ne devait pas être exécrable. Qu'on usât outre-Manche d'un français régional de moindre qualité était une évidence. Les Français installés dans l'ile en tiraient prestige ou vanterie : Guernes de Pont-Sainte-Maxence (au nord de Paris) qui rédige à Canterbury, vers 1175, une *Vie de Thomas Becket*, annonce fièrement :

Mis languages est bons, car en France fui nez.
(« Ma langue est de qualité, car je suis né en France »)

Les locuteurs indigènes, quant à eux, ont conscience de leur marginalité ; usent-ils pour autant d'une langue médiocre, indigne du statut de dialecte ? La Sorbonne de la III^e^ République avait de la tendresse nostalgique pour le picard, le normand, le champenois, le morvandiau ; elle rangeait l'anglo-normand au nombre des anomalies. Les historiens de la langue rapportent à l'envi, comme une condamnation définitive, l'aveu initial de cette nonne de l'abbaye de Barking qui, vers 1170 (soit un siècle seulement après la Conquête), traduit du latin une *Vie d'Édouard le Confesseur* :

Un faus franceis sai d'Angleterre

Ils négligent toutefois de citer le passage, qui frappe par sa technicité grammaticale et sa perception des différences entre le latin et le français ; nous le traduisons :

> « Si je ne conserve pas l'ordre des mots, et si je ne rends pas une partie du discours par la même, certes je ne devrais pas en être blâmée, car je ne peux absolument pas le faire. Ce qui est nominatif en latin je le rendrai par un accusatif en français. Je sais un faux français d'Angleterre (comprendre : Je pratique un anglo-français de seconde main), car je ne suis pas allée l'acquérir ailleurs. »

Ils oublient que nous avons ici le topos d'humilité qu'adoptent couramment les traducteurs médiévaux en ouverture de leur œuvre. Ils n'ont pas feuilleté cette *Vie d'Édouard le Confesseur*, dont l'éditeur scientifique note qu'elle est écrite dans un français d'excellente qualité, comparable à ce que l'on produisait à l'époque sur le

continent. Ils ignorent enfin que l'abbaye royale de Barking, proche de Londres (en pleine zone francophone), était l'un des plus prestigieux couvents d'Angleterre, que les études y étaient brillantes. La nonne à qui l'on avait confié la traduction d'un texte d'une telle importance (une vie d'Édouard le Confesseur) était sans aucun doute une des meilleures expertes, parfaitement trilingue (anglais, latin, français). Elle s'est révélée excellente traductrice, élégante écrivaine de langue française, un peu coquette il est vrai ; mais on lui pardonnera sa fausse modestie. Comme le dit Chaucer avec humour : en Angleterre, le français est celui de Stratford-atte-Bow (est de Londres), pas de Paris. De fait ; so what ?

L'indifférence au mieux, le mépris dans les faits que l'histoire de la langue a marqués envers le français insulaire tiennent également à la nature de la discipline. Pour Ferdinand Brunot, non sans quelque provocation, le français est « le latin parlé de nos jours dans la région parisienne » ; il se représente ainsi la continuité fluide, passant d'une génération à l'autre, d'une parole continue dans son évolution. Pour la linguistique historique, florissant durant plus d'un siècle, une langue est d'abord un système de sons, dont on peut établir scientifiquement l'évolution. Ainsi les sons du latin, suivant des évolutions spécifiques mais régulières, sont devenus ceux du français, de l'italien, de l'espagnol, etc. : on explique ainsi la genèse des langues « romanes ». La faveur donnée à la pratique orale de la langue maternelle était le prix à payer pour saisir l'évolution des langues ; l'écrit servait d'attestation indirecte des changements phonétiques ; la langue apprise à l'école était hors-champ. À cette aune, que penser du français d'Angleterre ? Peu de choses : du normand (c'est-à-dire, en reprenant la conception brunotienne, « le latin parlé au Moyen Âge entre Coutances, Lisieux et Dieppe ») avait été transféré par bateaux, transmis (de moins en moins bien) en famille durant quelques générations, puis abandonné. Que, langue seconde, il ait été pendant au moins deux siècles idiome de l'administration, des affaires et du droit n'entrait pas en ligne de compte. L'anglo-français était la péripétie d'une périphérie. On comprenait qu'elle passionnât les spécialistes (britanniques) de l'anglo-normand, qu'on invitait aimablement à la Sorbonne pour exposer leur hobby ; mais l'histoire du vrai français s'était jouée ailleurs.

La fortune du français en Angleterre nous invite à changer de

perspective ; elle justifie à nos yeux les tentatives conduites ces trente dernières années, depuis l'essor de la sociolinguistique, pour penser différemment la linguistique historique. Notamment en l'amenant à considérer la pratique sociale des langues, leur interaction (au sein du plurilinguisme), l'importance de la norme, la valeur de l'écrit. On n'étudie plus seulement l'évolution d'un système phonique, mais des usages, des représentations, des stratégies. L'anglo-normand, cet avatar de dialecte français égaré outre-Manche, pouvait donner matière à une étude phonétique ; l'anglo-français (langue apprise) qui lui succède relève d'une approche sociolinguistique. Et cela d'autant plus que les spécialistes britanniques du français insulaire viennent de brûler leurs vaisseaux. Leurs prédécesseurs, tout à leur amour de cette langue, la voyaient parlée communément en Angleterre, longtemps après la Conquête : l'éminente spécialiste Dominica Legge écrivait en 1953 qu'à la fin du XIIe siècle « la plupart des gens, même parmi les plus pauvres, étaient bilingues ». Ian Short a montré depuis, non sans de bons arguments, que l'anglo-normand fut certes compris par une partie du peuple, mais parlé maternellement par la seule aristocratie (normande), et tout au plus jusqu'à la fin du XIIe siècle : le français issu de France et en continuité organique avec lui ne fut langue vernaculaire dans l'ile que pour une minorité et pendant moins d'un siècle et demi. Lui succède, pendant deux siècles, ce que nous avons appelé l'anglo-français. La différence n'est pas anodine. Car l'anglo-français est pratiqué plus largement (commerce, justice, administration, religion, etc.), il va féconder bien davantage la langue anglaise ; or, c'est une langue de métier et de culture, un idiome de l'écrit.

L'influence d'une seconde langue, la valeur de l'écrit sont des notions neuves en matière de linguistique historique ; elles sont cruciales pour comprendre la profonde francisation de la langue anglaise. Que le français ait été, dans l'Angleterre médiévale, une langue de culture et de profession, le vrai concurrent du latin, saute aux yeux dès que l'on reprend la question sans préjugé. Nous en donnerons deux preuves. Tout d'abord, la littérature de langue française jouit dans cette Angleterre d'un éclat singulier ; on pourrait dire que les Lettres françaises, au XIIe siècle, sont une spécialité britannique. Il est un fait qu'avant Chrétien de Troyes (à la toute fin du siècle) la majorité des œuvres du XIIe siècle ont été produites dans

l'ile, qu'il s'agisse d'historiographie (*Roman de Brut* de Wace, *Estoire des Engleis* de Geoffroi Gaimar), de science (*Comput*, *Bestiaire* et *Lapidaire* de Philippe de Thaon), de droit (*Lei Willelme*), de philosophie (le *Roman de Philosophie* de Simon de Freine), de religion (*Voyage de saint Brendan* de Benedeit, *Jeu d'Adam*, *Li Quatre Livre des Reis*), de fiction (*Fables* et *Lais* de Marie de France, *Tristan* de Thomas). Christopher Lucken faisait remarquer récemment que sur les 25 manuscrits du XIIe siècle dont nous disposons, 19 (soit 80 %) sont d'origine anglo-normande. Comment Ferdinand Brunot et ses collègues ont-ils pu tenir le français insulaire pour un parler médiocre ? Ils pleuraient sans doute trop l'Alsace et la Lorraine pour accepter l'idée que la littérature française était née « à l'étranger »… Avec le professeur Lucken, nous verrons dans ces œuvres la première variété littéraire qu'ait connue le français, ce qui n'est pas rien. Ajoutons que le *Comput* de Philippe de Thaon recèle la première attestation du mot *franceis* pour désigner notre langue (jusqu'alors on employait *romanz*, c'est-à-dire « issu du latin »). C'est donc en Angleterre que l'on a considéré le français dans sa modernité, exploitant sa potentialité littéraire, dérobant au latin, en sa faveur, le statut et le prestige de l'écrit.

La seconde preuve de la valeur de cet anglo-français prend place plus tard. À partir du XIIIe siècle, le français, qui n'est plus la langue maternelle de personne, devient en Angleterre un idiome moderne et commode, le véhicule de l'écrit pour toutes les activités requérant procès-verbal, registre, dossier. Une nomination, la fortune en terre ou en argent, le respect d'un contrat, la liberté sinon la vie peuvent dépendre de sa maitrise ; il importe donc de s'en servir, de savoir le faire et d'abord de l'apprendre. C'est en Angleterre qu'apparaissent, à la fin du siècle, deux innovations promises à un bel avenir : l'enseignement du français et la publication de manuels. Ainsi, Gautier de Bibbesworth compose son *Tretiz*, « best-seller » pédagogique destiné à apprendre aux propriétaires fonciers anglais le vocabulaire français nécessaire à leurs activités (noms des animaux, oiseaux, arbres et fleurs, architecture, brassage, etc.) : c'est le premier manuel de lexicologie française. Suivront, au début du XIVe, un *Tractatus Orthographiae* et une *Orthographia Gallica*, premiers traités d'orthographe, puis des *Manieres de Langage,* premiers manuels de conversation, vers 1400 le *Donait françois* de John Barton, première

véritable grammaire française, qui anticipe de plus d'un siècle les réflexions et publications continentales. L'anglo-français avait donc du prix, pour qu'on inventât à son profit l'enseignement du « français langue étrangère » et la grammaire… La littérature française et l'étude de la langue sont nées outre-Manche. Nous y joindrons une autre invention : la notion de « bon usage », ou plus précisément l'idée de son existence. On savait en Angleterre que le « meilleur » français était pratiqué par les natifs de France ; sans vouloir rivaliser, on tentait d'enseigner un français correct, capable d'exercer convenablement ses fonctions communicatives, mémorielles voire illustres. On sait que, depuis Maurice Grevisse, triomphant d'un sentiment d'insécurité, les grammairiens belges sont les meilleurs experts de la langue française ; au XIIIe siècle, des Anglais furent les premiers grammairiens belges.

Qu'est-ce donc que cet anglo-français si précieux ? Rien d'autre que l'idiome qui permet, dans l'Angleterre des XIIIe et XIVe siècles, la réussite économique et sociale, la pensée et la foi, l'archivage et la mémoire, l'administration des hommes et des biens. À l'intérieur, il offre un outil de communication à l'élite d'une nation dont la langue maternelle est fortement dialectalisée ; à l'extérieur, étant donné le prestige européen de la langue française, il amarre l'Angleterre au continent. Au sein d'un trilinguisme, l'anglo-français joue un rôle moyen, entre la langue anglaise, idiome maternel et dialectal du quotidien, et le latin, véhicule figé de l'écrit officiel et mémorable. L'anglo-français constitue un latin moderne, souple et pratique, indispensable ; car il est vivant et sait se moderniser. Au fond, tout l'oppose à l'anglo-normand :

> 1066-1260 : **Anglo-normand**. Fonctionnement vertical : il est langue maternelle de l'aristocratie, langue seconde ou seulement comprise du peuple (dans ses couches supérieures). Il résulte d'un processus de colonisation. Dialecte transplanté, d'une part il est conservateur et fournit la dimension « muséale » du français qu'offre l'anglais ; d'autre part il peut être décrit par la linguistique historique traditionnelle. Un millier de termes en sont empruntés par l'anglais, dans des domaines élevés (religion, cour, littérature). *War and peace*.
>
> 1260-1400 : **Anglo-français**. Fonctionnement horizontal : il

est l'outil de communication, de culture et de pensée des élites. Il résulte non pas d'une colonisation, mais d'un trilinguisme fonctionnel assumé ; en cela il relève d'une approche sociolinguistique. C'est une langue seconde, d'usage pratique général. Le prouvent d'une part l'ampleur de sa contribution à l'anglais (plus de neuf mille mots, avec un pic au dernier quart du XIVe), dans les domaines les plus variés : habillement, vie sociale, métiers, nourriture, médecine, etc. ; d'autre part le fait qu'il n'est pas conservateur, mais au besoin activement néologique (il fournit l'aspect « faux amis » de la langue anglaise) ; c'est un laboratoire. *Arrivals and departures*.

L'active néologie anglo-française explique le paradoxe du XIVe siècle : c'est à cette époque tardive que le français féconde le plus amplement la langue anglaise. L'anglo-français n'est pas alors, comme on l'a longtemps pensé, un dialecte presque éteint, mais une langue qui offre à l'anglais le lexique de sa modernité ; un idiome qui innove, par la création de termes, le changement sémantique, la copie du latin.

C'est le moment de dire un mot de ce dernier procédé. Les historiens de la langue anglaise datent de la seconde moitié du XIVe siècle les premiers emprunts de l'anglais à la langue latine ; ils notent que le mouvement va s'accélérer à la Renaissance, puis à l'époque classique, dotant l'anglais de milliers de mots d'origine latine, certains conservant leur graphie primitive : *to abort, accurate, addict, alumnus, antenna, apparatus, appendix, aqueduct, area, aroma,* etc. Joints aux vocables issus du français, ces latinismes font de l'anglais, nous l'avons dit, une langue majoritairement « romane ».

Revenons aux emprunts latins du XIVe siècle. Parmi les plus souvent cités : *to ascend, cause, client, to commend, to commit, contempt, conviction, credence, desk, to expel, formal, to induce, legitimate, major, necessary, to promote, psalm, substitute*. Ces mots anglais, dont plusieurs ont une allure française, ont-ils véritablement été empruntés à la langue latine ? Les informations dont nous disposons aujourd'hui sur l'anglo-français, notamment grâce à l'*Anglo-Norman Dictionary,* nous invitent à reprendre la question.

Éliminons tout d'abord les termes attestés dans le français insulaire depuis longtemps : *ascendre*, *cause*, *commendre*

(variante de *commander*), *maiur*, *necessarie*, *psalme* existent depuis le XIIe siècle ; ils sont visiblement passés à l'anglais au XIVe. Il en est de même de **desk**, « bureau », attesté au XIIIe siècle dans un lexique insulaire, où il glose *pulpita*, « pupitre ». Il fut copié sur le latin *discus*, « plateau » ; tout porte à croire qu'il a donné au siècle suivant l'anglais *desk*, de même sens. Nous ne retiendrons pas pour ces mots un emprunt direct de l'anglais au latin ; ils vinrent du français.

Nous ferons de même pour les autres. Ce sont des termes de droit que l'anglo-français juridique copia sur le latin à une date antérieure à l'apparition du terme en anglais (souvent, comme de coutume, chez Chaucer) ; un emprunt de l'anglais juridique au français des juristes est évident. Sont ainsi attestés en français insulaire, au début du XIVe siècle : *client* (au sens de client d'un avocat ; latin *cliens*), *contempt* (au sens d'outrage à la cour ; latin *contemptus*), *conviction* (latin *convictio*), *credence* (lettres de *credence* ; latin *credentia*), *expeler* (au sens d'expulser ; latin *expellere*), *formel/formal* (au sens de conforme ; latin *formalis*), *inducer* (au sens de confier une propriété ; latin *inducere*), *légitimer* (un bâtard ; latin *legitimare*), *substitut* (d'un procureur ; latin *sustitutus*). Le plus intéressant est le verbe *commettre*, attesté depuis le XIIe siècle au sens de « faire un acte blâmable » ; il prend au début du XIVe, en se ressourçant sur son étymon latin *committere*, « confier », la signification de « charger, désigner » : ce sont les emplois de l'anglais *to* **commit**. On voit comment les juristes anglais, travaillant en français, se sont aidés du latin pour se doter d'une terminologie, qu'ils ont conservée quand ils sont passés à l'anglais. Et ils ont agi très tôt : les mots *client*, *conviction* et *substitut* sont attestés en anglo-français bien avant qu'on les relève sur le continent. Le dynamisme du français insulaire se double d'une précocité remarquable. Elle obligera à corriger bon nombre de dates d'apparition d'un terme en français, y compris dans ce monument qu'est le *Dictionnaire historique de la langue française* du regretté Alain Rey…

À l'époque où la langue anglaise s'équipe, c'est dans l'anglo-

français qu'elle puise ; il avait su, notamment par des calques du latin, se fournir en termes techniques. À partir du siècle suivant, l'usage du français langue seconde s'éteignant, l'anglais complétera son équipement par un recours direct au latin.

Les choses sont donc claires : c'est entre 1260 et 1400 que l'anglais s'est véritablement nourri, constitué du français ; ajoutons qu'il s'est francisé quand le français insulaire est devenu britannique. C'est-à-dire quand, outil de travail et de communication, il a répondu aux besoins intellectuels, administratifs, économiques de la société anglaise. Plusieurs générations sont ainsi passées, continuellement, de leur langue maternelle, l'anglais, à l'idiome professionnel appris, du parler familier à la langue de travail. La transmutation lexicale de l'anglais qui s'opère alors résulte du long contact, de l'exacte osmose de ces deux idiomes ; mais plus encore, elle est un transfert de légitimité. La langue anglaise change progressivement de statut, s'emparant des fonctionnalités du français, disputant son crédit, s'arrogeant son lexique. Elle conquiert, après 1400, les positions qu'il occupait : langue officielle, idiome professionnel, puis véhicule international ; l'anglais doit au français son émancipation.

En Angleterre, au français « colonial » de la conquête normande, imposé et arrogant, a succédé, après 1260, le français idiome second et choisi, outil de culture et de travail, facteur de développement de l'anglo-saxon. Au bilinguisme vertical s'est substitué un dialogisme horizontal, le français accompagnant et promouvant la langue maternelle. Une telle histoire est connue ; elle s'appelle Francophonie.

Pour un Léopold Sédar Senghor le français, « trouvé dans les débris du colonialisme », pouvait être un instrument de progrès ; il pensait la francophonie comme un espace d'échanges, de pluralité culturelle, d'enrichissement mutuel. Cette francophonie de dialogue est une idée d'avenir. Nous savons maintenant que bien avant Senghor, Bourguiba, Diori, bien avant les indépendances africaines et les premiers sommets de chefs d'État, la Francophonie fut inventée, expérimentée et pratiquée avec succès en Angleterre. Et cela dans les années 1300…

## *Conviction*

Du long séjour qu'il fit en Angleterre, entre 1066 et 1400, le français peut se montrer fier. Il a développé la langue anglo-saxonne, lui offrant le lexique de sa modernité et de son rayonnement. L'anglais en tant qu'idiome international est pour l'essentiel du français : la fortune de la langue anglaise est un de ses plus beaux achèvements.

Dans le même temps, le français insulaire s'est accru lui-même, rénovant son lexique plus vite et mieux que dans sa variante continentale : les innombrables faux amis et anglicismes pendulaires en témoignent. Le dynamisme ilien dont il fit preuve a multiplié les inventions : la littérature, l'écrit professionnel, l'enseignement de la langue, la grammaire, la francophonie. Le français connut outre-Manche une de ses périodes les plus fécondes.

Nous constatons aujourd'hui, non sans chagrin, qu'afin de gagner des parts de marché et les cœurs l'anglais international se simplifie. Le *global English* est délibérément *basic*, jargon utilitaire à la syntaxe appauvrie, au lexique minimal. Dans ce fâcheux « desespéranto », les francophones ne reconnaissent rien de leur langue ; ils ont toutes raisons d'en refuser l'usage. En outre, pourquoi se résoudre à cette pauvreté quand la traduction automatique, aux progrès vertigineux, permettra bientôt de s'exprimer, avec aisance et précision, dans son langage et de se faire comprendre ? Le proche avenir est aux langues.

Le plurilinguisme mondial, dialogue des idiomes et des cultures, est une richesse ; le français y prend toute sa part, tenant son rang,

sauvegardant sa différence, préservant ses valeurs. Il y a sept siècles, il accompagna l'essor de la langue anglaise ; l'espace francophone aujourd'hui valorise de multiples compagnonnages. Il ne tient qu'à nous que la langue française serve encore longtemps le monde et sa diversité.

# Appendices

# *Index des mots commentés*


Abet 153

Able 62

Ace 140

Amount 81

Apostle 60

Apparel 66

Apron 35

Arrival 160

Arson 27

Attire 64

Attorney 27

Aunt 60, 81, 105

Avoid 154

Bachelor 154

Bacon 59, 117

Bar 129

Bargain 30

Basket 84

Blanket 35

Blue-jean 143

Boots 143
Briar 80
Browse 95
Budget 116
Burglar 27, 105
Butcher 72
Butler 60, 80, 105

Cabbage 86, 106
Cable 82
Caddie 117
Can 82
Car 82, 151
Caravane 130
Carpenter 83, 163
Case 83
Cash 117
Castle 73, 83
Catch 87, 90, 140
Cater 30
Caterpillar 95
Cattle 83, 90
Cave 66, 150
Chair 35
Challenge 118
Charter 138
Chase 90
Chattel 90
Cheer 64
Chèque 130
Cherry 86
Chock 87

Chowder 59
Claim 27
Claret 31
Clock 162-163
Closet 36, 128
Coach 118, 140
Coat 34, 127
Coin 143, 162
Commit 177
Conceal 64
Confort 130
Container 138
Convey 79
Corner 143
Cottage 119
Country 154
Coward 39
Coy 62, 75
Cratch 105
Crayfish 96
Crown 97
Cure 37
Curfew 95
Cushion 36, 86
Customer 80
Customiser 143
Customs 154

Damage 60
Dandelion 95
Date 146
Daunt 57

Denim 143
Departure 160
Design 143
Desk 176
Destroy 119
Discount 144
Disease 37
Dress 34, 144
Dressing 144
Dungeon 157

Endeavour 95
Escape 84
Esquire 23, 96, 100
Evidence 27
Exchequer 29
Express 139

Faith 26, 71
Fashion 34, 86, 142
Fee 155
Fence 99
Fierce 57
Flirter N1
Flour 31
Foreign 67
Fork 85
Friar 26, 80, 105
Fuel 130
Fur 62

Gadget 119

Gallant 67
Gallon 84
Gaol 84
Garden 83-84, 135
Garden-party 135
Garret 157
Gay 146
Gentry 146
Gillyflower 96
Gin 120
Gingerbread 96
Glamour 120
Globe-trotter 135
Gown 34
Grape 158
Grief 57, 67
Grievance 57, 150
Grocer 30
Grocery 158
Guardian 90-91

Heir 27, 79
Helmet 72
Huge 64
Humour 131, 148
Impeach 155
Injury 67

Jail 91
Jeopardy 64, 95
Jet 138
Jet-set 147

Jewel 35
Joiner 163
Joint 135, 147
Journey 160
Jury 28, 137

Karting 121
Kennel 83
Kerchief 95

Label 144
Launch 81
Leasing 144
Leisure 86
Lodge 72
Lure 80

Mail 121
Majorité 136
Management 144
Market 85
Match 105
Mattress 61
Mend 99
Mess 121
Mischief 65
Moat 158
Motion 137
Mushroom 32, 86, 94

Navy 25
Nice 59

Noise 68
Noun 81, 105
Nurse 122

Oil 32, 130

Pamphlet 137
Panel 73, 122
Pantry 36
Paramount 65
Parcel 161
Parish 26
Parlement 137
Parliament 24, 137
Parrot 80
Partenaire 131
Patch 106, 122
Paw 65
Peace 25-26, 174
Pedigree 122
Penalty 141
Pencil 74
Penthouse 123
People 147
Pétition 137
Petty 95
Pickpocket 85, 131
Pillar 80
Pionnier 131
Pique-nique 132
Plate 32
Pledge 28, 72, 92, 150

Plenty 53
Pocket 85, 131
Poney 132
Pony 132
Pool 123
Poor 24
Porridge 32, 94, 115
Poster (nom) 145
Poster (verbe) 145
Poultry 65
Practice 141
Praise 61
Prey 79
Proud 68
Prune 159
Punch 141
Purchase 155

Rabbit 38
Racket 129
Rail 140
Raisin 159
Ranch 123
Random 62, 145
Randomiser 62, 145
Ranger 123-124
Raout 148
Rape 156
Rascal 39
Rave 124
Ravenous 62
Receive 79

Record 114, 132
Redeem 57
Regard 91
Relief 68
Remember 62
Rent 68
Rental 156
Resort 148
Revel 63
Reward 89, 91
Rifle 124
Riot 59
Roast beef 33, 116
Rob 63
Roller 141
Round 81, 136
Rule 25, 60
Rush 124

Scaffold 100
Scale 69, 100, 104
Scallop 68, 100
Scar 101
Scarf 101
Scarlet 101
Scorn 101
Scoundrel 39
Scout 125
Screen 102
Scroller 126
Search 61
Sex-shop 132, 135

Shop 30, 100, 126, 132, 143
Shopping 126
Size 156
Skate 141
Slander 28
Slash 145
Slate 102
Slice 102
Solace 65, 150
Soldier 63
Spell 102
Spine 102
Spleen 126
Spoiler 146
Sport 140-142
Spy 102
Square 80, 100
Squash 142
Squatter 127
Squire 96, 100
Squirrel 38
Stable 69, 102, 133
Stage 103
Standard 133
Station-service 135
Stay 103
Stencil 133
Stew 33, 103
Store 30
Story 36
Stout 33, 64
Strain 103

Stress 127
Strife 57
Study 37
Stuff 69
Summon 63
Surgeon 37
Surprise-partie 135
Suspense 133

Target 63
Task 85
Taste 33
Tennis 128, 140
Test 133, 151
Ticket 134
Title 61
Toast 33, 117
To mince 32
To strive 65
Touriste 134
Towel 36
Traffic 140
Trail 142
Training 142
Travel 161
Traveller's check 135
Trench-coat 127
Trial 70
Trolley 134-135
Tunnel 140

Vanguard 99

Veal 74
Veil 79
Venture 99, 135
Verdict 137
Very 53
Vessel 74
Villain 24
Vintage 95, 128
Volley-ball 142
Vote 138
Voucher 112-114

Wage 88
Wait 26, 88
War 25, 174
Ward 88, 91
Warden 88, 90-91
Wardrobe 88
Warrant 88, 90
Waste 88
Water-closet 36, 128
Wicket 89

# *Bibliographie*


*Anglo-Norman Dictionary,* Modern Languages Department, Aberystwyth University ; https://anglo-norman.net/

Brunot, Ferdinand, *Histoire de la langue française*, tome I, Paris, Armand Colin, 1906.

Lacoudre, Anthony, *L'Incroyable Histoire des mots français en anglais*, New York, Walworth Publishing, 2019.

Lucken, Christopher, « Le beau français d'Angleterre. Altérité de l'anglo-normand et invention du bon usage ». *Médiévales*, n° 68 : Langues d'Angleterre, 2015, p. 35-56.

Lusignan, Serge, *La Langue des rois au Moyen Âge. Le français en France et en Angleterre*, Paris, Presses universitaires de France, 2004.

Mackenzie, Fraser, *Les Relations de l'Angleterre et de la France d'après le vocabulaire*, Paris, E. Droz, 1939.

Mossé, Fernand, *Esquisse d'une histoire de la langue anglaise*, Lyon, IAC, 1947.

Orr, John, *Old French and Modern English Idiom,* Oxford, Blackwell, 1962.

Parmentier, Michel, *Dictionnaire des expressions et tournures calquées sur l'anglais*, Sainte-Foy, Québec, Presses de l'Université Laval, 2006.

Pruvost, Jean, *La Story de la langue française. Ce que le français doit à l'anglais et vice versa*, Paris, Tallandier, 2020.

Rothwell, William, « The Legacy of Anglo-French : *faux amis* in French and English », *Zeitschrift für romanische Philologie*, vol. 109, n° 1-2, 1993, p. 16-46.

Rothwell, William, « The Role of French in Thirteenth-Century England », *Bulletin of the John Rylands Library*, Manchester, John Rylands University Library, vol. 58, n° 58, 1976, p. 445-466.

SHORT, Ian, « On Bilingualism in Anglo-Norman England », *Romance Philology*, vol. 33, no 4, 1980, p. 467-479.

TROTTER, David, « L'anglo-normand : variété insulaire, ou variété isolée ? », *Médiévales*, no 45 : Grammaires du vulgaire, 2003, p. 43-54.

VAN MALE Thora, *Liaisons dangereuses. L'apport du français à la langue anglaise,* Paris, Arléa, 2010.

WALTER, Henriette, *Honni soit qui mal y pense. L'incroyable histoire d'amour entre le français et l'anglais*, Paris, Robert Laffont, 2001.

WEISMAN, Peter, *Dictionnaire étymologique et critique des anglicismes*, Genève, Droz, 2020.

WEXLER, Peter J., *La Formation du vocabulaire des chemins de fer en France*, 1778-1842, Genève, E. Droz, 1960.

Cet ouvrage se conforme aux *Rectifications orthographiques* proposées par le Conseil supérieur de la langue française en 1990, approuvées par l'Académie française, appliquées en Belgique et au Canada.

*© Éditions Gallimard, 2024.*

*Couverture : Saul Steinberg,* Untitled, *1961*
*© The Saul Steinberg Foundation / Adagp, Paris, 2024.*

Éditions Gallimard
5 rue Gaston-Gallimard
75328 Paris
http://www.gallimard.fr

# Table des matières

Parti pris

Un peu d'histoire

Chapitre I. *L'anglais est (largement) du français*
- La francité du vocabulaire anglais
- La synonymie anglaise est française

Chapitre II. *Dans le tissu anglais, une trame française*
- L'anglais parle en locutions françaises
- Et la grammaire ?

Chapitre III. *Visite au français du Moyen Âge*
- Le cercle des mots disparus
- Ce que l'ancien français voulait dire
- La parlure médiévale

Chapitre IV. *L'anglais, ce fut d'abord du normand*
- Voyelles normandes
- Consonnes normandes
- Écrire comme en normand

Chapitre V. *Comment on a fabriqué la langue anglaise*
- Une nouvelle accentuation et ses effets
- La prononciation insulaire
- Une uglossie d'outre-manche

Chapitre VI. *Le pendule des anglicismes*
- Ces mots sont français : oh, my dear. really ?
- Un jeu de paume au-dessus de la manche
- Le retour du français
  - *La justice et la politique*
  - *Les transports*
  - *Les sports*
  - *La mode*
  - *Le commerce et les techniques*
  - *Faits de société*

Chapitre VII. *Un laboratoire francophone*

Un français innovant
*Administration et droit*
*Architecture*
*Nourriture*
*Transports*
*Objets et techniques*

Le fabuleux destin du français en Angleterre

Conviction

Appendices

*Index des mots commentés*

*Bibliographie*

Bernard Cerquiglini

# « La langue anglaise n'existe pas »

## C'est du français mal prononcé

Langue officielle et commune de l'Angleterre médiévale durant plusieurs siècles, le français a pourvu l'anglais d'un vocabulaire immense et surtout crucial. Traversant la Manche avec Guillaume le Conquérant, il lui a offert le lexique de sa modernité. C'est grâce aux mots français du commerce et du droit, de la culture et de la pensée que l'anglais, cette langue insulaire, est devenu un idiome international.

Les « anglicismes » que notre langue emprunte en témoignent. De *challenge* à *vintage*, de *rave* à *glamour*, après *patch*, *tennis* ou *standard*, de vieux mots français, qui ont équipé l'anglais, reviennent dans un emploi nouveau ; il serait de mise de se les réapproprier, pour le moins en les prononçant à la française. Avec érudition et humour, Bernard Cerquiglini inscrit la langue anglaise au patrimoine universel de la francophonie.

Cette édition électronique du livre
« *La langue anglaise n'existe pas* » de Bernard Cerquiglini
a été réalisée le 6 mars 2024 par les Éditions Gallimard.
Elle repose sur l'édition papier du même ouvrage
(ISBN : 9782073056610 - Numéro d'édition : 626248).
Code produit : Q04544 - ISBN : 9782073056641.
Numéro d'édition : 626251.

*Ce document numérique a été réalisé par Nord Compo*